

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013



SOMMAIRE

CONTENU

PRÉAMBULE

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun et son réseau	p.4
La politique des transports	p.6
Un réseau hiérarchisé	p.7
Quelques chiffres significatifs du réseau de transports publics clermontois	p.8
	p.9

LE SMTCA, L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Comité Syndical	p.10
Commissions	p.12
Délibérations 2012	p.13
	p.15

LES SERVICES

L'organigramme	p.22
Service assemblée et instances	p.24
Service exploitation et patrimoine	p.26
Service ingénierie en écomobilité et services aux usagers	p.27
	p.46



Service des grands projets opérationnels	p.50
- Grands projets	p.51
- Entretien maintenance système tramway	p.63
- Expertise - Maintenance matériel	p.67
- Sureté de Fonctionnement	p.70
- Gestion des réseaux tramway	p.72
- Bilan et perspectives	p.73
Service ressources	p.74
- Pôle finances comptabilité, pôle moyens généraux	p.74
- Pôle ressources humaines	p.81
Service communication	p.92
Service de la commande publique et des affaires juridiques	p.104
- Pôle juridique	p.105
- Pôle commande publics	p.106
Glossaire	p.112

PRÉAMBULE

ПРЕАМБУЛЯ



Après une année 2012 consacrée essentiellement à la transformation de la SAEM T2C en régie EPIC du SMTCA, l'année 2013 a été marquée par une politique d'investissement riche et ambitieuse pour faire progresser le reflexe « mobilité durable ».

L'extension du tramway aux Vergnes a contribué incontestablement au renfort de l'attractivité de la ligne A. Par ses 1,7 km supplémentaires et ses 3 nouvelles stations, elle a permis à 10 000 personnes et emplois d'être désormais desservis par cette ligne structurante et d'être raccordés à l'agglomération clermontoise, au nord et sud.

L'été 2013 a vu l'exploitation de cette ligne A suspendue afin de permettre des travaux de réfection de la plateforme après sept années de service (et 6 millions de kilomètres commerciaux) et le raccordement de l'extension de la ligne au quartier des Vergnes. Afin d'assurer la continuité de service public de transports urbains, une ligne de substitution a été déployée en système bus autour d'un tracé au plus près de la ligne de tramway.

La restructuration du réseau qui a accompagné l'extension du tramway a défini les adaptations nécessaires pour mettre en cohérence l'organisation des lignes de bus autour du service tramway.

Par ailleurs, la ligne B désormais en Ligne à Haut Niveau de Service (LHNS) depuis la fin de l'année précédente a trouvé sa place dans un réseau désormais hiérarchisé autour de lignes structurantes.

La préparation de la transformation de la ligne 6 en ligne C elle-même qualifiée de LHNS a également constitué un point essentiel de l'activité pour consolider ce maillage et renforcer la qualité de l'offre. C'est dans cet état d'esprit que le SMTCA a engagé depuis 2010 un programme de renouvellement de son parc de bus sur 4 années budgétaires (2010-2013). Ce sont ainsi 52 autobus standards et 25 BHNS qui sont arrivés sur le réseau abaissant l'âge de la flotte des 177 bus à 6,5 ans à fin 2013.



Dans ce contexte, les équipes ont engagé un projet plus global de restructuration générale du réseau qui pourrait être rendue effective à l'horizon 2016.

Les résultats de l'Enquête Déplacements Grand Territoire réalisée en 2013 ont mobilisé les services du SMTC-AC et de l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole tout au long de cette année pour aboutir à la publication de l'Atlas des Déplacements qui alimentera bien sûr la réflexion sur cette restructuration et la définition d'une offre adaptée et cohérente en liaison avec les autres Autorités Organisatrices de Transport notamment le Conseil Régional et le Conseil Général. L'enjeu, c'est bien sûr l'intermodalité car la chaîne de mobilité doit se construire au service des usagers. Cette nécessité a conduit le SMTC-AC à engager une étude sur l'interopérabilité des systèmes billettiques notamment en liaison avec la SNCF. N'oublions pas que notre agglomération est dotée de 9 gares urbaines et que le cadencement ferroviaire permet aujourd'hui d'ouvrir une réflexion sur son intégration dans le système de transport de proximité.

Au-delà de l'intermodalité des usagers, la multimodalité constitue aussi un enjeu important. L'Enquête déplacements l'a démontré : pour la première fois la part modale de la voiture s'est stabilisée. Les citoyens diversifient leur système de déplacement en fonction des usages. Aussi, si la marche à pied reste le mode privilégié en hypercentre notamment lié aux

aménagements urbains, les transports en commun trouvent leur combinaison avec d'autres systèmes plus innovants. C'est dans cette dynamique que le service de location de vélos en libre service a été déployé en juin 2013. C.vélo a installé ses 10 premières stations pour assurer une irrigation plus fine de notre territoire. A l'heure où je vais signer mon dernier édito pour le bilan d'activités, je voudrais dire combien je suis fier de ce que nous avons fait et à quel point ce tramway a été une aventure extraordinaire. Elle aura marqué indéniablement l'évolution de notre agglomération et lui aura donné une dimension métropolitaine. Il constitue désormais l'emblème de notre territoire et joue totalement sa fonction d'intégration urbaine.

Je voudrais en profiter pour remercier les élus du Comité Syndical qui m'ont accompagné ainsi que les équipes qui ont mis leur professionnalisme au service de notre politique.

Ensemble, nous avons fait un grand pas pour accroître ce reflexe de mobilité durable et associé définitivement déplacement, urbanisme, solidarité et attractivité. Merci à chacun pour sa confiance et son engagement au service des citoyens qui profitent désormais d'un système global des transports publics urbains.

Serge GODARD
Président du SMTC
Président de Clermont Communauté
Maire de Clermont-Ferrand

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun et son réseau

La loi d'orientation sur les transports intérieurs (LOTI) du 30 décembre 1982 répartit la compétence transport entre les différents échelons de collectivités, appelées autorités organisatrices de transports (AOT) :

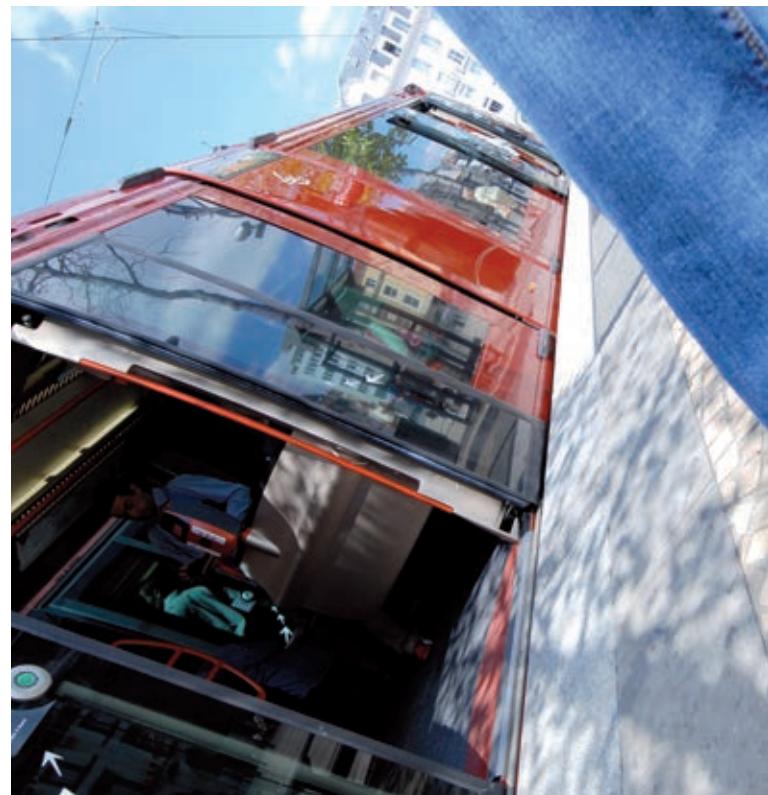
- les régions sont en charge des transports ferroviaires régionaux et des transports de substitution par car,
- les villes/agglomérations sont AOT sur leur périmètre de transports urbains (PTU),
- les départements sont AOT pour les transports interurbains départementaux.

La Communauté d'agglomération Clermont-Communauté a choisi de transférer au SMTC sa compétence transports et déplacements. Les autorités organisatrices des transports collectifs ont vu leurs domaines de compétences élargis et sont devenus des autorités organisatrices du service public et de la mobilité durable avec vocation à :

- réduire les impacts environnementaux, notamment en favorisant les modes alternatifs à la voiture,
- devenir accessible au plus grand nombre et en toute sécurité,
- optimiser l'offre de transport pour répondre aux besoins des personnes et des entreprises à un coût acceptable pour la collectivité.

Le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (SMTCA-AC) créé en 1976, est l'autorité organisatrice des transports en commun de l'agglomération clermontoise.

Il a pour objet l'organisation et l'exploitation des transports en commun à l'intérieur du Périmètre des Transports Urbains (PTU). Cet ensemble regroupe



aujourd'hui 23 communes, un territoire comptant environ 290 000 habitants.

C'est un établissement public compétent pour la réalisation des projets d'investissement et la gestion des équipements et des infrastructures de transports

Il a également en charge l'élaboration et la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU), le développement de l'intermodalité, l'expérimentation, les projets innovants et l'intégration tarifaire.

La politique des transports

L'offre de transport définie par le Syndicat Mixte des Transports en Commun s'adresse à l'ensemble de la population du Périmètre de Transports Urbains avec des niveaux de service en adéquation avec les densités de population et la diversité des territoires.

Cette offre, mise en place par le SMT, est confiée pour son exploitation à divers intervenants :

• **T2C**

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise a décidé d'exploiter le service urbain de transport public en régie à compter du 1er janvier 2013, Régie T2C, Établissement Public local à caractère Industriel et Commercial.

Ce réseau compte actuellement une ligne de tramway de 14 km et 16 lignes de bus dont 1 ligne B à Haut Niveau de Service. Les grandes orientations du réseau sont définies par le SMT.

La Régie T2C est engagée par un contrat de service public auprès du SMT.

• **MooviCité**

La centrale de mobilité, MooviCité, regroupe deux exploitants du SMT qui assurent le transport à la demande (TAD) pour les personnes à mobilité réduite et pour les usagers de certaines communes ainsi que la location de vélos.

• **Les transporteurs indépendants**

Le SMT confie également à des transporteurs privés la desserte, par des cars interurbains, de certaines communes périurbaines du PTU. Cinq lignes sont ainsi exploitées.

• **C.vélo**

C'est un service de location de vélos, mis en place par le SMT. Il propose deux types de locations : les vélos en libre service et les vélos en location longue durée.



Un réseau hiérarchisé

L'ensemble des services proposés constitue le réseau de transports urbains de l'agglomération clermontoise sur la base d'une organisation hiérarchisée.

- **2 lignes dites lourdes A et B** formant une croix en direction des 4 points cardinaux dont la fréquence et les tracés permettent l'accès à la quasi-totalité des équipements publics structurants de l'agglomération dans des conditions optimales de desserte,
- **3 lignes structurantes 3, 4 et 6** en diagonale irriguant une grande part du territoire,
- **9 lignes secondaires** et de cabotage 5, 7, 8, 9, 10, 13, 21 et 34 assurant la desserte de proximité ou de liaison,
- **2 lignes de rabattement** 20 et 22 permettent une connexion facile au tramway,
- **5 lignes périurbaines** 26, 27, 31, 32, 35 et 36 permettent de relier les communes périphériques au réseau urbain,
- **7 zones de desserte en transport à la demande (TAD)** soit en complément de ligne périurbaine régulière Châteaugay, Sayat/Nohanent, Pérignat-lès-Sarliève et Saint-Genès-Champanelle/Royat/Orcines, Opme/Saulzet-le-Chaud/Beaumont soit en desserte unique d'heure de pointe Saint-Genès-Champanelle et Orcines, ces lignes fonctionnent sur le principe de l'abonnement et de la réservation,
- **1 ensemble de services** à destination principale des usagers scolaires sur l'intégralité des communes du PTU. Grâce à sa connexion au réseau SNCF, le réseau bénéficie d'une intermodalité pour laquelle le SMTCA et la SNCF proposent une billetterie unique avec des tarifs préférentiels : les titres « Tandem ». Cette démarche est par ailleurs renforcée par la présence de parcs relais le long du tramway et de Pôles d'Échanges Intermodaux existants ou à venir.



Quelques chiffres significatifs du réseau de transports publics clermontois

- **290 000** habitants desservis dans le périmètre de transports urbains.
- **400 km de ligne, 900 arrêts de bus ou tramway**.
- **9 510 000 km** d'exploitation tous services confondus : réguliers, PMR, TAD, scolaires, usines dont 1,5 million de km en tramway.
- **28,7 millions** de voyages : + 50 % de 2005 à 2012.
- Plus de **125 000 voyages/jour** : 51 % tram, 49 % bus soit plus de **63 750** personnes transportées par jour dans le tramway.
- 1 ligne de tramway accessible PMR avec **25 rames**, plus de **1,123 million de km/an, 260 allers et retours** par jour de 4 h 22 à 1 h du matin.
- **16 lignes** urbaines de bus avec plus de 190 véhicules, 3 lignes accessibles PMR : B, n° 3, n° 4.
- **5 lignes** de bus périurbaines.
- **6 lignes** captent 80 % du nombre de passagers.
- Des recettes commerciales de **15,50 M€**, en hausse de **2,40 %** par rapport à 2011.
- **Environ 380 000 km** annuels d'exploitation de lignes à destination principale des scolaires en complément des services réguliers.
- **Environ 30 500** voyages annuels en TAD PMR pour 332 400 km.
- **Environ 16 000** voyages annuels en TAD périurbain pour 269 400 km.
- **31 600 abonnés** (moyenne 2012), en hausse de 0,4 % par rapport à 2011.





LE SMT 2013 L'ORGANISATION



INSTITUTIONNELLE

Comité Syndical P.12

Commissions p.13

Délibérations 2012 p.15

L'organisation institutionnelle

COMPOSITION DU BUREAU

Serge GODARD, Président

Louis VIRGOULAY, 1^{er} Vice-président

Michel BERNON, 2^e Vice-président

Hervé PRONONCE, Secrétaire

Robert COUZON; Bertrand MARTIN;

Jean NICOLAS; François RAGE; Odile VIGNAL

COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

les représentants de Clermont Communauté

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Olivier ARNAL
Alain BARDOT
Michel BERNON
Jean-Pierre BIDON
Jacques BLAIZE
décédé en mai 2013
Nouveau délégué (Délibération Clermont Communauté du 18.10.13 exécutoire le 24.10.13 :
Laurent GILLIET
Alain BRESSON
Alain BROCHET
Bernadette
CHASSEFIERE
Jacques CHEVALIER
Agnès DESEMARD
Gérard DIEBOLD
Serge DUBOISSET
Michel FANGET

Pascal GENET
Serge GODARD
Roland LABRANDINE
Bertrand MARTIN
Alain MARTINET
Jean-Marc MORVAN
Jean NICOLAS
Albert ODOUARD
Hervé PRONONCE
François RAGE
Pierre RIOL
Dominique VERGNE
Odile VIGNAL
René VINZIO
Louis VIRGOULAY
Lucien VRAY

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Philippe MAITRIAS
Dominique ADENOT
Bernard AUBY
Georges DASSAUD
Christian SINSARD
Marie-José DELAHAYE
Eric EGLI
Jean-Pierre IMBERT
Claude PRACROS
Yves CHAUVET
Éric CHAMPOMMIER
François SAINT-ANDRE
Jean-Philippe VALENTIN
Grégory BERNARD
Odile SAUGUES
Jean-Marc BONICEL
Michel PROSLIER
Danièle GUILLAUME
Mme Brigitte VOLLE

Les représentants de la commune
de Sayat

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Robert COUZON

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Charles MIRATON

Les représentants de la commune
de Saint-Beauzire

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Alain DUPUIS

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Michel FOURNIER

LES COMMISSIONS PERMANENTES

Par délibération du 10 février 2011, le Comité Syndical du SMTC a décidé la création de 5 commissions permanentes.

• Commission finances et ressources humaines

• **Président: Serge GODARD** • **Président suppléant: François RAGE**

Alain BARDOT ; Gérard DIEBOLD ; Robert COUZON ; Bertrand MARTIN ; Jean-Marc MORVAN ; Hervé PRONONCE ; Odile VIGNAL ; Louis VIRGOULAY.

• Commission communication

• **Président: Serge GODARD** • **Président suppléant: Michel BERNON**

Jean-Pierre BIDON; Serge DUBOISSET; Grégory BERNARD; Dominique VERGNE.

• Commission grands projets opérationnels

• **Président: Serge GODARD** • **Président suppléant: Albert ODOUARD**

Dominique ADENOT; Alain BARDOT; Grégory BERNARD; Michel BERNON; Jean-Pierre BIDON; Jacques BLAIZE; Alain BROCHET; Yves CHAUDET; Jacques CHEVALIER; Gérard DIEBOLD; Serge DUBOISSET; Eric EGLI; Pascal GENET; Bernard MALLET; Hervé PRONONCE; Michel PROSLIER; Lucien VRAY.

• Commission services aux usagers

• **Président: Serge GODARD** • **Présidente suppléante: Odile VIGNAL**

Olivier ARNAL; Jean-Marc BONICEL; Alain BRESSON; Bernadette CHASSEFIERE; Bernard COURTINE; Robert COUZON; Georges DASSAUD; Danièle GUILLAUME; Georges LARDY; Pierre RIOL; René VINZIO.

• Commission exploitation et commission qualité

• **Président: Serge GODARD** • **Président suppléant: Louis VIRGOULAY**

Olivier ARNAL; Jacques BLAIZE; Jacques CHEVALIER; Georges DASSAUD; Marie-José DELAHAYE; Agnès DESEMARD; Pascal GENET; Georges LARDY; Alain MARTINET; Jean-Marc MORVAN; Jean NICOLAS; René VINZIO.

• Calendrier des commissions 2013

FINANCES ET RH	GRANDS PROJETS OPÉRATIONNELS	EXPLOITATION ET QUALITÉ	SERVICES AUX USAGERS	COMMUNICATION
23 JANVIER	23 JANVIER	22 JANVIER		
13 MARS	13 MARS	14 MARS		13 MARS
17 AVRIL	17 AVRIL	23 AVRIL		
12 JUIN	13 JUIN	7 JUIN	7 JUIN	10 JUIN
17 SEPTEMBRE	17 SEPTEMBRE	10 SEPTEMBRE	10 SEPTEMBRE	
5 NOVEMBRE	5 NOVEMBRE	5 NOVEMBRE	6 NOVEMBRE	

ÉLUS MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Président: Louis VIRGOULAY, représentant M. Serge GODARD, Président du SMTC

Membres titulaires: Michel BERNON, Alain BARDOT, Albert ODOUARD, Bertrand MARTIN, Odile VIGNAL

Membres suppléants: Michel PROSLIER, François RAGE

ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE T2C

Président : Alain MARTINET

1er Vice-président : Roland LABRANDINE

2ème Vice-président : Pascal GENET

Membres : Olivier ARNAL, Michel FANGET, Jean Marc MORVAN, Bertrand MARTIN, Laurent GILLIET, Serge GODARD, Louis VIRGOULAY, Michel BERNON, François RAGE, Odile VIGNAL, Jean NICOLAS, Hervé PRONONCE, Robert COUZON, Albert ODOUARD

- Yves JAMON, Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme
- 2 représentants du personnel de la Régie
- 1 représentant de l'association ASTUCE (Association des Usagers du Transport Urbain de l'agglomération clermontoise)

CRÉATION DU COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION SOCIALE

Par délibération du 2 février 2012, les membres du Comité syndical du SMTC ont désigné :

Président : Louis VIRGOULAY

Membres : Marie-José DELAYE, Agnès DESEMARD, Alain BARDOT, Jacques BLAIZE, Serge DUBOISSET

CRÉATION DU GROUPE DE PILOTAGE DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN CENTRE DE DISTRIBUTION URBAIN DE MARCHANDESIES

Par délibération du 29 novembre 2012, les membres du Comité syndical du SMTC ont désigné :

Membres : Louis VIRGOULAY, Odile VIGNAL, Albert ODOUARD, Hervé PRONONCE

REPRÉSENTANTS DE LA CCSPL (COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX)

Membres du bureau : Serge GODARD ; Louis VIRGOULAY ; Michel BERNON ; Hervé PRONONCE ; Robert COUZON ; Bertrand MARTIN ; Jean NICOLAS ; François RAGE ; Odile VIGNAL

1 représentant de la Fédération nationale des associations d'usagers (FNAUT D'AUVERGNE) : Bertrand SALVAT

1 représentant de l'Association des usagers des transports clermontois (ADUT) : Daniel MANGEL

1 représentant de l'Association des usagers des transports urbains de l'agglomération clermontoise (ASTUCE) : Raymond CHENAL

1 représentant du Collectif départemental pour l'insertion des personnes handicapées (CDIPH) :

Jean-Sylvain FROSSARD

ÉLU MEMBRE DE LA COMMISSION D'INDEMNISATION TRIPARTITE POUR LE PEI GARE

Membre : Pascal GENET

Gart Titulaire : Serge GODARD Suppléant : Louis VIRGOULAY	Clermont Métropole Titulaire : Odile VIGNAL Suppléant : Jacques CHEVALIER	Réseau Civinet Vice-président : Albert ODOUARD Membre du Comité de Pilotage pour la réalisation d'un diagnostic territorial sur la mobilité de publics en insertion professionnelle : René VINZIO
Comité Regional des Transports Titulaire : Serge GODARD Suppléant : Louis VIRGOULAY	Aduhme Jacques BLAIZE jusqu'en mai 2013 puis Pascal GENET (<i>délibération SMTC du 03.10.13 exécutoire le 17.10.13</i>)	
Comité Departemental des Transports Serge GODARD		

RÉUNIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Durant cette année 2013, le Comité Syndical s'est réuni à 6 reprises aux dates suivantes :

BUREAU	COMITÉ SYNDICAL
28 JANVIER	8 Février
18 MARS 28 MARS	28 MARS
29 AVRIL	16 MAI
17 JUIN	27 JUIN
23 SEPTEMBRE	3 OCTOBRE
18 NOVEMBRE	26 NOVEMBRE

ADHÉSION DE LA COMMUNE DE SAINT-BEAUZIRE AU SMTC

L'adhésion de la commune de Saint-Beauzire au SMTC a été un fait marquant de l'année 2013.

• Contexte

Le processus d'adhésion a débuté suite à la demande de la commune de Saint-Beauzire validé en conseil municipal du 23 novembre 2012. Il s'avère que les besoins en transport de la commune s'accroissent, notamment sur le site du Biopôle Clermont Limagne et à la rentrée scolaire 2013, la commune de Saint-Beauzire risque de ne plus être desservie par le service TransDôme du Conseil Général.

La création d'une ligne de transport offrirait l'opportunité de desservir également la zone économique des Gravanches sur la Commune de Clermont-Ferrand et la commune de Gerzat.

• Déroulement de la procédure

• L'extension du PTU

Le 8 février 2013, le Comité Syndical du SMTC se prononce favorablement à la demande d'adhésion de la commune de Saint-Beauzire. Dans le délai imparti de 3 mois, les membres du SMTC délibèrent et acceptent cette adhésion (par délibération du 22 mars pour Clermont Communauté et par délibération du 25 avril pour la commune de Sayat). Le 12 juillet 2013, M. le Préfet du Puy-de-Dôme arrête l'extension du Périmètre de Transport Urbain à la commune de Saint-Beauzire. Le PTU s'étend sur 23 communes et le SMTC est désormais composé de la communauté d'agglomération Clermont Communauté et des communes de Sayat et de Saint-Beauzire.

• La modification des statuts

Le 3 octobre 2013, le Comité Syndical approuve les modifications statutaires du SMTC qui se caractérisent notamment par la modification de l'article 2 des statuts et par l'attribution d'un siège au Comité syndical.

Le nombre de délégués passe de 30 à 31 sans changement de rapport de représentativité.

Alain DUPUIS et Michel FOURNIER sont les représentants titulaire et suppléant de la commune de Saint-Beauzire au SMTC.

La date de mise en service de la desserte de la commune de Saint-Beauzire est fixée au 1^{er} janvier 2014.

Conformément à la procédure, les nouveaux statuts sont transmis pour approbation, dans le délai imparti des 3 mois, aux membres du SMTC qui se prononcent favorablement (délibération de Clermont Communauté du 18 octobre, délibération de la commune de Sayat du 14 novembre et délibération de la commune de Saint-Beauzire du 15 novembre).

Le 3 décembre 2013, M. le Préfet du Puy-de-Dôme autorise l'adhésion de la commune de Saint-Beauzire au SMTC ainsi que la modification des statuts du SMTC.

• Attribution du marché pour l'exploitation de la ligne 33 entre Saint-Beauzire et Clermont-Ferrand.

La Commission d'Appel d'offres du 12 novembre 2013 décide de retenir, pour l'exécution de ce marché, l'entreprise KEOLIS pour un prix kilométrique de 3,71€ HT (montant annuel estimatif de 230 383,76 € HT).

Le 26 novembre 2013, le Comité syndical délibère et autorise le président à signer ce marché proposé sur une durée d'un an avec la possibilité de deux renouvellements pour une même durée.

L'offre porte sur un total de 18 courses quotidiennes du lundi au vendredi et 8 courses quotidiennes pour le samedi. 9 arrêts seront desservis par la ligne, répartis sur les communes de Saint-Beauzire, Gerzat et Clermont-Ferrand.

CONTRAT DE SERVICE PUBLIC AVEC LA RÉGIE T2C

2013 constitue la première année d'exercice du contrat de service public avec la régie T2C qui exploite, commercialise et développe les services réguliers de transport urbain. Le Conseil d'administration de la régie T2C s'est réuni à 11 reprises aux dates suivantes :

23 janvier 2013	9 juillet 2013
28 février 2013	5 septembre 2013
20 mars 2013	11 octobre 2013
18 avril 2013	21 novembre 2013
22 mai 2013	18 décembre 2013
26 juin 2013	



DÉMATÉRIALISATION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Dans le cadre de la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité, une délibération est proposée au Comité syndical le 3 octobre 2013 pour mettre en œuvre la dématérialisation des délibérations du SMTC.

L'objectif est de pouvoir transmettre les délibérations tous les jours de la semaine afin de rendre les actes exécutoires en temps réel. Le SMTC a recours aux services proposés par la Caisse des Dépôts et Consignation CDC avec le portail FAST ACTES. Pour la mise en œuvre de ce dispositif, une convention est signée le 17 octobre entre le SMTC et la Préfecture du Puy-de-Dôme.

2013 a vu notamment les principaux sujets suivants :

- la mise en place d'une ligne de substitution pendant l'arrêt du tramway pendant 7 semaines du 8 juillet au 26 août pour travaux de rénovation de la plateforme tramway
Cf. compte rendu d'activité du Service des Grands Projets
- la mise en service de l'extension du tramway au quartier des Vergnes le 14 décembre 2013
- la poursuite de l'opération d'aménagement du PEI gare
- la mise en œuvre d'un nouveau service de location de vélos « C. vélo » avec l'implantation de 10 stations en libre service. 12 nouvelles stations seront installées en 2014 (délibérations n°11 du 26.11.2013)
Cf. compte rendu d'activité du Service Ingénierie en écomobilité et Services Aux Usagers



LE COMITÉ SYNDICAL A ADOPTÉ 140 DÉLIBÉRATIONS DONT LES PRINCIPALES SONT DÉSIGNÉES CI-APRÈS.

• Séance du 8 février

- Débat d'Orientation Budgétaire
- Adhésion de Saint-Beauzire
- Service des Grands Projets Opérationnels : projet de coopération avec la ville de CUENCA Equateur
- Service des Grands Projets Opérationnels : remplacement de la rame CF15 Achat de la rame CF27
- Marché de maîtrise d'œuvre du Pôle d'Echanges Intermodal PEI de la gare de Clermont-Ferrand
- Gestion de la dette
- Plan de déplacements d'établissement France Telecom

• Séance du 28 mars

- Budget Primitif 2013
- Tarification 2013
- Fonctionnement du service de location vélos

• Séance du 16 mai

- Compte administratif 2012
- Pôle d'Echanges Intermodal de la gare de Clermont-Ferrand - Marché de travaux

• Séance du 27 juin

- Avenant n°1 au contrat de service public 2013-2017 passé avec T2C
- Déploiement d'un système de vidéo protection

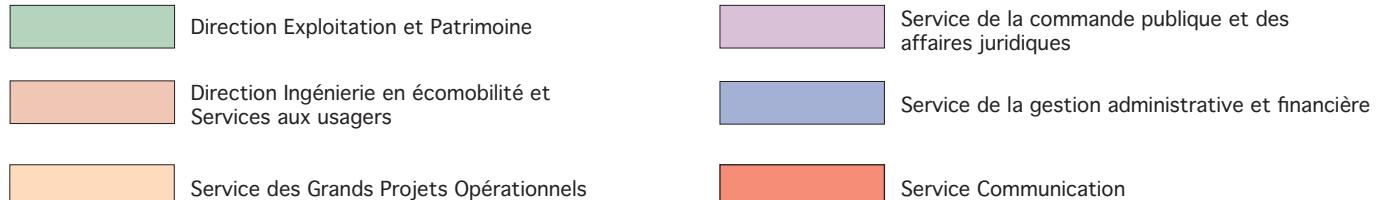
• Séance du 3 octobre

- Extension du Périmètre de Transport Urbain à la commune de Saint-Beauzire
- Desserte de l'écoquartier « Les trois fées » sur la commune de Cébazat
- Convention de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité
- Marché de communication

• Séance du 26 novembre

- Débat d'Orientation Budgétaire 2014
- Gestion de la dette
- Désignation d'un délégué titulaire par Clermont Communauté au CS et nomination par le SMTC d'un administrateur au CA de la régie T2C
- Attribution du marché relatif à l'exploitation de la ligne 33 entre Saint-Beauzire et Clermont-Ferrand
- Service C.Vélo : propositions d'évolution du dispositif VLS

Délibérations 2013



8 FEVRIER	9. Fourniture d'abribus non publicitaires pour équiper les communes du PTU de l'agglomération clermontoise	11. Extension de la ligne de tramway : ligne aérienne de contact – Energie de traction – Signalisation ferroviaire – Modification de la LAC de part et d'autre de la passerelle déposée – Marché complémentaire au marché M12-08	21. Régime indemnitaire : mise à jour des taux de référence de l'IEMP pour les cadres d'emploi des adjoints administratifs et des rédacteurs
1. Débat d'Orientation Budgétaire 2013	10. Avenants aux marchés de Transport à la Demande (TAD M07-27 et 07-28) : calcul du bonus	12. Autorisation d'implanter un mobilier publicitaire sur le site du centre de maintenance de Champratel	22. Avenant à la convention de mise à disposition de services entre Clermont-Communauté et le SMTC
2. Service des Grands Projets Opérationnels – Projet de coopération avec la ville de CUENCA – Equateur	11. Plan de déplacements d'établissement France Télécom	13. Avenants de transfert aux marchés M10-14 ; M12-09 ; M12-36 et M12-37	23. Convention d'archivage avec le Centre de Gestion
1. Adhésion de Saint-Beauzire	12. Gestion des effectifs – Mise à jour du tableau des emplois	14. Extension de la ligne de tramway : Ventilation des baies existantes : avenant n° 4 au marché M12-07	24. Marché des titres restaurant
2. Service des Grands Projets Opérationnels – remplacement de la rame CF15 achat de la rame CF27	13. Contrat d'assurance « risques statutaires »	15. Extension de la ligne de tramway : Protection Centre Commercial des Vergnes : avenant n° 2 au marché M12-12	25. CNAS : appel de cotisation 2013
3. Extension de la ligne de tramway – Modification des bordures du GLO sur la place des Droits de l'Homme (Quartier des Vergnes) – Avenant n°3 au marché M12-09	28 MARS	16. Extension de la ligne de tramway : modification des boîtiers de commande de la zone de Champratel > avenant n°4 au marché M12-08	26. Prestations sociales 2013
4. Extension de la ligne de tramway – Avenant n°3 au marché M12-07 Courants faibles – Mise à jour du logiciel PANORAMA	1. Budget Primitif 2013	17. Intégration des intérêts moratoires dans la transaction LOHR	27. Mise à la réforme – Sortie du patrimoine
5. Marché de Maîtrise d'œuvre du Pôle d'Echanges Intermodal PEI de la gare de Clermont-Ferrand	2. Tarification 2013	18. Gestion des effectifs 2013 (tableau des emplois)	28. Convention 2013 – Agence d'urbanisme Clermont Métropole
6. Avenant n°10 au marché M07-55 SAEM T2C	3. Plan de déplacements d'établissement Centre Hospitalier Sainte-Marie > arrêt	19. Plan de formation 2013	29. Communication 2013
7. Gestion de la dette 2013	4. Projet de coopération avec la ville de CUENCA - Equateur	20. Régime indemnitaire du cadre d'emploi des techniciens	16 MAI
8. Aménagement avec mise en accessibilité de 47 quais bus de type transports publics urbains sur la ligne 6 du réseau de transport urbain – Lot 2 : 16 quais (M12-37)	5. Desserte supplémentaire pour l'aéroport		1. Compte Administratif 2013
	6. Navette du quartier du Prat à Aubière		2. Pôle d'Echanges Intermodal de la gare de Clermont-Ferrand – Marchés de travaux
	7. Plan de déplacements d'établissement SNCF – Renouvellement		3. Extension de la ligne de tramway – Bâtiments – Gestion des eaux pluviales de la parcelle et du bâtiment de remisage des véhicules de maintenance (Bassin d'orage)
	8. Fonctionnement du service de location de vélos		
	9. Participation aux travaux - Commune de Lempdes		
	10. Participation financière VELO-CITES 63		

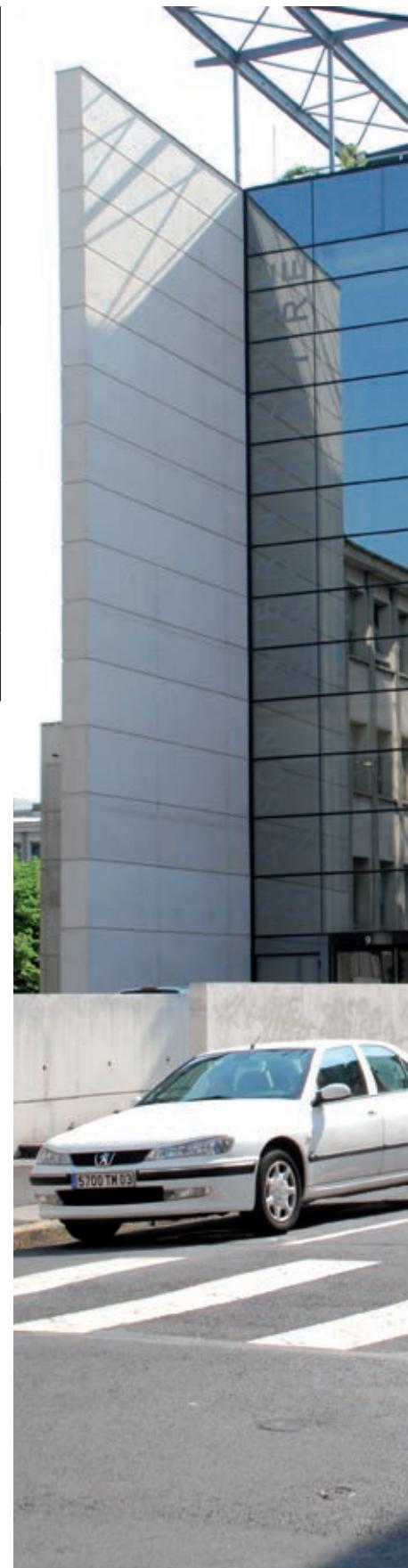
4. Extension de la ligne de tramway – Bâtiments – Aménagement de surface de la parcelle nécessaire à l'extension du centre de maintenance	7. Tramway de l'agglomération clermontoise : travaux de déplacement de l'armoire de signalisation ferroviaire de la zone de manœuvre tramway « Gaillard »	20. Avenant n°2 au marché M 10-20 pour modification de l'offre – Commune de Châteaugay	3 OCTOBRE
5. Extension de la ligne de tramway – Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT) Avenant n°1 au marché M12-11	8. Extension de la ligne de tramway : ligne aérienne de contact Énergie traction signalisation ferroviaire modification de la LAC de part et d'autre de la passerelle déposée – Marché complémentaire au M12-08	21. Fourniture d'abribus non publicitaires	1. Extension du Périmètre de Transport Urbain à la commune de Saint-Beauzire
6. Extension de la ligne de tramway – Démolitions - Demande d'indemnisation sur le marché M12-12 – Démolition du Centre Commercial des Vergnes	9. Tramway de l'agglomération clermontoise : travaux de reprise des désordres du pont de Neyrat – Marché négocié	22. Travaux Place Allard Commune de Royat	2. Mission d'assistance à maîtrise d'œuvre par l'Agence d'urbanisme et de développement pour évaluer le PDU actuel préalablement à sa mise en révision pour mise en conformité avec le SCOT
7. Convention autorisation de travaux Domaine IKEA	10. Tramway de l'agglomération clermontoise : Marché M12-08 – Ligne aérienne de contact Energie Signalisation ferroviaire - Avenant 5 M12-08	23. Acquisition de matériel roulant pour MOOVICITE	3. Décision modificative 2013 N°2
8. Modification terminus ligne 31 Tà D – Avenant n°2 M10-16	11. Extension de la ligne de tramway : Marché Ligne aérienne de contact Energie Signalisation ferroviaire - Avenant 6 M12-08 Dates jalons	24. Ligne de substitution tramway : Offre PMR	4. Tramway de l'agglomération clermontoise : gestion électronique de données (GED) - Continuité du service - marché négocié (art.35-II-8°)
9. Modification injection moteur GNV – Marché négocié	12. Déploiement d'un dispositif de vidéo protection	25. Centrale de mobilité régionale multimodale « Auvergne Mobilité » Avenant	5. Extension de la ligne de tramway – Marché M12-09 – Plateforme – Lot 1 avenant 5 : accompagnement social des travaux de la zone de débranchement de Champratel
10. Subventions commune de Clermont-Ferrand pour la réfection voie bus bd Desaix et travaux place Henri Dunant	13. Modification offre aéroport suite aux changements d'horaires sur les vols en provenance ou à destination Charleroi et Porto	26. Service vélos - Convention Ville de Clermont Fd	6. Avenant au marché de contrôle technique agréé (OCTA) du Pôle d'Échanges Intermodal (PEI) de la gare de Clermont-Ferrand
27 JUIN	14. Avenant n°2 au marché M07-31 – Ligne 34	27. Service Vélos - Convention Ville de Chamalières	7. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre du pôle d'échanges intermodal (PEI) de la gare de Clermont-Ferrand
1. Prestation SAEM-T2C 2012 – Rapport de gestion	15. Avenant n° 4 au marché M 07-32 – Ligne 35-36	28. Plans de Déplacements d'Etablissement – Cofinancement études	8. Desserte de l'Ecoquartier « Les trois fées » sur la commune de Cébazat
2. Avenant n°1 au contrat de service public 2013-2017 passé avec T2C	16. Avenant n°3 au marché M 07-33 – Ligne 32	29. Convention PDE Centre Hospitalier Sainte-Marie	9. Avenant n°2 au marché M12-17- Lot n°5 pour l'exploitation de services de transports publics orientés vers les usagers scolaires interne au PTU
3. Décision Modificative 2013 N°1	17. Avenant n°1 au marché M12-17 pour modification de tracé dans le cadre de travaux sur la commune d'Aulnat	30. Avenants aux conventions PDE en cours pour changement de nom du service vélo	10. Participation financière aux travaux de reprise de chaussée sur site propre bus avenue Maréchal Juin à Clermont-Ferrand
4. Marchés de lignes interurbaines	18. Avenant n°1 au marché M 12-23 pour modification de l'offre – Commune de Romagnat	31. Tarification frais de gestion des impayés	11. Plan de déplacements d'établissement Ville de Clermont-Ferrand/CCAS
5. Attribution du marché pour le nettoyage des stations et des installations aux abords de la ligne de tramway	19. Avenant n°1 au marché M 12-13 pour modification de l'offre – Commune de St-Genès Champanelle	32. Placement de trésorerie Régie T2C	12. Plan de déplacements d'établissement Banque de France
6. Tramway de l'agglomération clermontoise : marché de nettoyage des stations et des installations aux abords de la ligne de tramway : avenant n°2 au marché M10-29		33. Indemnités du Trésorier	
		34. Passeurs d'images 2013	
		35. Gestion des effectifs – Mise à jour du tableau des emplois – Recrutement en cours	
		36. Astreintes : modification des modalités d'organisation	
		37. Mise à la réforme – Sortie du patrimoine	
		38. Réalisation du PEI de la gare SNCF : convention de financement de la communication	
		39. Assurances du SMTC – Lot 1 Dommages aux biens - Avenant n°1 au M13-09	

LE SMTC

L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

13. Colloque OPEN DATA organisé par l'Université Blaise-Pascal : Participation financière du SMTC	9. Attribution du marché relatif à l'exploitation de la ligne 33 entre Saint-Beauzire et Clermont-Ferrand	21. Marchés d'entretien maintenance de la ligne A : Lot 1 Entretien et maintenance de la plateforme - Avenant 1 au marché M13-19
14. Convention d'objectifs avec l'association Covoiturage Auvergne - Avenant n°1 de prolongation de la convention C11-02	10. Participation financière à des travaux de mise aux normes accessibilité PMR arrêt « Le Maillot » dans la commune de Châteaugay	22. Désignation d'un délégué titulaire par Clermont Communauté au CS du SMTC et nomination par le SMTC d'un administrateur au CA de T2C
15. Contrat d'assurance des risques statutaires	11. Service C.vélo - Propositions d'évolution du dispositif VLS (vélo en libre service)	23. Convention de tarification intermodale « Tandem »
16. Désignation du représentant du SMTC au sein de la Commission d'Indemnisation Tripartite	12. Consultation pour avis du projet de Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la Préfecture du Puy-de-Dôme	24. Clubs de communication : adhésions
17. Désignation du représentant du SMTC à l'ADUHME	13. Plan de déplacements d'établissement DREAL/DTT/DIR MC	25. Subvention à l'évènement POLYTECHNIGHTWORK
18. Convention de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité	14. Tramway de l'agglomération clermontoise Vente de la parcelle AI 129 à COLLANGE SAS immobilier	26. Remise de créance
19. Marché de communication	15. Tramway de l'agglomération clermontoise Vente AI 421 à la Ville de Clermont-Ferrand	27. Mise à la réforme - Sortie du patrimoine
20. Marché accord-cadre impression	16. Tramway de l'agglomération clermontoise : rétrocession de la parcelle DY 627 à la commune de Clermont-Ferrand	
23. Rapport d'activité 2011	17. Tramway de l'agglomération clermontoise : rétrocession foncière de la parcelle EX 478 (ex 477 et ex 478)	

26 NOVEMBRE
1. Débat d'Orientation Budgétaire 2014
2. Gestion de la dette
3. Décision Modificative n°3 2013
4. Augmentation de l'offre de la ligne 32
5. Attribution d'un marché de prestations similaires au marché n° M13-21 pour le lot 3 relatif à l'exploitation de la ligne 32 « Sayat-No-hanent-Clermont-Ferrand »
6. Tarif combiné T2C-Clermont FOOT
7. Avenant 3 au marché M10-20 « Transports publics urbains » ligne régulière de Châteaugay-Clermont-Ferrand
8. Avenant n°1 au marché M12-18 Augmentation de l'offre sur le service scolaire entre le Lycée hôtelier de Chamalières et Orcines



LES SERVI CES

ET
LE
BAN

CES

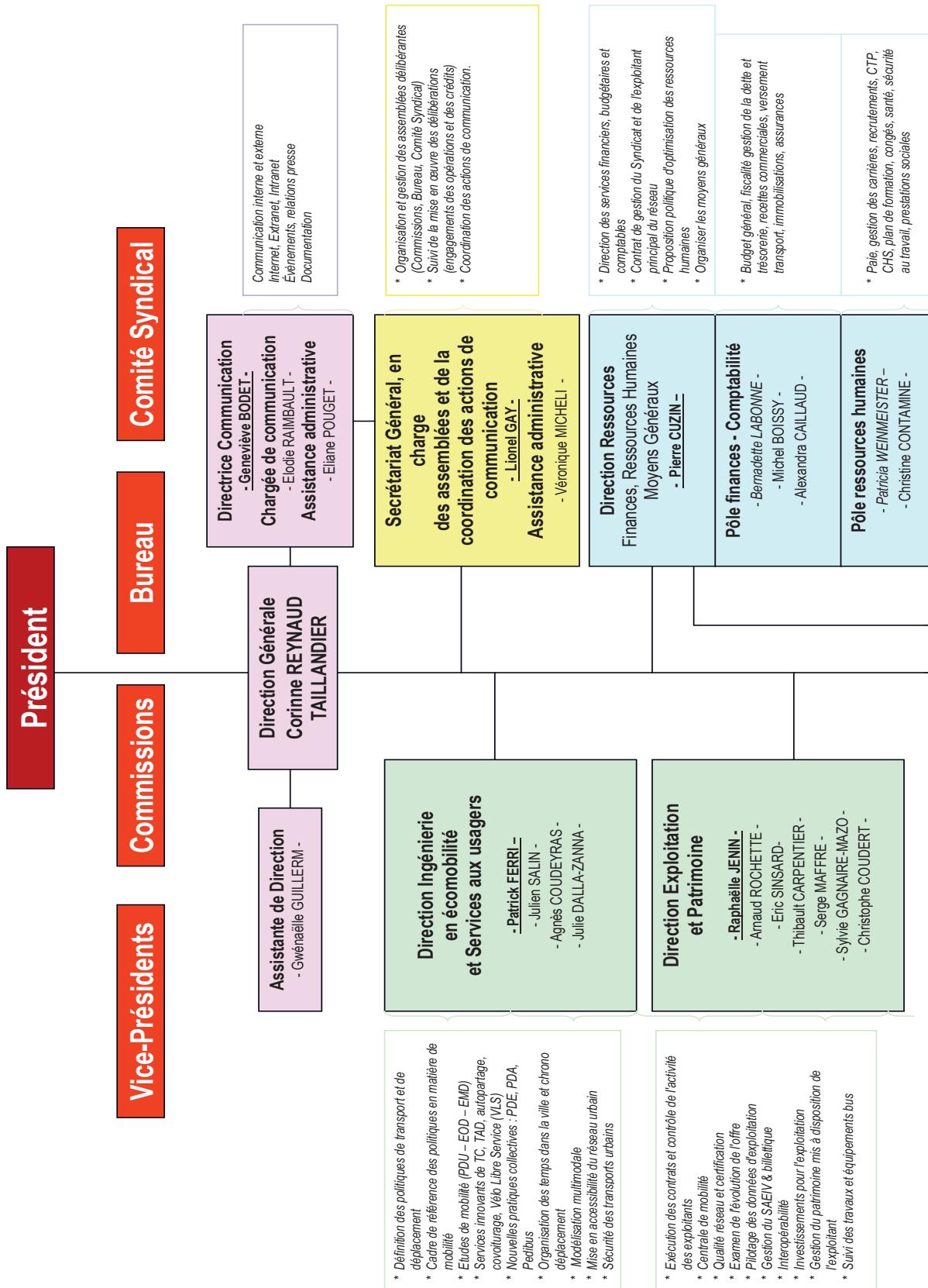
Service assemblée et instances	p.26
Service exploitation et patrimoine	p.27
Service ingénierie en écomobilité et services aux usagers	p.46
Service des grands projets opérationnels	p.50
Service ressources	p.74
Service communication	p.92
Service de la commande publique et des affaires juridiques	p.104



L'ORGANIGRAMME

L'ORGANIGRAMME

Organigramme SMTCA - 30/09/2013

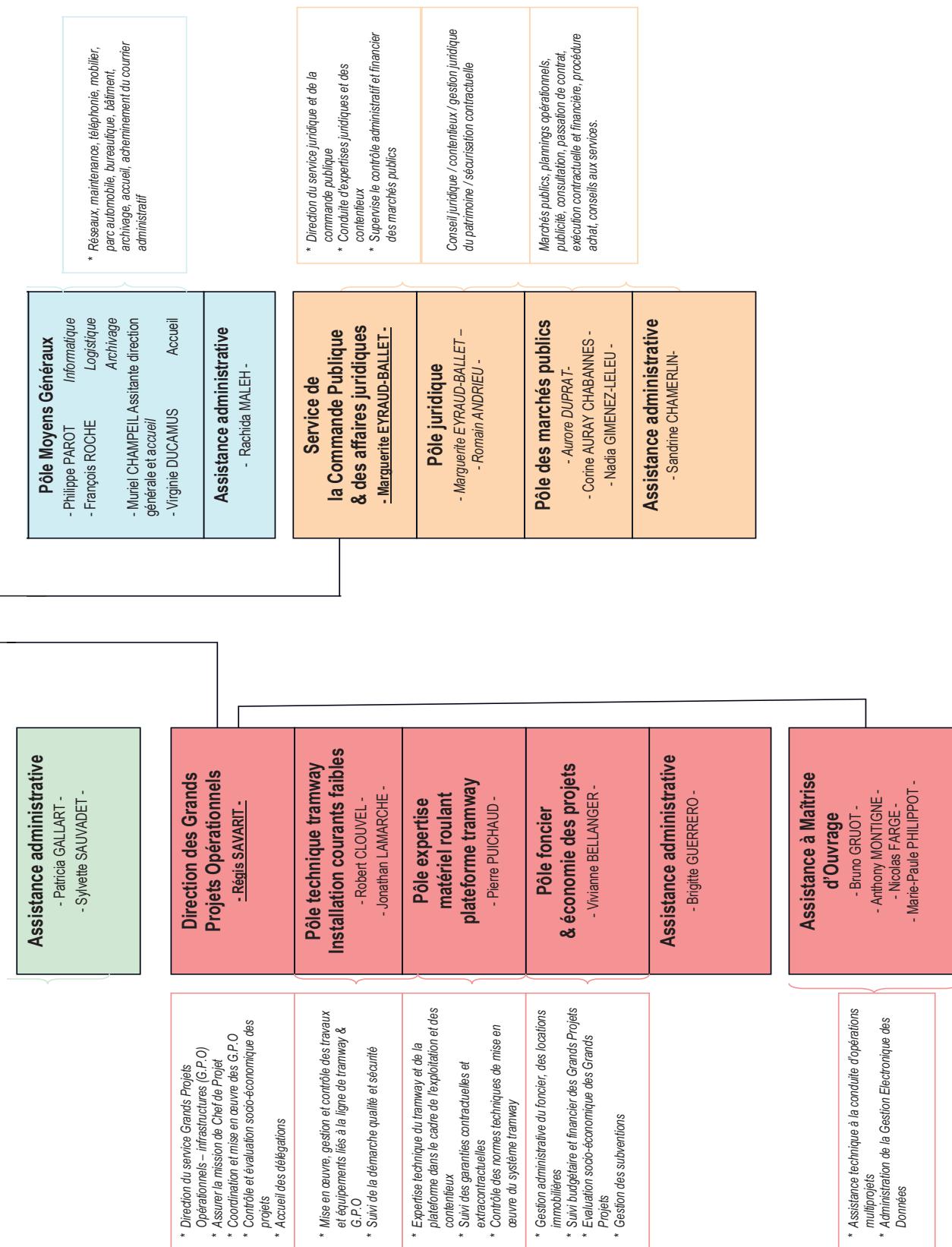




LE SMTC

LES SERVICES

LES
SERVICES



Service assemblée et instances

Organigramme du service

2 AGENTS

Agent de catégorie A

Secrétariat général, en charge des assemblées et de la coordination des actions de communication

Agent de catégorie C

Assistance administrative

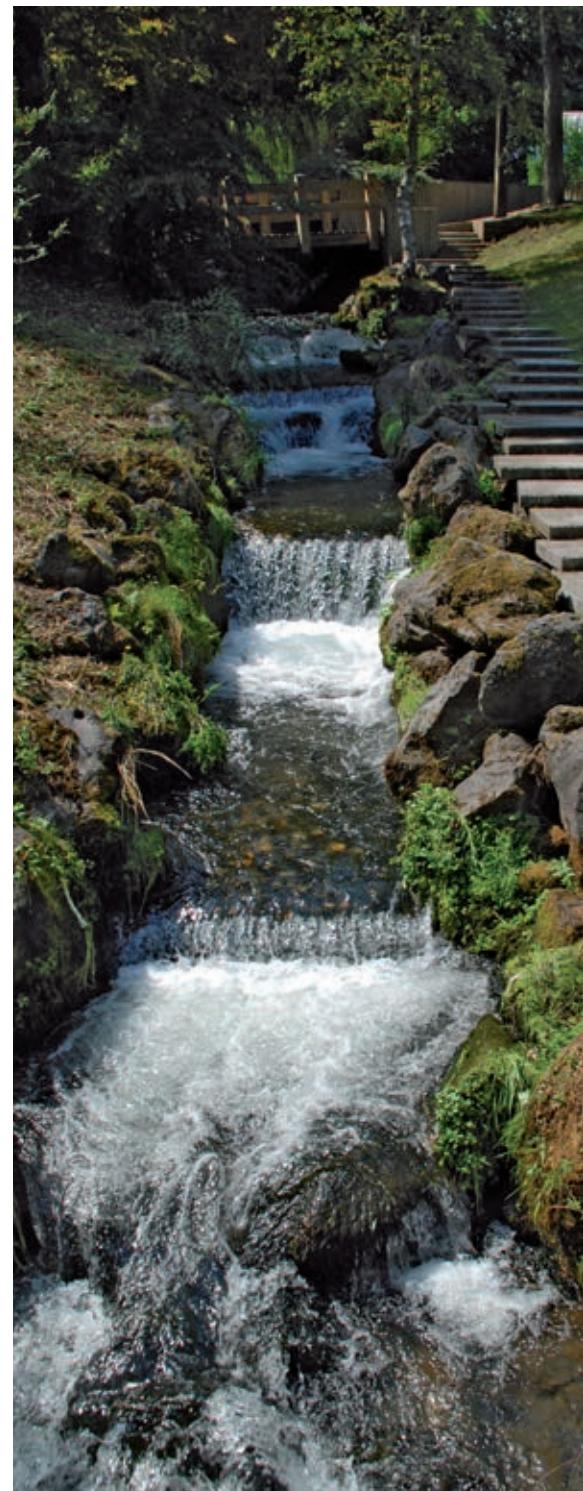
Les missions du service

L'activité du service consiste principalement à **assurer le fonctionnement des assemblées par la préparation** :

- des commissions permanentes :
 - suivi du planning des réunions
 - interface avec les élus et les services
 - collecte des documents
 - envoi de dossiers
 - préparation des réunions

- des Bureaux et Comités Syndicaux :
 - convocations
 - collaboration avec les services
 - préparation et envoi des dossiers
 - organisation des réunions
 - rédaction des délibérations et des comptes-rendus
 - suivi des délibérations
 - pilotage du compte-rendu d'activité de la structure.

Ce service gère également le suivi des courriers administratifs et des conventions. Il assure la polyvalence du secrétariat de la Direction générale, une mission d'assistance et de conseil à la Directrice du SMTCA et aux élus de l'exécutif, et le suivi de la politique de communication.





Service exploitation et patrimoine

Organigramme du service

1 Directrice Agent technique de catégorie A

6 AGENTS :

2 Agents administratifs de catégorie A

3 Agents de catégorie B

1 Agent contractuel

2 AGENTS DE CATÉGORIE C

mutualisés pour l'assistance administrative avec le service ingénierie en écomobilité et service aux usagers



Les missions du service

Qualité réseau et certification

- Intermodalité
- Coopérations nationales et internationales : assistance et support de savoir faire
- Sécurité des transports urbains
- Définition et passation des contrats d'exploitation du réseau de transports en commun : suivi administratif et financier
- Préparation et suivi des commissions d'exploitation :
 - analyse et modélisation des demandes de modification et/ou de création d'offres supplémentaires,
 - traitement des réclamations,
 - contact avec Clermont Communauté, les 22 communes, les associations d'usagers, de parents d'élèves, les particuliers...
- Renseignements de l'enquête annuelle CERTU (cahiers verts). Réf. : www.certu.fr
- Gestion et développement de la billettique, du SAEIV, contrôle de l'exploitation T2C et affrétés
- Mise en accessibilité du réseau urbain (stations et véhicules)

- Programmation et mise en œuvre des investissements dans les moyens nécessaires à l'exploitation
- Gestion du patrimoine mis à disposition de l'exploitant
- Acquisition, renouvellement et confortement du parc de véhicules
- Travaux d'aménagement de voirie nécessaires à l'exploitation du réseau
- Suivi des indicateurs et tableaux de bord
- Suivi de réclamations



Service exploitation et patrimoine

- Le réseau T2C

Les principales délibérations

• Comité Syndical du 28 mars 2013

- Desserte supplémentaire pour l'aéroport

• Comité Syndical du 16 mai 2013

- Subvention pour la réfection de la voie bus bd Desaix
- Modification du système d'injection moteur sur 20 véhicules GNV euro3 pour équivalence en norme euro5.

• Comité Syndical du 27 juin 2013

- Avenant n°1 au contrat de service public 2013/2017 passé avec T2C relatif à la gestion de la médiation sociale
- Déploiement d'un dispositif de vidéo protection
- Avenants aux marchés de transport public M12 23, M12 13 et M10 20 tenant compte de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires par les communes de Châteaugay, Saint-Genès-Champanelle et Saulzet-le-Chaud

• Comité Syndical du 3 octobre 2013

- Extension du périmètre de transport urbain à la commune de Saint-Beauzire
- Desserte de l'éco quartier « Les Trois Fées » à Cébazat par la ligne 31

• Comité Syndical du 26 novembre 2013

- Attribution du marché public relatif à l'exploitation de la ligne 33 entre Saint Beauzire et Clermont - Ferrand
- Augmentation de l'offre de la ligne 32 « Sayat – Nohanent – Clermont Ferrand »



Les grands thèmes

■ Le réseau T2C

La Régie des Transports en Commun clermontois (T2C) est un Établissement Public, émanation du SMTC. Le Syndicat confie à la Régie l'exploitation du réseau urbain ainsi que les missions connexes de relations avec les usagers (information, communication, commercialisation). Ces rapports sont régis par le Contrat de Service Public 2013-2017.

Le SMTC définit l'offre de transports sur le périmètre (dessertes, horaires, fréquences, tarifications). Il est propriétaire des moyens matériels (infrastructures, équipements, et véhicules).

T2C est l'opérateur qui exploite la ligne de tramway ainsi que les 17 lignes urbaines de bus avec les moyens mis à disposition par le SMTC.

Les lignes 24 et 33 ont fait l'objet d'études en 2013 afin d'être opérationnelles à compter de 2014.

Les 2 acteurs œuvrent conjointement pour assurer le service public de transport en commun.

La production d'exploitation T2C est de 7 865 870 km en 2013 dont 185 193 km affrétés auprès d'autres transporteurs, y compris la production pour interventions et services divers.

La production commerciale est de 6 200 255 km. Elle est stable par rapport à 2012 (+ 0.6%).

En qualité d'Autorité Organisatrice de 2nd rang, , T2C sollicite des transporteurs pour certains services ciblés (dessertes d'établissements scolaires).

La ligne A représente, à elle seule, 19 % de la production kilométrique commerciale mais concentre un peu plus de 50 % des voyages.

Les préparatifs au redéploiement de lignes existantes permettent pour l'année suivante dès janvier, d'améliorer et rationaliser le fonctionnement du réseau (extension ligne A, passage de la ligne 6 en LHNS (ligne à haut niveau de service), tracés et horaires des lignes 3, 5, 10, 20, 21, 31, 32).



• **T2C :**

- règle ses charges de fonctionnement (salaires, consommables...). En 2013 : 54 226 458 €,
- encaisse les produits liés aux ventes des titres de transport pour le compte du SMTC puis les lui reverse. En 2013 : 15 625 482 €.

• **Le SMTC :**

- acquitte la prestation facturée par T2C, assise sur la production kilométrique commerciale décrivant l'offre de service des transports urbains.
En 2013 : 53 067 439 €,
- mène la politique d'investissements.
En 2013 : 26 652 005 €

Le coût de la prestation est fonction des charges de structure pour l'accomplissement des missions de l'exploitant. S'ajoutent :

- une prestation liée aux éventuelles modifications de l'offre de service mises en œuvre après décision du SMTC, basée sur des prix unitaires définis en annexes du contrat,

La prestation T2C. Pour l'exercice 2013, le décompte annuel s'établit à 54 285 932 €, soit une augmentation de 6,8% par rapport à 2012. Cette augmentation est due pour 4,2% à l'offre de service (renforcement de l'expertise et de la maintenance tramway, transformation SAEM en EPIC), pour 1,4% à l'intégration au 1er juillet 2013 de l'activité de médiation dans les transports, pour 1% à la révision de prix et enfin pour 0,2% au bonus qualité.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Préstation HT (hors TP / CET)	43 131 782	47 491 156	45 527 531	46 632 411	48 423 207	50 843 763	54 285 932
Évolution en %		+ 10,1%	-4,3%	+2,4%	+3,8%	+5%	+6,8 %

La production kilométrique exploitation 2013 est en hausse de 20 423 km par rapport à l'objectif 2013, de 1 610 km par rapport à l'année 2012. Ces faibles écarts s'expliquent par une bonne disponibilité des rames de tramway et peu d'intempéries.

La productivité de la conduite est en baisse de 1,8% à 17 950 km d'exploitation/conducteur (équivalent temps plein).

Service exploitation et patrimoine

- Les principaux dossiers «exploitation» de 2013

■ **Les principaux dossiers « exploitation » de 2013**

• **Ligne de substitution**

Le service exploitation a mis en place, avec l'exploitant T2C, une ligne de substitution de la ligne A, du 8 juillet au 25 août. En effet, les travaux de réfection de la plateforme et le raccordement à l'extension de la ligne au quartier des Vergnes ont conduit à une nécessaire période d'interruption de l'exploitation.

Afin d'assurer la continuité des services publics de transports, une ligne de substitution répondant aux besoins des usagers sur cette période a été réalisée et exploitée avec des autobus.

Le service exploitation s'est attaché, en étroite collaboration avec l'exploitant T2C, à déterminer un tracé au plus près de celui de la ligne de tramway et à construire une offre de service analogue à celle de l'offre initiale de la ligne A sur la période été, que ce soit en terme d'amplitude de fonctionnement et de fréquence.

Le tramway, qui bénéficie d'une plateforme en site propre intégral, permet un accès à des zones difficiles à desservir en autobus telles que l'avenue des Etats-Unis ou le Campus universitaire des Cézeaux. Il a donc fallu adapter un tracé au matériel roulant employé et aménager certains espaces en fonction des contraintes imposées par ce mode d'exploitation atypique. Certaines modifications de voirie ont, de ce fait, été nécessaires afin de permettre certaines dessertes en autobus ou d'autoriser la giration des véhicules. Le caractère temporaire de la situation a également dû être pris en considération lors des différents aménagements à réaliser afin de pouvoir rebasculer sur le mode d'exploitation initiale à la fin des travaux.

Des modifications de priorités ont aussi été mises en place à certains carrefours afin de faciliter la progression des véhicules le long du tracé de substitution et garantir le temps de parcours le plus réduit pour les usagers.

Ce dispositif de substitution est inédit puisque c'est la première fois qu'une ligne de tramway est interrompue dans son intégralité et remplacée par un service de bus.

Les chiffres de fréquentation sur la période impactée témoignent d'une utilisation importante de la ligne malgré ce mode dégradé, avec une moyenne de plus de 20 000 voyageurs quotidiens sur les 7 semaines de substitution estivale.

Les travaux entrepris sur la ligne de tramway permettent d'améliorer durablement le confort des usagers et des riverains, ainsi que la viabilité des rames avec des immobilisations moindres (réparations, entretien).

• **Réseau nord**



De nombreuses études ont été menées par le service exploitation dans le cadre de la réorganisation du réseau dans sa partie nord, en lien avec l'extension de la ligne A au quartier des Vergnes.

Un certain nombre d'adaptations du réseau ont été nécessaires afin de mettre en cohérence l'organisation des lignes de bus avec cette nouvelle offre de tramway, tout en tendant à modifier favorablement le niveau de service global offert aux usagers et dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée au projet.

La réflexion, conjointe avec notre exploitant T2C, a consisté à éviter au maximum les doublons de desserte et à optimiser le maillage du réseau sur le secteur. Ces articulations ont conduit à des aménagements de voiries sur plusieurs axes routiers.



• Ligne C

L'année 2013 a également fait l'objet d'un important travail d'étude et de réflexion quant à la requalification de la ligne 6, renommée ligne C, en Ligne à Haut Niveau de Service (LHNS) dont la mise en service va débuter début janvier 2014.

La définition du tracé et l'emplacement des terminus de la future ligne C, mais également les aménagements connexes destinés à réduire le temps de parcours (études de couloirs de bus, de priorités aux carrefours, optimisation des retournements) ont été des aspects indispensables à prendre en compte pour la mise en service de cette future Ligne à Haut Niveau de Service destinée à conforter son statut de ligne structurante du réseau.

Un travail important, quant au niveau d'offre, a également été conduit avec l'exploitant T2C pour l'adapter aux besoins croissants des usagers en termes de transport en commun sur les communes concernées que sont Cournon d'Auvergne et Clermont-Ferrand.

L'intégration des nouveaux dispositifs d'information voyageurs a également fait l'objet d'une attention particulière afin de tirer la quintessence des nouveaux équipements (Ecran TFT, suivi en temps réel du parcours, indications des correspondances, etc.) dont disposent les bus Crealis Neo d'Irisbus prévus pour circuler sur la futur ligne C.

Le service exploitation a travaillé de concert avec l'exploitant T2C et l'entreprise Moviken SLE à l'intégration et à l'optimisation du système embarqué Navibus.

Le fruit de ce travail d'analyse et de concertation avec les différents partenaires sera mis en service en janvier 2014.

• Réorganisation générale du réseau

Même à une échéance plus lointaine, la perspective d'une réorganisation générale du réseau à l'horizon 2016 a également occupé les équipes du service exploitation durant l'année 2013 où de nombreux sujets sont venus alimenter cette réflexion globale à venir.

La desserte de la Grande Halle d'Auvergne, le développement du quartier Saint-Jean ou les divers projets d'urbanisme en devenir sont autant d'informations à intégrer dans le cadre d'un projet de cette envergure.

• Evénementiels

Dans le cadre de ces missions, le service exploitation a également comme prérogative de répondre aux besoins spécifiques de transport inhérent aux différents événements sportifs et culturels se déroulant sur Clermont-Ferrand ou le Périmètre de Transport Urbain.

Le SMTC participe activement à la vie de l'agglomération en accompagnant, par l'intermédiaire de renfort de lignes ou d'offres spécifiques, des événements tels que les matchs de l'ASM Clermont-Auvergne, le Mondial de pétanque, le Festival Europa Vox, le Festival Pyromélodie de Chamalières, la Foire de Clermont-Cournon, le Festival du Court-Métrage et la Fête de la musique.



Service exploitation et patrimoine

• Les principaux dossiers «exploitation» de 2013

• Suivi quotidien de l'exploitation du réseau

Le suivi de l'exploitation des réseaux urbains et interurbains est l'une missions principales du service exploitation.

Cela consiste, pour le réseau de lignes périurbaines, à des adaptations techniques et juridiques des marchés contractés avec les transporteurs afin de permettre des ajustements de tracé (déviations, ajout de point d'arrêt) ou d'offres (ajout ou suppression de courses) pour répondre à l'évolution des besoins et des infrastructures routières.

Des avenants viennent compléter les marchés initiaux et un travail de collaboration important avec les transporteurs interurbain est nécessaire afin de garantir le bon fonctionnement et la régularité des services.

Pour le réseau urbain, le partenariat avec l'exploitant T2C qui consiste à la réalisation d'études pour de nouvelles

dessertes ainsi qu'à l'optimisation des lignes existantes, par un travail sur la conception intrinsèque de l'offre ou par des aménagements favorisant la vitesse commerciale, le temps de parcours, les correspondances ou encore l'accessibilité des lignes aux personnes à mobilité réduite. En outre, le service exploitation s'est penché, durant l'année 2013, sur des projets tels que la création de la future ligne entre Saint-Beauzire et Clermont-Ferrand, la liaison en transport en commun avec la zone d'activités des Gravanches et le futur magasin IKEA, et a également apporté son expertise sur des dossiers transversaux. tels que l'exploitation du Pôle d'Echanges Intermodal (PEI) de la gare de Clermont-Ferrand.

■ Lignes Périurbaines

Elles sont au nombre de 4 :

- Ligne **31** >> Châteaugay/Clermont-Fd
- Ligne **32** >> Sayat/Nohanent/ Clermont-Fd
- Ligne **34** >> Cournon/Le Cendre
- Lignes **35-36** >> Lempdes/Clermont-Fd et Pont-du-Château/Lempdes/Clermont-Fd.

3 transporteurs indépendants réalisent ces services.

Les matériels nécessaires à la réalisation de ces services sont la propriété des exploitants, seule la billettique est mise à disposition par l'autorité organisatrice.

Les marchés de 3 lignes interurbaines à échéance en 2013 (lignes 32, 34 et 35-36) ont été relancés, le 4^{ème} (ligne 31) est à renouveler en septembre 2014. Le SMTC soutient ainsi le tissu économique local en attribuant à des opérateurs, l'accomplissement de missions de service public.

INTERURBAINS			
LIGNES	Kilomètres parcourus	Montant du marché	Exploitant - Titulaire
Ligne 31	69 000	237 162,77 € HT	Loisirs et Voyages
Ligne 32	66 594	280 025,69 € HT	Loisirs et Voyages
Ligne 34	61 665	209 772,04 € HT	Loisirs et Voyages
Lignes 35-36	457 535	1 534 855,00 € HT	Cellier-Chevanet - Giron - Loisirs et Voyages (du 1 ^{er} janvier au 31 août) puis Cellier-Chevanet - Giron (du 1 ^{er} septembre au 31 décembre)
TOTAL	654 794	2 261 815,50 € HT	



Service exploitation et patrimoine

- Transports scolaires

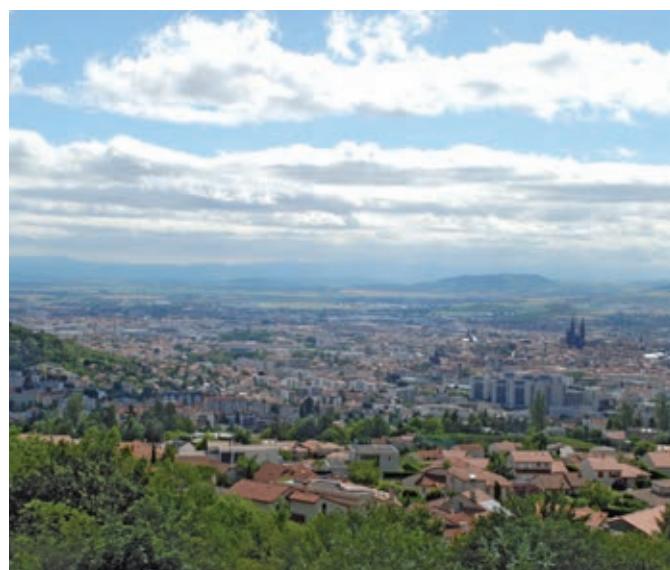
■ Transports scolaires

Le SMTC affrète directement des services de lignes régulières principalement à destination du public scolaire au sein du PTU.

14 marchés publics regroupent ces services. Ces 14 marchés couvrent la période du 1er septembre 2012 au 31 août 2016.

5 transporteurs indépendants en sont les attributaires. Les matériels nécessaires à la réalisation de ces services sont la propriété des exploitants, seule la billettique est mise à disposition par l'autorité organisatrice.

Marchés scolaires	Montant en € (HT)	Titulaire	Co-traitant	Principales communes desservies
M 12-13	75 789,44	Loisirs et Voyages		St-Genès - Champanelle
M 12-14	138 310,28	Nénot	Faure Auvergne	St-Genès - Champanelle
M 12-15	51 604,99	Faure Auvergne	Loisirs et Voyages	St-Genès - Champanelle
M 12-16	54 103,63	Loisirs et Voyages		St-Genès - Champanelle
M 12-17	75 681,36	Giron		Gerzat - Aulnat - Pont-du-Château
M 12-18	114 095,10	Nénot	Faure Auvergne	Orcines
M 12-19	31 966,99	Nénot	Faure Auvergne	Orcines
M 12-20	72 577,98	Loisirs et Voyages		Aulnat
M 12-21	36 064,50	Cellier-Chevanet		Cournon d'Auvergne
M 12-22	22 894,24	Loisirs et Voyages		Nohanent - Sayat
M 12-23	17 589,98	Nénot		Romagnat
M 12-24	118 330,97	Cellier-Chevanet		Pont-du-Château
M 12-25	54 707,06	Cellier-Chevanet		Ceyrat
M 12-26	24 554,39	Nénot		Royat



■ Nouveaux rythmes scolaires

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le SMTC a dû réaménager 3 marchés de lignes scolaires sur les communes de Châteaugay, Romagnat et Saint-Genès Champanelle et faire voter un avenant aux élus pour chacun des trois marchés.

- **Marché 10-20** : Châteaugay >> avenant de 30 000 €.
- **Marché 12-33** : Romagnat >> pas d'incidence financière.
- **Marché 12-13** : Saint-Genès Champanelle >> avenant de 35 000 €.

Service exploitation et patrimoine

• MooviCité



■ MooviCité

• La centrale de réservation

Elle gère les réservations des Transports à la demande (TAD) qu'elles soient à destination des personnes à mobilité réduite (PMR) sur l'ensemble du PTU ou tout public sur 7 zones.

En 2013, elle a traité 41 414 appels soit une augmentation de 9 % par rapport à 2012. Cette centrale est exploitée avec 4 opératrices téléphoniques qui assurent l'accueil et la prise de rendez-vous du lundi 7 h au samedi 19 h.

Les logiciels de paramétrage et de programmation des services sont la propriété du SMTCA.

• Le TAD tout public

Au nombre de 7 zones (Sayat, Châteaugay, Pérignat-lès-Sarliève, Orcines, Saint-Genès Champanelle, Saint-Genès-Champanelle/Orcines/Royat et Opme/Saulzet le Chaud/Beaumont), la production est de 278 728 km en 2013 contre 269 406 km en 2012 soit une augmentation de 3,46 %.

Le nombre de voyageurs transportés a été de 34 946 pour 15 026 courses soit un taux de groupage de 2,33.

• Le TAD-PMR

Ce service a :

- produit 308 593 km d'exploitation commerciale en 2013 contre 332 381 km en 2012, soit une baisse de 7,16 %,
- réalisé 32 239 voyages en 2013 contre 30 529 en 2012 soit une augmentation de 5,60 %.

Le taux de groupage est de 1,134 personne par voyage, en baisse de 1,07 % par rapport à 2012.

Transports à la demande	Nombre de personnes transportées	Nombre de voyages	Taux de groupage	Coût du service (en € HT)
Châteaugay	4 374	2 604	1,68	68 986,15
Orcines	8 161	2 721	3,00	94 787,78
Pérignat-lès-Sarliève	4 517	2 254	2,00	41 112,96
St-Genès Champanelle	5 790	2 149	2,69	95 609,01
Sayat-Nohanent	3 531	2 130	1,66	63 559,20
St-Genès Champanelle/Royat/Orcines	4 428	1 892	2,34	56 654,41
Opme/Beaumont	4 145	1 321	3,14	23 529,69
TOTAL	34 946	15 026	2,33	444 239,20

Le matériel roulant nécessaire à la réalisation de ce service est la propriété de l'exploitant.

Le marché regroupant la Centrale de réservation, le TAD PMR et le TAD tout public a été renouvelé le 1^{er} janvier 2013.

En attributaire, MooviCité est une filiale de Véolia Transdev, spécifiquement pour l'agglomération clermontoise.



Service exploitation et patrimoine

- Services annexes • Qualité

■ Services annexes : desserte de la gare du Panoramique des Dômes

L'année 2013 a été la 2^{ème} année de la mise en exploitation du train Le Panoramique des Dômes, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général.

Le SMTC a proposé une navette desservant la gare du train Le Panoramique des Dômes à partir de Clermont-Ferrand du **jeudi 2 mai au dimanche 29 septembre**.

Les services ont été assurés tous les jours de la semaine, du lundi au dimanche y compris les jours fériés, à raison de 6 allers-retours quotidiens.

16 242 voyageurs ont emprunté cette navette soit une augmentation de 30 % pour une période plus longue d'un mois et demi.

■ Qualité

• Méthodologie

La qualité du réseau urbain de l'agglomération clermontoise est analysée sur les périmètres suivants :

- rames et stations de tramway
- bus
- arrêts bus
- conducteurs
- agence T2C
- agents de contrôle
- téléphone
- Internet.

Les différents points composant chaque périmètre sont analysés selon les indicateurs suivants :

- propreté
- information
- disponibilité
- accueil
- conduite
- ponctualité.

Enfin, la ponctualité est mesurée sur chaque ligne de bus et le cadencement sur la ligne de tramway.

L'ensemble du référentiel de mesures du niveau de la qualité de ces périmètres a fait l'objet d'un partage avec chaque transporteur.

Ces échanges permettent d'envisager des améliorations et de les transposer en objectifs.

Les mesures sont effectuées tous les trimestres et sont réalisées :

- soit par un technicien dédié EFFIA (ou un technicien de l'entreprise co-traitante Catherine Delannoy et Associés) accompagné par un représentant de l'exploitant (mesures contradictoires) pour les indicateurs propreté, information et disponibilité,
- soit par un « client mystère » pour les indicateurs accueil, conduite et ponctualité (indicateurs liés au facteur comportemental).

Effia est une société spécialisée en contrôle qualité, appliquée aux domaines du transport de personnes.

En 2013, des mesures ont été réalisées, pour échantillonnages :

- **2006** pour le réseau urbain T2C
- **691** pour les lignes périurbaines
- **360** pour MooviCité dont :
 - .135 pour les PMR
 - .225 pour les TAD



Service exploitation et patrimoine

- Qualité

- Objectifs 2013 et résultats

- Le réseau T2C

	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2013
PONCTUALITÉ	45	80,00 %	81,18 %
INFORMATION	22	96,00 %	99,19 %
DISPONIBILITÉ	21	99,00 %	98,51 %
CONDUITE	17	98,00 %	97,24 %
ACCUEIL	10	98,00 %	97,36 %
PROPRETÉ	15	85,00 %	85,80 %
TOTAL	130	90,09 %	90,90 %



- Lignes périurbaines

Ligne 31 (Châteaugay)	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2013
PONCTUALITÉ	3	90,00 %	73,10 %
INFORMATION	3	80,00 %	100 %
CONDUITE	1	98,00 %	100 %
ACCUEIL	2	98,00 %	99,69 %
PROPRETÉ	1	98,00 %	100 %
TOTAL	10	90,20 %	91,87 %

Ligne 32 (Sayat/Nohanent - Clermont-Fd)	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2013
PONCTUALITÉ	3	80,00 %	84,60 %
INFORMATION	3	75,00 %	99,33 %
CONDUITE	1	98,00 %	100 %
ACCUEIL	2	98,00 %	99,69 %
PROPRETÉ	1	98,00 %	99,86 %
TOTAL	10	85,70 %	95,10 %

Ligne 34 (Cournon Le Cendre)	PONDÉRATION	OBJECTIF 2013	2013
PONCTUALITÉ	3	80,00 %	85,80 %
INFORMATION	3	75,00 %	100 %
CONDUITE	1	98,00 %	98,22 %
ACCUEIL	2	98,50 %	98,38 %
PROPRETÉ	1	98,00 %	98,36 %
TOTAL	10	85,40 %	95,22 %



Service exploitation et patrimoine

- Qualité

Lignes 35-36 (Pont-du-Château / Lempdes - Clermont-Fd)	pondération	objectif 2013	2013
PONCTUALITÉ	3	80,00 %	82,03 %
INFORMATION	3	75,00 %	100 %
CONDUITE	1	98,00 %	100 %
ACCUEIL	2	98,00 %	99,82 %
PROPRETÉ	1	98,00 %	99,92 %
TOTAL	10	85,70 %	94,57 %

>Transports à la demande (MooviCité)



Pèrimètre TAD Châteaugay	pondération	objectif 2013	2013
PONCTUALITÉ	2	80,00 %	94,44 %
INFORMATION	2	92,00 %	100 %
CONDUITE	3	98,00 %	100 %
ACCUEIL	3	97,00 %	100 %
PROPRETÉ	3	98,00 %	99,59 %
TOTAL	12	93,75 %	99,01 %



Pèrimètre TAD Royat	pondération	objectif 2013	2013
PONCTUALITÉ	2	80,00 %	91,67 %
INFORMATION	2	92,00 %	100 %
CONDUITE	3	98,00 %	100 %
ACCUEIL	3	97,00 %	97,62 %
PROPRETÉ	2	98,00 %	99,38 %
TOTAL	12	93,75 %	97,91 %

Pèrimètres autres TAD tout public + TAD PMR + Centrale d'appels	pondération	objectif 2013	2013
INFORMATION	2	92,00 %	99,96 %
CONDUITE	3	98,00 %	98,79 %
ACCUEIL	3	97,00 %	96,82 %
PROPRETÉ	2	98,00 %	99,62 %
TOTAL	10	96,50 %	98,60 %

Service exploitation et patrimoine

- Fraude

■ Fraude : bilan 2012/2013

L'enquête fraude est réalisée sur une année complète de septembre à août.

En 2012-2013, 2 à 3 jours d'enquête par mois ont été réalisés et 4 031 personnes interrogées.

Les périmètres enquêtés sont les suivants : espace transport (PTU), réseau urbain (lignes bus T2C), tramway, réseau périurbain (lignes périurbaines exploitées par différents transporteurs).

L'analyse porte sur le refus de présentation de titre, la fraude dure (voyageurs sans titre), la fraude constatée (voyageurs en situation irrégulière).

Le taux de fraude retenu est la somme de la fraude dure et de la fraude constatée.

On note une baisse de la fraude. Pour l'ensemble de l'espace transport de la compétence du SMT, **le taux de fraude est de 6,20 %**.

	Urbain	Tramway	Bus + tramway	Interurbain	Espace transport
2009-2010	3,80 %	8,30 %	6,02 %	4,00 %	5,80 %
2010-2011	4,80 %	9,60 %	6,97 %	3,90 %	6,58 %
2011-2012	5,50 %	11,40 %	8,17 %	4,50 %	7,67 %
2012-2013	4,80 %	8,90 %	6,50 %	4,20 %	6,20 %





Service exploitation et patrimoine

- Médiations et sécurité

■ Médiations et sécurité en 2013

Depuis 4 ans, le SMTC AC confiait à un prestataire OPTIMA, la réalisation d'une mission de médiation transport dans les services de transport urbain. L'objectif étant d'assurer une présence humaine d'accueil, d'écoute et d'orientation, de veille, de régulation des tensions, sur certaines lignes du réseau de transport et à certaines heures et en fonction de différents évènements.

Le SMTC AC a lancé en 2012 un appel d'offres pour confier à un nouveau titulaire la prestation de médiation sociale dans les transports. A défaut d'offres et Optima souhaitant se retirer, le marché a été prolongé de 6 mois afin de permettre les formalités de reprise du service médiation sociale dans les transports par la Régie T2C et ce depuis le 28 juin 2013.

Le budget global annuel de l'activité médiation confiée à T2C s'élève à 1 410 826 € pour une année complète.

23 médiateurs et 4 chefs d'équipe composent le service. Une équipe de semaine de 14 médiateurs (35 h) travaille du lundi au vendredi après-midi. Une seconde équipe de 9 médiateurs (27 h) fonctionne du vendredi au dimanche soir.

Si la fraude est relativement contenue jusqu'à présent, la « non-validation » se développe, en particulier sur les lignes autorisant la montée à toutes les portes du véhicule LHNS.

Dans le cadre de la certification NF Services, et suite à un audit en novembre 2013, l'AFNOR a renouvelé la certification NF Service concernant le service contrôle et notamment l'accueil, l'information, le contrôle et le service après verbalisation.

Concernant les faits impliquant directement le matériel et le personnel de T2C, ils ont baissé de 5% entre 2012 et 2013 avec une inflexion sur le tramway et une hausse sur les bus liées à la mise en place d'une ligne de substitution bus sur la ligne de tramway durant 7 semaines de l'été.

On enregistre une répartition des faits plus forte sur les mois d'avril et septembre que sur les autres mois de

l'année. De même, c'est entre 18h et 22h qu'ils sont les plus nombreux ainsi que le jeudi et le vendredi.

Un groupe technique Ville de Clermont – Ferrand, SMTC et T2C associant les services de l'Etat s'est réuni pour élaborer un système de vidéo protection qui sera déployé sur 3 secteurs autour de la ligne de tramway dans le courant du premier semestre 2014. Il s'agit du secteur des Vergnes, de celui de Croix de Neyrat et de celui de Saint-Jacques. Au total ce sont 15 caméra qui vont être déployées.



Service exploitation et patrimoine

- Contrôle de l'exploitation

■ Contrôle de l'exploitation - Nouveaux systèmes intelligents de transport (ITS) - SAEIV/Billettique

- Billettique

- Maintenance matériel billettique embarqué dans les cars interurbains :
 - . paramétrage au SMTC avec intervention sur les pupitres à partir d'un ordinateur portable,
 - . paramétrage chez les transporteurs en cas d'impossibilité de déplacement,
 - . interface avec VIX Technology pour la maintenance des matériels envoyés en dépannage
 - . installation, mise en service et transferts de matériel billettique embarqué.
- Administration du système informatique billettique pour les interurbains : modifications de gamme tarifaire, de lignes, de courses...
- Maintenance en direct ou en déporté des concentrateurs affrétés billettiques installés dans 4 stations du tramway.
- Ainsi que pour les P+R avec pilotage, administration et interventions en direct sur le terrain.
- Gestion des secrets billettiques (cartes SAM Maîtres) pour le renouvellement des cartes d'abonnement T2C.
- Lancement et suivi du marché public concernant l'évolution du système billettique de T2C à la norme européenne SEPA (Single European Payment Area).

• Évolution de la ligne 6 en LHNS

Lancement et suivi des marchés publics concernant la partie CFA (courants faibles) de la transformation de la ligne 6 en Ligne à Haut Niveau de Service (LHNS).

- Installation de 22 écrans d'information voyageurs et d'une cartographie scénarisée de la ligne C dans les nouveaux bus BHNS.
- Installation de 7BIV (Bornes d'Information Voyageurs) solaires en stations.
- Installation de 7 DTT (Distributeurs de Titres de Transports) en stations.
- Installation d'une couverture sans fil sur le dépôt de La Pardieu pour le transfert des données d'exploitation de la ligne C.

- Pôle d'Echange Intermodal (PEI) de la gare SNCF

Suivi des marchés publics concernant la partie CFA (courants faibles) de la transformation de la gare SNCF en Pôle d'Echange Intermodal (BIV, DTT).

- Gestion des postes opérateurs déportés (contrôle de l'exploitation)

- Production de statistiques (billettique ou SAEIV) à la demande concernant l'exploitation des transports publics sur le PTU (Périmètre des transports publics).

- Extension de la ligne A de tramway au quartier des Vergnes

- Réunions d'organisation de chantier sur la partie CFA.





Service exploitation et patrimoine

• Patrimoine

■ Patrimoine

Le Pôle patrimoine est en charge des investissements mis à disposition des exploitants tant au niveau aménagement du réseau (quai) qu'au niveau des équipements et infrastructures, (matériel roulant, bâtiment, outillages...). À ce titre, il arbitre et planifie les achats.

- Programme bus

Dans le cadre de sa politique de renouvellement du parc autobus mis à disposition de T2C, le SMTC a signé en 2010 et pour 4 ans, deux marchés à bons de commande pour l'acquisition de véhicules neufs :

- un pour les standards avec HEULIEZ
 - un pour les BHNS articulé (bus à haut niveau de service) avec IRISBUS/IVECO.

Depuis 2010, date de signature des marchés, ce sont 52 autobus standard aux normes environnementales Euro 5 qui ont été livrés en remplacement des véhicules ancienne génération ainsi que 25 BHNS pour la mise en LHNS des lignes B et C.

Ces livraisons de véhicules permettent la mise à la réforme d'autant de véhicules ayant atteint les 15 ans d'âge.

Ce renouvellement de véhicules ramène l'âge moyen du parc bus à 6,5 ans pour 177 bus à fin 2013.

> Standard

Livraison de 7 autobus standard 3 portes GNV, et 5 autobus standard 3 portes Diesel, climatisés, équipés de palette UFR et pouvant accueillir chacun une centaine de passagers.

➤ BHNS (Bus à haut niveau de service)

Les 14 premiers BHNS, bus à haut niveau de service, articulés Diesel climatisés équipés de palette UFR et pouvant accueillir 135 passagers et 2 UFR rouleront depuis un an sur la ligne B. Fin 2012, ce sont 11 véhicules BHNS qui ont été livrés pour équiper la ligne C.

À leur livraison, avant mise en exploitation, une période de test d'au moins une quinzaine de jours permet de valider leur mise en circulation.

L'acquisition de véhicules nécessite de nombreuses réunions techniques et visites en usine afin qu'ils correspondent aux spécificités du réseau clermontois.

En effet, chaque réseau à ses propres demandes tant au niveau aménagement qu'au niveau des équipements embarqués qui diffèrent d'un réseau à l'autre et oblige les constructeurs à travailler avec différents fournisseurs en vue d'intégrer les matériels au véhicule de base.

Montant de l'investissement : 8 790 000 € HT.



Service exploitation et patrimoine

• Patrimoine

➤ **Programme de renouvellement des véhicules mis à disposition de TRANSDEV dans le cadre du service MOOVICITE**

Deux consultations ont été lancées par le service patrimoine afin d'acquérir 2 véhicules légers et 2 véhicules pouvant accueillir simultanément jusqu'à 4 fauteuils roulants afin de renforcer la flotte de véhicules mise à disposition du service MOOVICITE TAD (Transport A la Demande) et service aux personnes à mobilité réduite.

Montant de l'investissement : 182 000 €HT.



➤ **Modification du système d'injection des autobus GNV Euro 3**

En 2001, le SMTCA s'est doté d'une station GNV afin d'approvisionner la flotte de bus au gaz arrivant sur le parc.

A ce jour, 58 véhicules sont en exploitation. Ces bus, de par leur date de fabrication, sont soumis à différentes normes Euros.

20 d'entre eux sont de norme Euro 3 et ont été livrés entre 2003 et 2004.

Afin d'augmenter la durée de vie de ces 20 véhicules GNV 2ème génération et donc de repousser leur renouvellement de 4 ou 5 ans une reprise du système d'injection a été mise en œuvre fin 2013.

Cette opération améliore et minimise leur impact environnemental. Le CRMT (Centre de Recherche en Machines Thermiques) qui a développé ce kit d'injection, allumage et contrôle moteur est chargé de réaliser la modification de ces véhicules sur 2 ans.

Pour rappel, un autobus GNV neuf coûte 328 000 €HT.

Montant de l'investissement : 365 000 €HT pour 20 véhicules.





• **Acquisition de matériels de billettiques VIX**

Dans le cadre de la mise en place du tramway en 2006, la société ERG devenue VIX TECHNOLOGY a équipé l'ensemble du matériel roulant mis à disposition de T2C en billettique embarquée.

Les valideurs de titres de transport référencés sur Clermont-Ferrand ne sont plus au catalogue fournisseur. De nouveaux équipements auraient remis en cause l'ensemble de la chaîne de remontée billettique via INEO (SAEIV).

Afin de repousser cette échéance, il a été commandé à VIX/ERG la mise en fabrication exceptionnelle d'un lot de matériels soit 44 équipements complets correspondant à l'équipement de véhicules de réserve et d'un parc de pièces de rechange mis à disposition des services de T2C.

Montant de l'investissement : 117 000 €HT.

• **Acquisition d'outillages pour EPIC-T2C**

Sur la base des demandes de l'exploitant et après réunions d'arbitrage sur leur opportunité, réalisation du marché annuel de fournitures d'outillages et matériels divers lancé en vue de renouveler ou équiper à neuf les services techniques de T2C.

Sont concernés les services installations fixes chargés de l'entretien de la plateforme tramway ainsi que de la petite maintenance des bâtiments, le service courants faibles ainsi que les services matériels roulants tramway et bus travaillant dans les ateliers.

Montant de l'investissement : 55 000 €HT.

• **Dossier Technique Amiante (DTA) centre de maintenance bus de La Pardieu**

La réglementation encadrant les sites industriels impose la possession d'un certain nombre de rapports obligatoire :

amiante (DTA), système de sécurité incendie (SSI), atmosphères explosives (ATEX)...

Le centre de maintenance de La Pardieu ayant été construit en 1974, et les textes encadrant l'amiante interdisent définitivement son utilisation à compter de 1996, la réalisation d'un diagnostic amiante a été confiée au bureau de contrôle SOCOTEC.

Sur la base de ce rapport et en fonction de ses conclusions, des travaux de désamiantage seront nécessaires et induisent le vote d'un budget correspondant.

Le Centre de maintenance tramway de Champratel construit en 2006 et l'agence commerciale de Largalaye réhabilitée en 2004 ne sont pas concernés par la recherche amiante.

Montant de la recherche amiante : 2 800 €HT.

• **Instruction des procédures de marchés publics pour l'acquisition d'outillages et la mise en œuvre d'un nouveau progiciel GMAO**

Consultation et analyse des marchés de fourniture d'outillages et matériels divers pour les services installations fixes/courants faibles et matériels roulant de T2C. Livraison prévue en 2014.

Montant de l'investissement : 100 000 € HT.

Instruction du marché négocié pour la migration de la gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) actuellement en place vers une version spécifique transport développée depuis peu par CARL SOFTWARE. Planning de développement sur 2014

Montant de l'investissement : 78 000 € HT.

En 2013, le pôle patrimoine a investi pour les exploitants :

> 9 354 800 €HT de matériels roulants, outillages et logiciels

> 294 150 €HT de travaux d'aménagement sur le réseau.

Service exploitation et patrimoine

- Quais aménagés

■ Quais aménagés année 2013

ARRETS	LIGNE	SENS	MARCHE	VILLE	MOBILIER	
Mairie de Lempdes	35 - 36	Delille Montlosier	Subvention	Lempdes	Achat standard E	
		Lempdes Le Pontel	MBC	Subvention	Subvention	
Croix Basse	35 - 36	Delille Montlosier	Subvention	Lempdes	Auvent std B	
Place F. Mitterrand	3 - 12	Cébazat	MBC	Romagnat	Achat std A	
Trioux	20	Gerzat	MBC	Clermont-Fd	Pose Std A en stock (ancien arrêt Devoir)	
Parc SNCF	10 - 35 - 36	Aulnat			Hydra pub	
Aubigné	10 - 35 - 36	Aulnat			Hydra pub	
Anatole France	10 - 35 - 36	Aulnat			Hydra pub	
Herbet	10 - 35 - 36	Aulnat			Standard A	
Hauts de Chanturgue	21	Blanzat			Standard E	
		Aubière			Standard E	
Croix Léonardoux	7	Tillon			Poteau MDO	
		Les Côtes			Poteau MDO	
Tillon		Terminus			Poteau MDO	
		Les Côtes			Poteau MDO	
Quatre Routes	6	Tamaris			Poteau MDO	
F. Roosevelt	6	Tamaris			Hydra pub	
E. Cristal	6	Tamaris			Standard A	
Chambre de Commerce	6	Lycée Descartes			Hydra pub	
Pont de Sarliève	6	Tamaris			Standard A	
		Cournon Lycée Descartes		Aubière	Standard A	
Mairie de Beaumont	4	Trémonteix Charcot	MBC	Beaumont	Achat Std E	



LE SMTC
LES SERVICES
Service exploitation et patrimoine

Service exploitation et patrimoine

- Quais aménagés

ARRETS	LIGNE	SENS	MARCHE	VILLE	MOBILIER
Lycée Descartes	6	Terminus	MBC	Cournon	Poteau MDO
		Tamaris			Hydra pub + Hydra non pub
J. Gardet	6	Tamaris			Double hydra pub
Biopôle	33	St Beauzire	MBC	Saint Beauzire	Standard A
Route de Lyon	36	Terminus	Subvention	Pont-du-Château	Standard C

MBC = Marché à bons de commande

Nombre de quais aménagés = 27



Service Ingénierie en écomobilité et services aux usagers

Organigramme du service

6 AGENTS

1 Chef de service

- Agent de catégorie A

3 Agents

- 2 Agents de catégorie B
- 1 Agent contractuel

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

2 Agents

- Agents de catégorie C mutualisés pour l'assistance administrative avec le Service exploitation et patrimoine

Les missions du service

Le service, créé en novembre 2012, conduit les réflexions nécessaires à toute politique de transport notamment à travers 4 grands volets d'activité :

- les études de mobilité (Enquêtes ménages, origines/destinations, modélisation...), les études plus globales concernant le développement urbain et ses conséquences en matière de mobilité
- la planification des déplacements (PDU [Plan de Déplacements Urbains], lien avec le SCOT, le PLH communautaire et les PLU [Plan Local d'Urbanisme]...), l'orientation pré-opérationnelle des projets
- le conseil en mobilité (PDE/PDIE, pedibus, public en insertion, bureau des temps, forums, présentations...)
- la création des services innovants (autopartage, covoiturage, vélos en libre service...)





Les principales délibérations

• Comité Syndical du 8 février 2013

D13 > PDE France Télécom : renouvellement

• Comité Syndical du 28 mars 2013

D7 > PDE SNCF : renouvellement

D8 > fonctionnement du service de location de vélos

• Comité Syndical du 27 juin 2013

D02 > Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage par l'Agence d'urbanisme et de développement pour évaluer le PDU et sa conformité avec le Scot.

D13 > Colloque Open Data organisé par l'Université Blaise Pascal : participation financière du SMTC

D26 > Service vélos : convention Ville de Clermont Ferrand

D27 > Service vélos : convention Ville de Chamalières

D28 > PDE : cofinancement études

D29 > PDE Hôpital Sainte-Marie : renouvellement

D30 > PDE : changement exploitant du service vélo

D37 > Service vélos : mise à la réforme, sortie du patrimoine

• Comité Syndical du 03 octobre 2013

D11 > PDE Ville de Clermont-Ferrand/CCAS : renouvellement

D12 > PDE Banque de France (Clermont-Ferrand)

D14 > Convention d'objectifs avec Covoiturage Auvergne – avenant 1 de prolongation

• Comité Syndical du 26 novembre 2013

D11 > Propositions d'évolution du dispositif VLS

D12 : Consultation pour avis du projet de Plan de Protection de l'Atmosphère de la Préfecture du Puy-de-Dôme

D13 > PDE DREAL/DDT/DIR MC : renouvellement

Les grands thèmes

■ Enquête Déplacements Grand Territoire (EDGT)

- Suivi des conventions de partenariat financier (enquête cofinancée par l'État, le Conseil régional d'Auvergne, le Conseil général du Puy-de-Dôme, l'ADEME, le FEDER).
- Élaboration de l'Atlas des résultats et des fiches territoriales (en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole).
- Plan de communication pour restitution des résultats.
- Organisation de la conférence de presse annonçant les principaux résultats de l'enquête.

■ PDE (Plan de Déplacements d'Établissements)

- Travail de suivi : accompagnement et/ou renouvellement des PDE existants.
- Signature d'un nouveau PDE : Banque de France (Clermont-Ferrand). Le nombre de PDE est donc porté à 20 et ils concernent plus de 33 800 salariés/agents.
- Suivi du Club PDE qui regroupe en réseau les référents PDE des établissements signataires d'une convention et ceux intéressés par la démarche.

■ Conseil en mobilité des publics en insertion

- Étude d'un partenariat avec Clermont Communauté et les organismes d'insertion, dans le cadre du PLIE de l'agglomération clermontoise, afin de mener des actions de conseil en mobilité auprès des publics en insertion.

■ Plan de Déplacements Urbains (PDU)

- Démarrage de la phase évaluation/diagnostic
- Pilotage de la révision.

Service Ingénierie en écomobilité et services aux usagers

■ Études

- Réalisation de l'étude pour la mise en place d'une tarification solidaire (en cours).
- Pilotage de l'étude de faisabilité d'un Centre de distribution urbain de marchandises, cofinancée par le programme Écocité (en cours).
- Réalisation de l'étude de l'interopérabilité sur le territoire et d'une tarification intégrée évolutive, cofinancée par le programme Écocité.
- Réalisation des études de faisabilité de l'extension de la ligne de tramway à Cournon d'Auvergne et à Cébazat.
- Réalisation d'une étude pour la réalisation d'un service d'autopartage dans l'agglomération clermontoise.
- Lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la production d'un cahier des clauses techniques particulières pour la refonte du modèle multimodal de déplacements.
- Démarrage de la concertation pour mettre en œuvre une désynchronisation des horaires pour les collèges du corridor du tramway.

■ Participation à des projets partenariaux

- Mise en place de la centrale de mobilité régionale « Auvergne Mobilité » avec l'ensemble des 13 AOT de la Région Auvergne.
- Participation à l'étude PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) menée par la DREAL Auvergne.
- Participation au PLH (Plan Local de l'Habitat) de Clermont Communauté.
- Contrat Local de Sécurité Transport : suivi du contrat et des actions de sécurisation de la ligne de tramway, suivi des actions de médiation dans les transports publics urbains.
- Réseau Européen Civinet Francophone : participation aux réunions et aux ateliers organisés par le réseau.
- Copilotage du Comité technique tarification intermodale : Conseil Régional/SNCF - SMTC/T2C.
- Participation au Plan Local d'Urbanisme Ville de Clermont-Ferrand.
- Participation à la révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire d'Auvergne (SRADDT) et du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT).
- Pilotage du groupe exploitation du PEI (Pôle d'Échanges Intermodal) de la gare SNCF de Clermont-Ferrand.



■ Services innovants

- Covoiturage : suivi de la convention d'objectifs avec l'association Covoiturage Auvergne. Réflexion et repérage d'aires de covoiturage potentielles sur le territoire de SMTC en lien avec le Conseil général du Puy-de-Dôme.
 - Vélo : mise en œuvre du nouveau service de location de vélos en libre service et en longue durée C.vélo, implantation des premières stations des vélos en location en libre service (VLS), suivi du marché d'exploitation du service confié à la société VELOGIK, réflexion et travail préparatoire pour planter de nouvelles stations VLS.
- Élaboration du marché à bons de commande pour le renouvellement de la flotte de vélos en location longue durée (VLD). Réflexion sur les aménagements cyclables dans le cadre du PDU.



Les perspectives 2014

■ Enquête Déplacements Grand Territoire

- Conférence de presse pour la remise de l'Atlas des résultats et des fiches territoriales.
- Suivi des conventions de partenariat financier (enquête cofinancée par l'État, le Conseil régional d'Auvergne, le Conseil général du Puy-de-Dôme, l'ADEME, le FEDER).
- Mise en place du Comité de suivi de l'enquête.
- Plan de communication pour restitution des résultats.

■ Plan de déplacements d'établissements

- Poursuivre l'accompagnement des PDE.
- Développer les démarches PDIE (Plans de Déplacements Inter Etablissements) dans les zones d'activité de l'agglomération.
- Développer les outils de communication spécifiques permettant d'améliorer le démarchage et l'implication des établissements (kit, logo, panneaux d'information...).

■ Études

- Finalisation de l'étude CDU.
- Finalisation de l'étude pour la mise en place d'une tarification solidaire (Mission complémentaire).
- Négociation avec la Région Auvergne pour la mise en place d'un titre unique urbain + TER.
- Lancement d'un marché concernant la refonte du modèle multimodal de déplacements.
- Étude d'accessibilité et de desserte des quartiers Saint-Jean, Estaing, République et Cataroux.

■ Open Data

- Construire un programme pluriannuel et une méthodologie de libération des données du SMTC

■ Bureau des temps

- Étudier en partenariat avec Clermont Communauté la faisabilité d'une désynchronisation des horaires pour les collèges situés le long du corridor du tramway.



■ Services innovants

- Covoiturage : collaboration avec l'association Covoiturage Auvergne et le Conseil général du Puy-de-Dôme (définition d'aires sur le PTU). Élaboration de la nouvelle convention d'objectifs avec l'association Covoiturage Auvergne. Réflexion et repérage d'aires de covoiturage potentielles sur le territoire de SMTC.
- Vélo : poursuite du déploiement du nouveau service de location de vélos. Implantation des 12 nouvelles stations de ville en libre service. Suivi du marché d'exploitation et évaluation annuelle du service. Réflexion sur un plan vélo en collaboration avec Clermont Communauté, les Communes et Vélocité63, sur la base des itinéraires identifiés comme prioritaires dans le PDU. Suivi du marché à bons de commande pour le renouvellement de la flotte de vélos en location longue durée.

Service des grands projets opérationnels

Activités du service

- Travaux neufs
- Economie des projets
- Travaux d'entretien maintenance système tramway / et installations fixes
- Expertise et maintenance matériel roulant
- Sûreté de fonctionnement
- Gestion des réseaux tramway – DICT
- Assistance à Maîtrise d'ouvrage tramway de CUENCA

Organisation du service

10 AGENTS

1 chef de service : Directeur de projets

Pôle Maîtrise d'ouvrage et pôle technique tramway installations fixes et courants faibles

2 ingénieurs : catégorie A

3 ingénieurs (société extérieure) :

- 1 ingénieur coordination : projet PEI (Pôle d'Échanges Intermodal)
- 1 ingénieur VRD : projet PEI + maintenance plateforme ligne A
- 1 ingénieur pluridisciplinaire sous-systèmes tramway

Pôle expertise maintenance matériel roulant tramway

1 ingénieur de catégorie A

Chef de projet évolution matériel roulant

Pôle foncier et économie des projets

1 agent de catégorie A

Assistance administrative

2 agents catégorie C dont 1 administratrice GED



Projet de service

Objectif : un référent par sous-système et une organisation fonctionnelle structurée en pôles de compétences permettant d'avoir une vision globale sur l'activité du service.

Mise en place d'un outil informatique partagé et commun à tous les agents du service pour la gestion documentaire : 1 dossier d'entrée unique > classement et archivage du service.

Mise en place d'un outil d'enregistrement et de suivi des courriers arrivés : accès libre à l'information concernant le service.

Une réunion de service hebdomadaire.



Service des grands projets opérationnels

- Grands projets • Extension tramway

Grands projets

- Pilotage des grands projets opérationnels
- Organisation fonctionnelle et coordination des intervenants
- Management des contrats
- Conduite d'opérations et coordination technique
- Suivi financier et gestion des recettes
- Mise en service
- Évaluation socio-économique des projets.



■ Extension de la ligne de tramway

• Programme et planning

Le SMTC a arrêté, par délibération, le programme de l'opération (2008) ainsi que le plan de financement du projet (2010) sur la base de la reconduction des technologies, infrastructures et équipements mis en œuvre sur la ligne A.

Le plan de financement et les décisions attributives de subvention (Etat, FEDER, Région...) qui en découlent, reposent sur un modèle économique validé par l'ensemble des services instructeur et autorités décisionnelles (CETE, Ministère, GART...).

L'extension de la ligne :

- 1,7 km de tracé et 3 nouvelles stations
- temps de parcours : 5 minutes
- pôle d'échange au Stade Montpied
- deux rames (acquises en 2009).

L'extension de la ligne se quantifie comme suit :

- 3 400 mètres linéaires (ml) de voies en ligne
- 300 ml de voies au dépôt
- deux zones de manœuvre et 8 communications
- une nouvelle sous-station énergie
- un bâtiment de remisage IF (installation fixe).

Le projet d'extension consiste à desservir les quartiers de Champratel et du Château des Vergnes, situés au nord de l'agglomération.

L'ensemble des systèmes techniques mis en œuvre pour la construction de la première ligne sont reconduits. Cette disposition est induite par la maintenance afin de conserver les mêmes matériels et ne pas constituer de pièces de stock supplémentaires, et de reproduire l'usage des procédures déjà en place.

L'année 2013 s'est caractérisée par la réalisation de la phase d'exécution : études (3 mois), travaux (12 mois), essais (3 mois) et la mise en service le 14 décembre 2013.

Les travaux de démolitions de la station de pompage Michelin et du Centre commercial des Vergnes se sont terminés en début d'année 2013 pour laisser place aux travaux d'infrastructure système : plateforme, LAC, voie et travaux de bâtiment.

Service des grands projets opérationnels

- Grands projets • Extension tramway

Les travaux réalisés dans le cadre de cette opération ont porté sur :

- les démolitions préalables à la réalisation de l'extension
- la plate-forme de roulement
- le guidage
- l'énergie de traction
- la ligne aérienne de contact
- la signalisation ferroviaire et la signalisation lumineuse tricolore des carrefours sécants
- les aménagements VRD du carrefour de raccordement de la ligne nouvelle et du pôle d'échange
- les modifications du dépôt de remisage et la création d'un bâtiment de remisage pour les véhicules de maintenance des installations fixes.

Le SMTCA a reçu, en date du 11 décembre 2013, l'arrêté préfectoral autorisant la mise en service voyageurs de l'extension de la ligne de tramway à compter du 14 décembre 2013. Cet arrêté confirmait l'achèvement du programme de travaux et d'essais, conformément aux spécifications des cahiers des charges et au planning initial d'exécution.

Depuis cette date, le prolongement de la ligne de tramway est en exploitation nominale et la phase de vérification d'aptitude au bon fonctionnement (VABF) est engagée pour une durée de trois mois. A l'issue de la vérification du service régulier, les opérations préalables à la réception seront programmées, point de départ de la période de garantie générale. Les décomptes généraux et définitifs des marchés de travaux pourront alors être signés.

• Évolutions de programme

Afin d'améliorer les conditions d'exploitation du système, il a été proposé, en accord avec notre exploitant, d'installer une zone de manœuvre supplémentaire en avant gare à la station terminus « Les Vergnes ».

La réalisation d'une communication d'avant gare remplit un double objectif :

- en exploitation nominale, elle permet un gain de temps pour le retour des rames,

- en exploitation exceptionnelle, elle permet de stocker jusqu'à 3 rames et, pour des besoins de matchs au stade Gabriel Montpied, de les faire partir ensuite en rafale.

La configuration préconisée par notre exploitant est celle avec les deux appareils de voie orientés de manière identique. Cette configuration permet le maintien de l'appareil de voie d'arrière gare tel que défini dans le programme initial, privilégiant ainsi la faisabilité à terme d'un prolongement de ligne jusqu'au réseau ferroviaire.

- Le projet d'extension tramway a constitué une opportunité pour intégrer la migration du progiciel Panorama au périmètre du projet afin de mutualiser les coûts et minimiser les risques.
- En cas de forte chaleur la température des baies CFA augmente significativement jusqu'à atteindre pour certaines le seuil de déclenchement de la mise en sécurité de 45°C. Le projet d'extension tramway a permis aussi de modifier la ventilation des baies existantes par la modification d'entrée d'air et la pose d'un nouveau ventilateur équipé d'un déflecteur en substitution de l'actuel.
- Dans le cadre du marché « Aménagements urbains » lié à l'extension de la ligne de tramway, le SMTCA a pris en charge l'installation, la programmation et la mise en service de la signalisation lumineuse tricolore (SLT) de l'ensemble des carrefours nouvellement créés.

A la mise en exploitation du tramway, la Ville de Clermont-Ferrand a pris le relais en ce qui concerne la supervision, la coordination et la maintenance de ces équipements, dans le cadre d'une convention de transfert.





Service des grands projets opérationnels

- Grands projets • Extension tramway



Initialement prévu via un réseau @IP, la Direction de l'Espace Public de la Ville de Clermont-Ferrand a sollicité le SMTC, par courrier en date du 2 avril 2013, pour que soit, *in fine*, reconduite la technologie de coordination filaire mise en place sur les 57 carrefours de la 1^{ère} ligne de tramway.

- Dans le cadre de l'extension du Centre de maintenance, le permis de construire du bâtiment de remisage des véhicules de maintenance des installations fixes, notifié par la Ville de Clermont-Ferrand le 10 mai 2012, était assorti des prescriptions suivantes :
 - les eaux pluviales (toitures, voies d'accès et stationnement) seront récupérées et rejetées au réseau public,
 - nécessité d'un système de rétention des rejets eaux pluviales 450 m³/ha imperméabilisé, débit de fuite 3 litres/s/ha imperméabilisé,
 - en application de l'article 44 du règlement sanitaire, toutes dispositions doivent être prises pour s'opposer à tout reflux d'eaux usées provenant de l'égout en cas de mise en charge de celui-ci.

Pour satisfaire à ces obligations, il a été nécessaire de créer un bassin d'orage avec séparateur d'hydrocarbures, régulation et surverse.

- De plus, pour répondre aux prescriptions du permis de construire du bâtiment de remisage des installations fixes, il s'est avéré nécessaire :
 - de collecter toutes les eaux de ruissellement afin de

les diriger vers un bassin d'orage, ce qui impose la mise en place de nouveaux réseaux au droit des aménagements existants initialement maintenus, - de repositionner l'entrée de la parcelle sur la rue de Flamina afin de répondre aux exigences du permis de construire (article 4 du PC 63113 12 G0018)

Pour satisfaire à ces obligations, des aménagements de surface de la totalité de la parcelle, ont été nécessaires.

- Les mesures d'éclairages au sol du carrefour rue du Pont de Neyrat/Flamina, réalisées par la Ville de Clermont, ont fait apparaître une zone d'ombre.

Après analyse, ce point a pu facilement être levé par le rajout d'un candélabre supplémentaire le long de la ligne de tramway.

- La Ville de Clermont-Ferrand, ayant engagé un grand chantier de maîtrise des énergies, a formulé le souhait de voir le raccordement des trois nouvelles stations tramway sur l'éclairage public ville avec insertion de modules de télégestion permettant de gérer le réseau à distance.

Le financement de ces prestations supplémentaires a été inscrit au niveau des autorisations de programme et crédits de paiement du projet d'extension et a été imputé au poste « aléas du projet ».

La mise en service voyageur de cette extension de ligne, suite aux résultats des essais et à l'avis favorable sur le dossier de sécurité, a été faite le 14 décembre 2013.

Service des grands projets opérationnels

• Grands projets • Extension tramway

• Économie des projets - Gestion du volet recette du projet d'extension tramway

Pour rappel, le niveau des subventions attendues est le suivant :

- État (Appel à projets Grenelle 2)	1,890 M€
<i>dans le cadre du programme d'investissement d'avenir Écocités</i>	
- État CPER	3 M€
- Région Auvergne	CPER 3 M€
- FEDER	3 M€
- ANRU	0,5 M€

Les premières conventions financières ont été signées en 2011. Les outils de suivi financier de l'opération ont été mis en place.

Plus de 5 M€ de subvention ont été perçus en 2013 :

- État (Appel à projets Grenelle 2)	296 337 €
- Région Auvergne CPER	1 244 339 €
- État CPER	1 868 286 €
- FEDER	1 756 066 €
- ANRU	soldé en 2014

• Foncier

**Lors de la réalisation de la ligne de tramway, le SMT
a acquis plusieurs parcelles de terrain le long de la
ligne de tramway, afin d'en permettre la bonne
construction.**

**Aujourd'hui, le SMTC gère les parcelles délaissées, en
les cédants à différents acquéreurs. Cette démarche
est toujours en cours, les parcelles étant traitées au
cas par cas.**

• La parcelle AI 129 (1998 m²) propriété du SMTC a été acquise en son temps pour modifier le carrefour rue de Flamina/rue du Pont de Neyrat dans le cadre de l'extension tramway (zone de débranchement, implantation armoire de signalisation ferroviaire, continuité piétonne, etc.).



Les 9/10^{ème} de la parcelle AI 129 non impactés par les travaux sont aujourd'hui cessibles.

Par courrier en date du 4 avril 2013, la SAS Collange Immobilier nous a fait part de son intérêt pour l'acquisition du délaissé de cette parcelle lorsque les aménagements seraient terminés.

• Lors de la démolition du groupe scolaire Fousson et du bornage de l'extension ouest du Centre de maintenance tramway, le service urbanisme de la Ville de Clermont-Ferrand nous a fait part de son souhait de voir réaliser un alignement droit allant de la rue de Flamina à la rue André Pougheon.

Ce projet d'alignement de la parcelle hébergeant le Centre de maintenance avait pour objectif d'anticiper les aménagements dans le cadre de l'urbanisation future de ce secteur.



Service des grands projets opérationnels

- Grands projets • Extension tramway

Le découpage réalisé a fait apparaître un triangle de 876 m² (AI 421) actuellement aménagé en espace vert, propriété du SMTC, susceptible d'être cédé à la Ville pour une fusion avec la parcelle riveraine AI 161 déjà propriété de la commune (Ex. assiette foncière du groupe scolaire Fousson).

- Le SMTC est propriétaire de la parcelle cadastrée DY 627, parcelle aménagée en voie de circulation ouverte sur la rue Condorcet.

Cette voie routière, sécante avec la plateforme tramway, donne accès au parking du gymnase René Soulier, au parking personnel du Lycée Lafayette et accessoirement à la partie sud-est du parking T2C de La Pardieu.

Par courrier en date du 20 juin 2013, la Région nous informe qu'elle mène une étude pour la création d'une chaudière à bois destinée au lycée Lafayette et sollicite le SMTC pour obtenir une autorisation de sortie de ses camions d'approvisionnement sur cette voie.

La réponse positive faite à la Région (cf courrier 44506 du 18/07/2013), pour lui permettre de lancer son étude de faisabilité, engage la responsabilité du SMTC quant au maintien de cette voirie en état lorsqu'elle sera régulièrement circulée.

Compte tenu du gabarit des véhicules susceptibles d'emprunter ce parcours, nous avons proposé de rétrocéder à l'euro symbolique, pour déclassement et insertion dans le domaine public de la commune de Clermont-Ferrand, la parcelle DY 627 dans son ensemble.

Cette rétrocession, une fois effective, permettra de mettre en conformité l'arrêté n°2007P0870 pris par la Ville pour la création du carrefour C305 et la signalisation tricolore correspondante implantée sur le domaine privé du SMTC.

• Le SMTC est propriétaire de la parcelle cadastrée EX 437, acquise pour élargir et aménager l'angle du boulevard Winston Churchill et de la rue Georges Rissler lors de la construction de la ligne de tramway.

LOGIDÔME sollicite le SMTC afin que lui soit rétrocédé le délaissé de cette parcelle soit 13 m² qui reste dans son emprise foncière.



Après bornage par le cabinet de géomètre expert GEOVAL, il apparaît que 6 m² de cette même parcelle sont situés sur le domaine public (trottoir) de la commune de Clermont-Ferrand.

- La parcelle AI 385 (2181 m²), propriété du SMTC, a été acquise en son temps pour réaliser la plateforme tramway en sortie du centre de maintenance et conservée jusqu'à ce jour pour réaliser les travaux de la zone de débranchement et l'extension du réseau d'assainissement communautaire.

Les 8/10^{ème} de la parcelle AI 385 non impactés par les travaux sont aujourd'hui cessibles.

Par courrier en date du 27 septembre 2013, le Groupe JOB'AGGLO nous a fait part de son intérêt de tout ou partie de cette parcelle lorsque les aménagements seraient terminés et propose de faire porter cette acquisition par la SCI FELIXIMMO association intermédiaire du Groupe JOB'AGGLO.

Service des grands projets opérationnels

- Grands projets • Pôle d'Échanges Intermodal (PEI)

■ Pôle d'Échanges Intermodal (PEI)

La période triennale 2008-2010 a permis à l'ensemble des acteurs de mener les études préliminaires et d'avant-projet sur l'ensemble des actions prévues dans le Protocole d'intention.

Le SMTC, assurant la coordination institutionnelle du projet, a instruit le dossier en 2011 de façon à conclure le protocole définitif.

Par délibération n° 5 du 26 mai 2011, le Comité syndical du SMTC a arrêté la participation financière du SMTC à la somme de 1 804 037 € pour la réalisation du **Pôle d'Échanges Intermodal de la gare SNCF de Clermont-Ferrand** comprenant l'aménagement du site propre au plus près du bâtiment voyageurs et a autorisé le Président à signer le Protocole définitif arrêtant ainsi le plan de financement de l'opération.

La réactualisation du coût de l'opération, aboutit au montant de 17 389 437 € HT, contractualisé, au travers de la signature par l'ensemble des partenaires, du protocole définitif en août 2011.

Inscrite dans le cadre du Contrat de projets État-Région 2007-2013, l'opération bénéficie de participations financières de la part des partenaires qui sont :

- la Communauté Européenne (FEDER)
- l'État
- la Région Auvergne
- le Conseil Général du Puy-de-Dôme
- Clermont Communauté
- la Ville de Clermont-Ferrand
- Réseau Ferré de France (RFF)
- Gares & Connexions (SNCF)
- le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise (SMTC-AC)

Afin de garantir une cohérence architecturale et technique dans l'aménagement de l'espace public du Pôle d'Échanges Intermodal (PEI) de la gare SNCF de Clermont-Ferrand, un groupement de commandes est constitué entre les différents maîtres d'ouvrage (Ville de Clermont-Ferrand/Clermont-Communauté/SMTC-AC) pour la réalisation des travaux liés aux actions 1 à 4 :

- **action 1** : création d'un Pôle Intermodal Routier
- **action 2** : aménagement du parvis de la gare côté nord
- **action 3** : réaménagement de l'avenue de l'Union Soviétique
- **action 4** : emprise TCSP.

En application de l'article 8 du Code des marchés publics, une convention de groupement de commandes est signée le 15 octobre 2012 entre la Ville de Clermont-Ferrand, Clermont-Communauté et le SMTC-AC en vue de la passation de marchés de travaux. La Ville de Clermont-Ferrand est désignée coordonnateur du groupement de commandes.



Service des grands projets opérationnels

- Grands projets • Pôle d'Échanges Intermodal (PEI)

À ce titre, le Comité syndical du 4 mai 2012 a autorisé le Président à signer la convention de groupement de commandes qui dispose dans son « article 4 - rôle du coordonnateur » que les parties confient au coordonnateur les missions relatives à l'organisation des opérations de mise en concurrence et de la commission d'appel d'offres, ainsi que la signature, notification et exécution des marchés de travaux au nom de chaque membres du groupement.

La convention de groupement de commandes prévoit donc la mise en place d'une Commission d'appel d'offres composée « d'un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement qui dispose d'une commission d'appel d'offres» (Art. 8-III du CMP).

La commission est présidée par le représentant de la Commission d'appel d'offres du coordonnateur.

Monsieur Louis VIRGOULAY a été désigné par la Commission d'appel d'offres du SMTC, le 10 avril 2013, comme représentant du SMTC-AC à la Commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

RÉSULTATS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDE

La consultation des entreprises a porté sur un marché ordinaire avec 6 lots dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

La Commission d'appel d'offres du groupement de commande Ville de Clermont-Ferrand/SMTC/Communauté d'agglomération de Clermont Communauté du 15 avril 2013 a décidé de retenir les entreprises suivantes :

• **lot n°1 : VRD > réseaux secs et humides, mobilier urbain/Marché n°13-108**

Estimation MOE, variante n°1	3 918 044,13 € (valeur décembre 2012)
Titulaire	EUROVIA DALA
	222 av. Jean Mermoz 63039 CLERMONT-FD CEDEX

Offre variante n°1 retenue 2 815 546,94 €

• **lot n°2 : éclairage contrôle d'accès > marché n°13-109**

Estimation MOE	298 371,53 € (valeur décembre 2012)
Titulaire	ENTREPRISE ELECTRIQUE
	18 rue de la Gantière 63009 CLERMONT-FD CEDEX 1

Offre de base 336 847,30 €

• **lot n°3 : signalisation vidéosurveillance > marché n°13-110**

Estimation MOE	335 384,59 € (valeur décembre 2012)
Titulaire	ENTREPRISE ELECTRIQUE
	18 rue de la Gantière 63009 CLERMONT-FD CEDEX 1

Offre de base 282 781,95 €

• **lot n°5 : bâtiment exploitation – maçonnerie > marché n°13-111**

Estimation MOE	460 931,85 € (valeur décembre 2012)
Titulaire	SANCHEZ SARL
	ZA Cheiractivités 63450 TALLENDE

Offre de base 418 431,10 €

Service des grands projets opérationnels

• Grands projets • Pôle d'Échanges Intermodal (PEI)

• Lot n°6 : auvents > marché n°13-112

Estimation variante n°1	1 401 729,88 € (valeur décembre 2012)
Titulaire	L'AUXILIAIRE DE LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE DE LA LOIRE ZI de Chacé Rue du Docteur Weys 49400 SAUMUR
Offre variante n°1	1 319 467,96 €.

• Lot n°4 : espaces verts déclaré sans suite, sera relancé en procédure adaptée selon l'article 27 III 2 du Code des marchés publics.

• Montant total des marchés de travaux (hors Lot 4)	5 172 075,25 € HT
• Estimation de notre maître d'œuvre	6 011 242,80 € HT
	(euros courants valeur mars 2013)
• L'estimation MOE du lot 4 est de	339 k€ HT (euros courants)
• Notification des marchés	fin mai 2013
• Période de préparation et début des études EXE	juin
• Début des travaux	juillet 2013
• Fin des travaux sur le domaine public	fin octobre 2014



Par ailleurs, dans le cadre du projet du Pôle d'Échanges Intermodal (PEI) de la gare de Clermont-Ferrand, le SMTCA a notifié le 28 février 2013 le marché M13-07 au BUREAU VERITAS relatif à la mission de contrôle technique agréé (OCTA) pour un montant de 15 775,00 € HT.

Dans le cadre réglementaire de l'instruction de notre permis de construire relatif au bâtiment du Pôle Intermodal Routier, une mission complémentaire concernant la sécurité des personnes dans les constructions en cas de séisme a été envisagée.



Service des grands projets opérationnels

• Grands projets • Pôle d'Échanges Intermodal (PEI)

• Phasages espaces public : principes

Il est rappelé que quel que soit la phase travaux les accès et la fonctionnalité de la gare seront conservés pour les usagers et les riverains.

2 voies de circulation seront toujours maintenues pendant les travaux.

Les taxis sont déplacés rue Albert et Elisabeth. L'aménagement de la station « taxis » provisoire a été réalisé début juin.

• Travaux sous maîtrise d'ouvrage SNCF

Les travaux concernant le transfert du « dépose minute » sur le parking côté Anatole France ont été réalisés en premier lieu. La mise en service du nouvel aménagement « dépose minute » s'est faite début Juin.

Une communication a été réalisée pour informer les usagers de la gare. Cette communication s'est faite avec des panneaux sur site, flyers distribués aux voyageurs...

En parallèle, le jalonnement du « dépose minute » a été réalisé par Clermont Communauté à la fin du mois de mai.

• Bâtiment du Pôle Intermodal Routier (PIR)

Le Conseil Général a rappelé au cours de la réunion du groupe de travail « exploitation » du 12 mars 2013, qu'un débat était ouvert sur l'usage et la gestion du bâtiment du Pôle Intermodal Routier. Ce bâtiment a été divisé en 3 espaces : un espace chauffeur, un espace attente et un espace accueil/vente.

Le Conseil Général souligne qu'il n'y a pas la nécessité d'avoir un espace pour les autocaristes Transdôme car la gare est uniquement une station de passage et pas une station terminus.

Le programme initial formalisé arrêté et contractualisé au travers de la signature du protocole d'accord définitif fait bien mention de ce bâtiment qui jusqu'à mars 2012

devait se réaliser sous maîtrise d'ouvrage SNCF.

Le Conseil Régional s'interroge aussi sur les besoins de cet espace et fait savoir que son exploitant des cars TER n'utilisera pas le local de relève conducteur.

Les AOT ont fait remonter ce point à leurs élus. Il appartient aux élus de décider s'il faut maintenir ou revoir le programme initial. Un comité de pilotage a été organisé en urgence et a conclu au maintien de cet équipement central pour l'objectif d'intermodalité porté par le projet du PEI.

Le groupe de travail « exploitation » devra, dans tous les cas, prévoir et définir les modalités d'exploitation du Pôle Intermodal Routier et la gestion du site du PEI et estimer les coûts de fonctionnement du PIR.

La solution la plus simple serait que l'entretien des infrastructures ainsi que la gestion de ces équipements soit pris en charge par une collectivité qui répercutera selon une clé de répartition à définir les charges de fonctionnement aux autres utilisateurs par voie de convention.

Le SMTC a rappelé que le projet a été construit en partenariat avec tous les cofinanceurs, maîtres d'ouvrage et exploitants du site. Ce bâtiment a été demandé par tous les partenaires en phase de consolidation du programme.



Service des grands projets opérationnels

• Grands projets • Pôle d'Échanges Intermodal (PEI)

• Information dynamique

Des séances de travail ont été organisées pour préciser le schéma multimodal d'information voyageurs. L'ensemble du site est traité. Il est prévu 11 écrans intermodaux. La SNCF en utilise 4 et il en reste 7 à répartir en charge d'exploitation et en propriété à chaque AOT.

Chaque écran sera alimenté en énergie et réseau. Le tirage des câbles est à la charge de la SNCF, le coût estimé était de 2 000 € par écran.

Le principe d'implantation définitif est en cours de validation et servira en données d'entrée pour les travaux d'infrastructure (MOE espace public).

Il a été décidé qu'une seule entité doit gérer la maintenance des écrans et les charges d'entretien seront reparties par convention.

• Information statique

La SNCF reste en attente d'une charte graphique pour les totems. Cette charte devra être validée par tous les intervenants du projet.

• Travaux à l'intérieur de la gare

Les travaux du bâtiment voyageurs de la gare débuteront en novembre 2014 et seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage SNCF, hors périmètre du protocole définitif.

• Évolutions de programme et aléas de chantier ayant entraînés un décalage planning et des coûts supplémentaires

1) Suite au problème majeur de sécurité vis-à-vis des réseaux découverts sous tension et non renseignés lors des demandes de DT et DICT :

- une recherche de documentation, d'archives et de plans a été menée,
- une réunion sur site le 06 novembre 2013 a été faite avec toutes les maîtrises d'ouvrage et les « sachants » de la SNCF afin de définir et d'organiser une campagne de reconnaissance,
- la maîtrise d'œuvre Fabre & Speller a ensuite organisé cette campagne de reconnaissance suite à cette réunion.

2) Les problèmes techniques rencontrés par la SNCF sur la Tour de l'horloge remettent en cause l'installation d'un ascenseur dans ce lieu. Une cellule de crise a été mise en place afin de trouver soit une solution technique, soit l'aménagement d'un ascenseur extérieur sur le parvis.

Les deux scenarii ont été étudiés avec leurs avantages et leurs inconvénients. Il s'agit d'une modification majeure du programme ; cet impact et ses coûts financiers ont été soumis à la validation du comité de pilotage : avis favorable pour le repositionnement de l'ascenseur sur le parvis.





Service des grands projets opérationnels

- Grands projets • Pôle d'Échanges Intermodal (PEI)

• Exploitation du site

Objectifs du groupe de travail :

- mettre en œuvre une convention générale de gestion et d'entretien du PEI gare sur les bases du protocole d'accord et toutes les conventions en découlant,
- mettre en œuvre un marché à bon de commande spécifique pour l'entretien des auvents entre la Ville de Clermont-Ferrand, le SMTC, la SNCF, le Conseil Régional et le Conseil Général.

• Avancement des travaux

- Parvis de la gare SNCF : les fondations de l'auvent sont réalisées. L'auvent sera mis en place à partir du 15 juin 2014.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la sortie du sous-terrain, la SNCF a rencontré des difficultés qui vont prolonger la globalité de l'intervention de six mois par rapport à leur date initialement annoncée. Un radier dont l'épaisseur était plus importante que prévu avec la présence d'un ferraillage réalisé avec des rails de chemin de fer rendent impossible l'installation d'un ascenseur à l'intérieur de la Tour de l'horloge, ces travaux pouvant mettre en péril la stabilité de la tour.

Le comité de pilotage a décidé en conséquence de positionner cet ascenseur accessible 24h/24 devant la tour, près de la sortie de l'escalier mécanique. Cette modification entraîne une réorganisation et une adaptation de l'ensemble des phasages et du planning des entreprises devant intervenir sur le parvis.

Les travaux concernant les réseaux ont été réalisés ainsi que les structures des revêtements de surface.

- Pole Intermodal Routier (PIR) : le montage de l'auvent et la mise en place de la verrière sont terminés. Le bâtiment est hors d'eau et hors d'air. L'aménagement intérieur est en cours de réalisation. Les voiries sont en cours d'exécution.

- Avenue de l'Union Soviétique : les travaux de voirie à l'ouest de l'avenue Albert et Élisabeth sont terminés. La pose des candélabres est en cours. La mise en place de la signalisation va débuter. Une vingtaine d'arbres vont être plantés.



• Circulation

- La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h
- La circulation est maintenue à une fois une voie dans les sens avenue d'Italie avenue Édouard Michelin (ouest-est). Une voie uniquement réservée aux bus est conservée dans l'autre sens (est-ouest)
- Les piétons peuvent emprunter le cheminement balisé le long du chantier.
- L'aire de stationnement réservée aux taxis et la zone C.vélo, sont toujours situées avenue Albert et Élisabeth.
- Les accès aux commerces de l'avenue de l'Union Soviétique sont conservés.
- La dépose minute est installée sur le parking rue Anatole France, avec un accès gratuit de 20 minutes.

Service des grands projets opérationnels

• Grands projets • GED

■ GED

Le SMTC a mis en place pour le projet d'extension de la ligne de tramway de l'agglomération clermontoise et dans le cadre du marché M10-21 conclu avec la société PROSYS dont l'échéance était fixée au 31 août 2013, un système de Gestion Électronique de Données (GED).

Ce choix a été motivé par :

- le nombre, la dispersion et l'éloignement des intervenants,
- la volonté d'optimiser les délais et la qualité des échanges d'informations techniques,
- l'obtention, de plans de synthèse et d'un DOE informatiques.

Dans le cadre des opérations engagées par le SMTC sur un programme d'investissement et d'entretien maintenance pour la période 2011/2014 récapitulé ci-dessous :

- déplacement de l'armoire SigF de Gaillard,
- démolition de la passerelle Auchan et reprise LAC,
- maintenance ligne A et reprise du Pont de Neyrat,
- PEI : Pôle Echange Intermodal,
- SMTC : extension de la ligne de tramway,
- SMTC - T2C : exploitation des données du tramway.

Les services techniques du SMTC ont souhaité étendre la GED à toutes ces opérations.

L'objectif poursuivi consistait à mettre en œuvre un service de travail collaboratif pour chaque opération qui a ainsi bénéficié d'un espace dédié pour lesquels les paramétrages du système sont spécifiques.

Le décalage des plannings de certaines opérations et les nouveaux besoins apparus depuis la signature du marché M10-21 ont amené le SMTC à prolonger le système électronique des données (GED), déjà en place, lui permettant de continuer de fonctionner pendant la durée des études et des travaux, et ce jusqu'à la fin de l'année 2014, soit pendant 14 mois à compter du mois de novembre 2013.





Service des grands projets opérationnels

- Entretien maintenance système tramway

Travaux d'entretien maintenance système tramway - Installations fixes

■ Travaux d'infrastructure

Suite à la mission d'expertise de la plateforme lancée en 2011, le service GPO a proposé un programme de reprise des désordres.

Le marché de maîtrise d'œuvre du programme d'entretien maintenance de la plateforme a été lancé fin 2012. Les travaux se sont réalisés en 2013 dans le cadre d'un marché de rénovation de la plateforme et de la voie.

Pendant des mois, nous avons travaillé à la mise en œuvre du premier programme de maintenance lourde des installations fixes de la ligne de tramway sur la base de l'état des lieux réalisé en 2011 et actualisé en 2012 et visant notamment à reprendre les désordres de la plateforme tramway (couche de roulement et boîtes à eau), à recharger le rail et à réparer de façon pérenne l'ouvrage d'art du « Pont de Neyrat ».

Sur ce dernier point, il faut rappeler que le SMTC est en expertise judiciaire depuis 2010 suite aux désordres apparus après la mise en service du tramway et qui se sont fortement dégradés les derniers mois.

Nous avons, pour réaliser ce programme, retenu la société SYSTRA en maîtrise d'œuvre et organisé nos marchés de travaux en 4 lots séparés :

- **lot 1** : entretien maintenance de la plateforme tramway : reprise complète de la couche de roulement des 3 zones les plus dégradées, reprise par pontage des fissurations, reprise des épaufrures des bordures du GLO....,
- **lot 2** : recharge du rail : reprise des linéaires hors cotes (<48mm),
- **lot 3** : modification des systèmes d'ancrage des couvercles des boîtes à eau,
- **lot 4** : reprise pérenne des désordres du Pont de Neyrat selon les préconisations de l'expert judiciaire.

A l'issue de la consultation et après analyse des offres, il s'est avéré que pour le :

- **lot 1** : nous avons retenu la société COLAS,
- **lot 2** : une seule offre émanant de la société NTL a été reçue et n'a pas été jugée satisfaisante au regard de son prix supérieur de 12 % à notre estimation, des exclusions qu'elle comporte (refus des pénalités, d'utiliser la GED, de faire les dossiers de recollement...), et de l'absence de garantie technique sur les reprises envisagées.

Le coût de recharge proposé par NTL est égal au coût du remplacement du rail à neuf.

- **lot 3** : nous avons retenu la société PY,
- **lot 4** : aucune offre n'est parvenue au SMTC.

S'agissant de la reprise des désordres du Pont de Neyrat, il fut dommageable de constater que les principaux acteurs de la construction de l'infrastructure tramway, concepteur et réalisateur du système TRANSLOHR, responsables des désordres et appelés à la cause dans le cadre du référe de expertise, n'aient pas daignés répondre à ce marché.

Pourtant, nous avions fait l'effort de réunir les conditions de faisabilité et de réussite de cette opération :

- fermeture de la ligne de tramway pendant sept semaines, du 8 juillet au 26 août 2013 et mise en place d'un réseau bus de substitution dont le coût s'élève pour la collectivité à 250 k€,
- accord de l'expert judiciaire, du Président du Tribunal administratif et de toutes les parties,
- portage financier de l'opération par le SMTC et inscription de 400 k€ au budget 2013,
- aucune demande indemnitaire du SMTC relative à la perte d'exploitation et la perte d'image,
- préconisation d'une solution technique de reprise viable et validée par l'expert.

Service des grands projets opérationnels

• Entretien maintenance système tramway

L'aggravation des désordres aurait vraisemblablement conduit à un arrêt d'exploitation de la ligne de tramway dans les mois suivants. Des reprises provisoires avaient été réalisées de nombreuses fois et celles-ci ne garantissaient plus le respect des tolérances rail/roue imposées par le système.

Le programme de travaux d'entretien et de maintenance de la ligne A de tramway a consisté à reprendre les désordres de l'ensemble de la plateforme et des installations fixes, ainsi que les désordres du Pont de Neyrat, avec comme contrainte une coupure d'exploitation de la ligne limitée à 7 semaines.

Concernant **la plateforme du tramway**, les travaux comprenaient la réparation des longrines des boîtes à eau ; le pontage des fissures transversales et longitudinales, ainsi que le faïencage, les reprises des épaufrures de la longrine béton, le remplacement du joint d'enrobé, le renouvellement de la résine de scellement du rail.

Les prestations ont porté essentiellement sur :

- réparation de 900 boîtes à eau, avec scellement des serrureries,
- pontage de 4 000 ml de fissures transversales et longitudinales par une résine,
- pontage de 700 ml de fissures dans les carrefours par une résine,
- reprise de 8 000 m² de couche de roulement en enrobé dans les zones d'orniérage important,
- reprise de 212 ml d'épaufrures de la longrine béton et substitution par une résine,
- remplacement de 1 500 ml de joint d'enrobé entre la longrine béton et les enrobés,
- démolition et reconstruction des deux longrines en extrémité du viaduc Saint-Jacques,
- reprise du revêtement méthacrylate par application d'une peinture blanche,
- des renforcements structurels sur des couches de roulements avec une application d'une géo membrane

pré-enrobée en particulier sur le secteur de Margeride.

Concernant le pont de Neyrat, la prestation consistait à reprendre toute la structure de la plateforme de l'ouvrage, jusqu'au ragréage du tablier et à la remplacer par une nouvelle structure.

Les prestations ont porté essentiellement sur :

- dépose des rails de type RG28 et des appareils de dilatation,
- dépose complète de la structure en enrobé de la plateforme tramway,
- dépose totale du complexe d'étanchéité
- ragréage du tablier,
- réalisation d'une nouvelle étanchéité,
- mise en œuvre de nouveaux joints de dilatation de l'ouvrage d'art,
- remise en état de l'assainissement,
- mise en œuvre d'une nouvelle plateforme tramway en béton,
- pose de nouveaux rails de type RG29 et des nouveaux appareils de dilatation.

Notre exploitant mainteneur T2C a profité de cet arrêt d'exploitation pour réaliser des travaux de remise en état de tous les appareils de voie en ligne.

Le coût des travaux, à la charge du SMT, est resté dans l'enveloppe financière affectée au programme.

Le montant total des travaux s'élève à la somme de 1 240 384,07 € HT.





Service des grands projets opérationnels

- Entretien maintenance système tramway

■ Travaux connexes

Le SMTC a profité de cet arrêt d'exploitation pour modifier le système d'ancrage de la Ligne Aérienne de Contact tramway (LAC) en accompagnement de la dépose de la passerelle « AUCHAN nord », opération portée par la Ville de Clermont-Ferrand.

De la même façon, pendant cette période, il a été décidé de transférer l'armoire de signalisation ferroviaire de Gaillard dans le cadre d'un marché négocié avec la société CEGELEC.

■ Mesures de la voie et de la LAC

Dans le cadre des recommandations du dossier de sécurité de la ligne de tramway, il est nécessaire d'effectuer un contrôle annuel permettant d'anticiper un entretien préventif couvrant l'intégralité de la plateforme et plus particulièrement la piste de roulement des pneumatiques ainsi qu'un contrôle de hauteur différentielle entre le rail et la bande de roulement.

Pour assurer le suivi de l'évolution de la plateforme, une campagne de mesures est réalisée chaque année dans le cadre d'un marché à bon de commande qui est arrivé à son terme. Dans le cadre de la surveillance de la voie tramway assurée par notre exploitant mainteneur T2C, il est nécessaire de vérifier les côtes de la largeur du rail de guidage permettant d'anticiper un entretien préventif et curatif du rail garantissant l'intégrité du sous système « guidage/voie » et répondant ainsi aux exigences de sécurité, et de vérifier la section du fil et le réglage de la LAC.

Aujourd'hui, ces mesures sont réalisées manuellement, et il a été décidé, afin de fiabiliser les mesures et faciliter les opérations de vérification et d'entretien de ces équipements de se doter d'appareils de mesures laser.



Le SMTC a lancé, le 19 juillet 2013, un marché à procédure adaptée en deux lots séparés, pour la fourniture, la mise en service et la formation aux systèmes de mesure du rail et de la ligne aérienne de contact du tramway :

- **lot 1 : géométrie de la voie**

- contrôle de la largeur du champignon du rail,
- contrôle de hauteur différentielle entre le rail et la bande de roulement

- **lot 2 : inspection de la LAC.**

> LEYFA Measurement SAS s'est vu attribué le lot 1 : géométrie de la voie.

> Pour le lot 2, le SMTC n'a pas reçu d'offre.

Le développement de l'appareil de mesures de la voie s'est fait en 2013 pour une campagne de mesures devant être réalisée au 1^{er} trimestre 2014.

Service des grands projets opérationnels

- Entretien maintenance système tramway

■ Nettoyage et maintenance des stations voyageurs

Renouvellement du marché portant sur la fourniture, l'entretien et la maintenance du mobilier urbain des stations tramway.

Le marché à bons de commande a été confié au groupement SARL PY/MIC SIGNALOC.

■ Entretien et maintenance de l'éclairage public, SLT et VLS

Un marché à bons de commande d'entretien et de maintenance de l'éclairage public, de la signalisation lumineuse tricolore et des stations vélos en libre service a été conclu avec l'Entreprise Électrique.





Service des grands projets opérationnels

- Expertise - Maintenance matériel roulant

Expertise - Maintenance matériel roulant

■ Gamme de maintenance et rétrofits

Toutes les actions de rénovation, de rétrofits ou d'évolution du système innovant Translohr ont été conduites à leurs termes au bout de deux ans. En concertation avec le constructeur NewTL, et grâce au retour d'expérience de l'exploitant, les organes en cause ont évolués et ont été changés, notamment les essieux moteur et le système de guidage.

La rénovation totale des systèmes de guidage s'est faite en usine à Duppigheim et a porté sur le remplacement des axes d'articulations, le renforcement de leur étanchéité et le changement des soufflets de protection des rotules.

Par ailleurs, après des mois de conception, de mises au point, d'essais et d'homologation, les dispositifs BST (Boîtier de Surveillance de Température), et CORAIL (COntrôleur dynamique du COnact au RAIL) ont pu être déployés sur l'ensemble du parc tramway de Clermont-Ferrand à l'automne 2013. Après 6 mois de retour d'expérience, ces dispositifs fonctionnent et contribuent à la sécurisation de l'exploitation du tramway clermontois.

De la même façon, la recherche et développement - (R&D), sur les galets et leurs bandages reste d'actualité et se poursuit. Si les bandages caoutchouc ont un potentiel supérieur à 20.000 km et ne présentent plus de déchitage, les nouveaux bandages polyuréthane ont un potentiel plus élevé, dépassant les 30.000 km et atteignant même les 40.000 km. Nous expérimentons encore les matières des jantes, en acier et en aluminium, et de nouvelles bagues auto-ajustables pour améliorer la rotation après serrage.

Outre ces contraintes exportées du sous-système de guidage, qui sont maintenant bien maîtrisées, les installations fixes, voies et lignes aériennes de contact, ont été reprises et corrigées, notamment pendant l'été 2013 à l'occasion de l'arrêt de l'exploitation, et les

procédures de sécurité préconisées par le constructeur sont bien appliquées par l'exploitant.

On peut affirmer que les conditions d'exploitations en sécurité du système et le respect des procédures de sécurité ont fait l'objet d'une mise à jour, notamment dans le règlement de sécurité, et qu'un suivi hebdomadaire et/ou mensuel est bien réalisé.

D'autre part, l'organisation de la maintenance tramway a été complètement revue, un nouvel encadrement est en place et la formation des personnels de maintenance a été renforcée. L'interaction des équipes du constructeur et de l'exploitant est mieux structurée.

Enfin, la mise à jour de la documentation d'exploitation et de maintenance est en bonne voie d'achèvement entre les différents partenaires - constructeur, exploitant et autorité organisatrice, elle devrait s'achever au cours du premier semestre 2014.

Le tramway innovant TRANSLOHR a maintenant parcouru plus de 8 millions de kilomètres à Clermont-Ferrand, à la satisfaction des usagers des transports en commun clermontois.



Service des grands projets opérationnels

- Expertise - Maintenance matériel roulant

■ Commande de la rame 27

Le 26 décembre 2009, la rame CF15 a été détruite par un incendie, en bout de ligne à la station La Pardieu gare.

Le 28 décembre 2009, l'avocat de T2C a assigné en référé expertise la société LOHR INDUSTRIE. Simultanément, T2C a déclaré le sinistre à la compagnie d'assurance GAN, titulaire du contrat d'assurance incendie du parc roulant.

Le 31 décembre 2009, le Tribunal de Grande Instance de Clermont-Ferrand a désigné Monsieur Michel DUBERNARD comme Expert judiciaire, afin de trouver les causes exactes de l'incendie. Les sociétés AXLETECH (concepteur ensemblier du système de freinage) et ARVIN MERITOR (fournisseur des étriers de frein) ont été appelées à la cause.

Le 5 mars 2012, Monsieur l'Expert a déposé son rapport d'expertise.

Le 17 février 2012, le GAN est intervenu pour mettre en place le versement d'un acompte permettant de commander une nouvelle rame.

Le 14 septembre 2012, le GAN et ses co-assureurs ont versé un acompte de un million d'euros (1.000.000 €).

Le 8 novembre 2012, NTL (ex LOHR Industrie) a adressé un devis pour la fabrication d'une nouvelle rame TRANSLOHR STE4 sur la base de 2 propositions :

- rame conforme aux spécifications du matériel de Clermont-Ferrand tel qu'en service actuellement, d'un montant de 3.475.000 € HT (hors équipements embarqués et ne tenant pas compte des évolutions normatives liées à l'accessibilité PMR). Le délai de fabrication est de 18 mois,
- rame bénéficiant de toutes les évolutions techniques disponibles selon la production actuelle, d'un montant de 3.150.000 € HT (hors outillages de maintenance spécifiques). Le délai de fabrication est de 12 mois.

Le SMTCA et l'exploitant T2C ont orienté leur choix vers la proposition 2, sachant que :

- elle conduira à gérer 2 parcs de pièces de rechanges,
- elle différenciera la maintenance des organes présentant des écarts par rapport à la définition des matériels en service,
- elle pourra conduire à des surcoûts d'études liés aux demandes d'évolution futures,
- elle présente un matériel très différent de l'existant en matière d'ergonomie du poste de conduite,
- elle peut avoir un impact sur le dossier de sécurité.

Les fournisseurs des équipements embarqués ont également communiqué leur proposition technique et financière.

Le financement de la commande, soit 30% du montant de la rame, a été assuré par l'acompte versé par l'assurance, soit 1 000 000 €.

Le solde de ce financement, réalisé pour l'essentiel par le remboursement de l'assurance, a été inscrit au budget primitif 2013.

Dans le cadre de cette acquisition, des questions d'interface SAEIV spécifique pour le TRANSLOHR CLERMONT-FERRAND Rame CF27 sont posées.

Postérieurement à la passation de ce marché, le constructeur NewTL nous a informé de la nécessité de développer une nouvelle interface spécifique avec le SAEIV dit de « nouvelle génération » et fonctionnant avec le réseau Ethernet.

Cette modification a pour but d'équiper la rame CF27 d'interfaces spécifiques liées au SAEIV et de permettre ainsi son utilisation avec le SAE actuellement en place à Clermont-Ferrand, sans effectuer de modifications sur ce dernier.



Service des grands projets opérationnels

• Expertise - Maintenance matériel roulant

Le 28 mai 2013, le marché M13-14, correspondant à l'acquisition d'une nouvelle rame et d'un lot d'outillages spécifiques, a été notifié à la société NewTL, pour un montant de 3 210 938,10 €HT. Le délai d'exécution des prestations est de 15 mois, dont 12 mois de fabrication et 3 mois de qualification. Le délai d'exécution des prestations part de la date de notification du marché.

Dans le cadre de l'acquisition de cette rame 27 qui s'accompagne d'une démarche partenariale associant le SMTC, son exploitant mainteneur T2C et le constructeur, l'analyse des écarts entre cette rame de deuxième génération et les rames du parc déployé à Clermont-Ferrand a montré des différences notables entre cette nouvelle rame et les rames du parc existant.

Un groupe projet mis en place doit permettre de lever tous les doutes sur les conditions futures d'exploitation et de maintenance de cette rame. Aussi des réunions de retour d'expérience ont été programmées avec pour objet principal la rame 27 et les évolutions sur le matériel roulant en cours de déploiement.

Les personnels de conduite aux côtés des équipes techniques et d'encadrement de T2C sont représentés dans ce groupe de travail, comme cela a été le cas dans le cadre du développement du prototype du dispositif de veille au pied.

Cette démarche de progrès mise en œuvre dans le cadre de l'acquisition de cette nouvelle rame, tenant compte de notre retour d'expérience, est aussi menée en parallèle sur le parc existant en vue d'améliorer l'ergonomie du poste de conduite du tramway en exploitation à Clermont-Ferrand.

Le SMTC s'est engagé à définir un programme d'études permettant dans le cadre d'une approche partenariale intégrée de faire évoluer la cabine de conduite Translohr.

Le processus de mise en fabrication de la rame étant lancé sur la base du modèle de la rame « type RATP »

dont à notre connaissance aucun retour d'expérience négatif n'est à déplorer s'agissant de l'ergonomie du poste de conduite ; les améliorations demandées par le CHSCT de T2C ont nécessité de suspendre la chaîne d'assemblage de la rame 27.

Toute modification par rapport à la commande initiale fera l'objet d'un coût de développement supplémentaire à la charge de la collectivité, qui sera soumis à l'arbitrage des élus.

Par ailleurs, il a été convenu de la nécessité de nous faire accompagner dans cette démarche par un ergonome conseil. L'expertise ergonomique est en cours.



• **Mise en place d'une pédale homme-mort sur la rame CF27 de Clermont-Fd**

Le SMTC a notifié à la société NewTL, en accord avec la Direction de T2C, la décision de poursuivre le déploiement de la veille au pied « type Saint-Etienne » telle que validée par le STRMTG, même si la dernière expertise CHS-CT n'allait pas dans le sens de ce choix. Tout le parc MR est concerné, y compris la rame 27.

Service des grands projets opérationnels

• Sureté de Fonctionnement

Sureté de Fonctionnement

■ Dossier d'autorisation en cours ou à venir

• Planning du projet d'acquisition rame CF27. DPS

Le marché relatif à la production de la rame CF27 a été suspendu, dans l'attente des résultats de l'expertise ergonomique des cabines de conduite. L'objectif de cette étude, menée du 22 avril au 26 juin 2014, est d'aboutir à une définition de l'ergonomie de la cabine de conduite de type Clermont-Ferrand.

Cette expertise permettra, en outre, de définir précisément le périmètre des modifications à opérer, d'une part, sur les cabines de conduite existantes, d'autre part, sur la cabine de conduite de la rame CF27, en gardant à l'esprit la nécessité de cohérence d'ensemble du poste de conduite du point de vue du conducteur (en particulier pour toutes les actions

sécuritaires qu'il a à effectuer). Une mission d'étude de faisabilité technique sera ensuite confiée à NTL sur l'ensemble du périmètre de l'opération.

Le dépôt du DPS relatif à la rame CF27 est prévu entre novembre 2014 et fin janvier 2015.

Le SMTCA précisé qu'il souhaitait l'association du STRMTG en amont du dépôt du DPS, lors de la définition même des modifications à apporter à la cabine de conduite de la rame CF27.

S'agissant des modifications opérées sur les rames existantes, CF01 à CF26, elles feront l'objet d'un dossier d'intention de déclaration transmis au STRMTG pour avis.

■ Bilan du plan d'actions issu du diagnostic de sécurité et suites à donner

Fin 2013, tous les rétrofits du plan d'actions (guidage, ponts et barres anti-roulis) sont terminés et, de manière induite, une amélioration du confort de roulage est perceptible.

Par courrier en date du 07 avril 2014, le SMTCA a transmis au Préfet un point d'avancement sur les items majeurs du plan d'actions établi par T2C à l'issu du diagnostic de sécurité SYSTRA de 2011.

En complément de ce courrier, un bilan produit par T2C

sera transmis d'ici fin avril à la DDT, copie STRMTG. Il prendra la forme d'un tableau de synthèse technique reprenant chacun des items du plan d'actions et précisant leur état d'avancement au 31 mars 2014.

SMTCA et T2C ont indiqués qu'au vu de ce point d'étape, ils solliciteront l'avis du STRMTG et de la DDT sur l'opportunité de maintenir les rapports trimestriels SFT mis en place en vue du suivi de ce plan d'actions.

■ Bilan REX des dispositifs CORAIL et BST

Le déploiement des deux dispositifs a été effectué sur l'ensemble du parc.

Le BST apporte satisfaction à l'exploitant T2C avec un REX positif, mais une amélioration est nécessaire pour identifier la roue concernée en cas d'alarme ou de défauts.

L'exploitant est très satisfait du fonctionnement du CORAIL (testé en conditions réelles avec un pavé

présent sous une rame), malgré une problématique spécifique à la disponibilité des capteurs correctement remontés par le système pour être traités par la maintenance.

Comme convenu, T2C transmettra au STRMTG une synthèse complète sur le REX (retour d'expérience) de ces deux dispositifs.



Service des grands projets opérationnels

- Sureté de Fonctionnement

■ **Modification BST pour localisation défauts et Projet d'installation d'un by-pass du CORAIL**

NTL a émis le souhait d'étudier 3 opérations simultanément : la possibilité de géolocaliser un défaut BST par roue, la modification du by-pass CORAIL et le retour à la configuration initiale de la fonction COMA (Contrôle de mise à la masse). Le SMTC reste dans l'attente de la proposition qui sera faite par NTL.

Après réception et acceptation de ces éléments, le

SMTC transmettra au STRMTG un dossier d'intention/de déclaration, probablement au cours du mois de juin.

Actuellement, pour le rapatriement d'une rame, c'est le by-pass DV0 qui est utilisé, mais celui-ci inhibe l'ensemble des freins électriques de la rame. Un autre by-pass, protégé par clé, est donc recherché.

■ **Asservissement SLT/SIG-F à Champratel**

T2C a fait état d'une problématique rencontrée au niveau de la zone de manœuvre de Champratel en cas de SigF(signalisation ferroviaire) bloquée au rouge, qui conduit par asservissement à un blocage de la SLT au rouge. Il en ressort que la conception de la signalisation, en réponse aux exigences du STRMTG, ne correspond pas aux attentes de l'exploitant T2C.

Une demande sera adressée au STRMTG pour préciser les attendus de T2C, exprimés lors de l'instruction du

DS de l'extension vers Les Vergnes, concernant l'asservissement de la SIGF et de la SLT au niveau de la zone de manœuvre de Champratel.

■ **Pose de films sur les vitres des rames**

T2C transmettra au STRMTG une demande portant sur la mise en œuvre de films anti-vandalisme sur les baies vitrées de la rame.



Service des grands projets opérationnels

- Gestion des réseaux tramway

Gestion des réseaux tramway – DICT

Le service assure le traitement des Demandes d'Information avant le Commencement de Travaux (DICT) des entreprises réalisatrices de travaux à proximité de la ligne de tramway.

Ce sont près de 2000 DICT qui sont adressées au SMTC chaque année.

Le SMTC informe du positionnement de ses réseaux et renseigne sur l'impact des travaux et précaution à prendre.

Une procédure spécifique de Demande d'Autorisation d'Activité est alors transmise à l'entreprise ainsi que les plans de synthèse des aménagements de surfaces et des réseaux enterrés de la zone considérée.

Dans le cas de chantiers plus importants en riveraineté de la ligne de tramway, le service assure la gestion des interfaces avec les maîtres d'ouvrages et entreprises concernées :

- en phase de conception : le service s'assure en synthèse de la compatibilité du projet avec l'existant et veille à ce que l'organisation prévisionnelle du chantier soit compatible avec l'exploitation en sécurité du tramway,
- en phase travaux : le service participe aux réunions de chantier et s'assure que les dispositions initiales validées soient respectées.

Le SMTC reste dans tous les cas le seul interlocuteur des services de sécurité de l'Etat.





Service des grands projets opérationnels

- Bilan et perspectives

Bilan et perspectives 2014

Le service des Grands Projets Opérationnels travaille actuellement à la définition d'un programme pluriannuel d'entretien maintenance de l'infrastructure système tramway avec pour objectif principal de minimiser l'impact des travaux sur l'exploitation de la ligne A.

Le service des Grands Projets Opérationnels conduit et poursuit le chantier d'amélioration de la cabine de conduite du tramway, selon une définition type « Clermont-Ferrand », parallèlement à la fabrication de la rame 27 et au déploiement de la veille au pied.

Le chantier du PEI se poursuit pour une mise en service des aménagements et équipements en octobre 2014.



Service ressources

Organigramme du service

10 AGENTS

1 Chef de service

Agent de catégorie A

Pôle finances - comptabilité

3 Agents

1 Agent de catégorie A

2 Agents de catégorie C

Pôle Ressources humaines

2 Agents

1 Agent de catégorie B

1 Agent de catégorie C

Pôle moyens généraux

2 Agents

1 Agent de catégorie B

1 Agent de catégorie C

Assistance administrative

1 Agent

Agent de catégorie C

Accueil, courrier

1 Agent

1 Agent de catégorie C

Les missions du service

- Services financier, budgétaire et comptable
- Pilotage financier du contrat de gestion de l'exploitant principal du réseau
- Proposition politique d'optimisation des ressources humaines
- Organisation des moyens généraux



- Les pôles

PÔLE FINANCES COMPTABILITÉ

■ Les missions du pôle

- Budget général
- Recettes commerciales
- Immobilisations
- Fiscalité
- Gestion de la dette et trésorerie
- Versement transport
- Assurances
- Pilotage financier du contrat d'exploitation T2C

PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

■ Les missions du pôle

- Réseaux informatiques et bureautiques
- Téléphonie
- Gestion et entretien du bâtiment
- Gestion du parc automobile
- Gestion de l'archivage
- Accueil, gestion du courrier



LE BUDGET 2013 DU SMTC

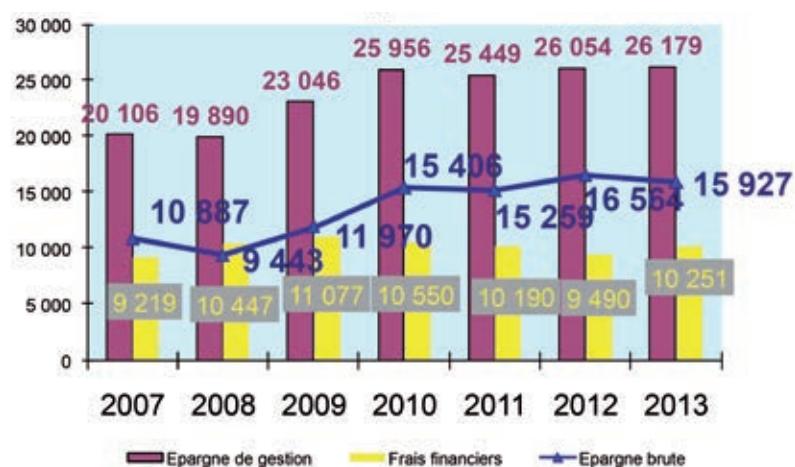
■ Les principaux thèmes

Le bilan 2013 se caractérise par un équilibre budgétaire établi dans un cadre de maîtrise des dépenses et d'un gros effort d'investissement. Ainsi, le solde cumulé est positif de 138 131 € pour des recettes s'élevant à près de 161 M€. Les soldes positifs de la section de fonctionnement de 15 M€ et de la section d'investissement de 4,5 M€ couvrent les besoins de financement des restes à réaliser en investissement pour 19,5 M€.

Le taux d'exécution budgétaire est de 89% dont 100% en recettes de fonctionnement et 95% en dépenses de fonctionnement. Le taux d'exécution des dépenses d'investissement s'élève à 70% ; ce taux étant porté à 97% en incluant les restes à réaliser, c'est-à-dire les montants engagés mais non mandatés en fin d'exercice. Les recettes d'investissement ont été réalisées pour 88%, les moindres dépenses en fonctionnement et en investissement permettant d'emprunter moins que prévu.

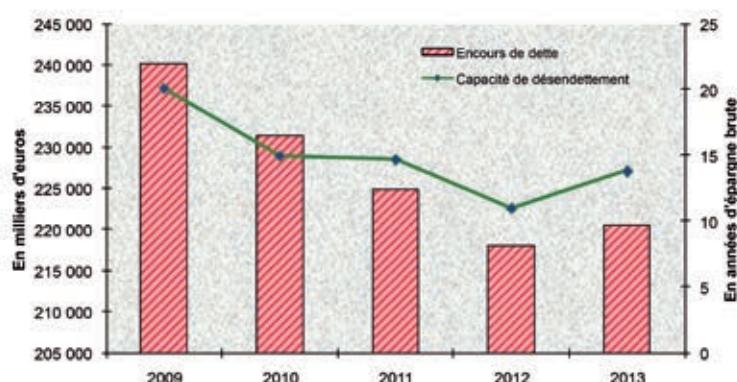
Les ratios de gestion sont stables sur les trois derniers exercices. L'épargne de gestion est en légère progression. La hausse des frais financiers est en légère hausse en raison de la comptabilisation du coût de réaménagement d'un produit structuré pour 1,6 M€. En dépit de cette augmentation exceptionnelle, l'épargne brute est stable à près de 16 M€.

Ratios de gestion



L'encours de dette est ramené à 220 M€, en légère progression de 1 % par rapport à 2012. Grâce à l'amélioration de l'épargne brute, la capacité de désendettement est ramenée de 15 ans en 2011 à moins de 14 ans en 2013, la durée résiduelle de la dette étant de 18 ans.

Capacité de désendettement



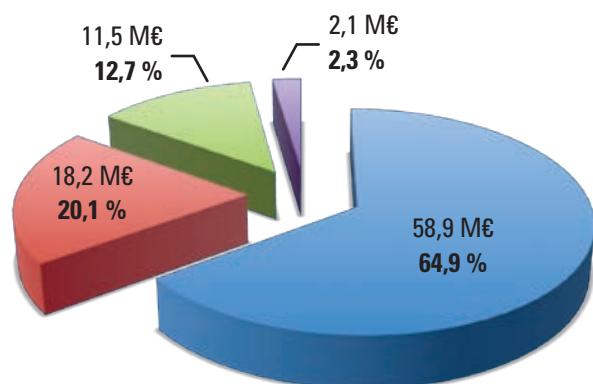
Service ressources

• Le budget 2013 du SMTC

■ Les recettes du SMTC

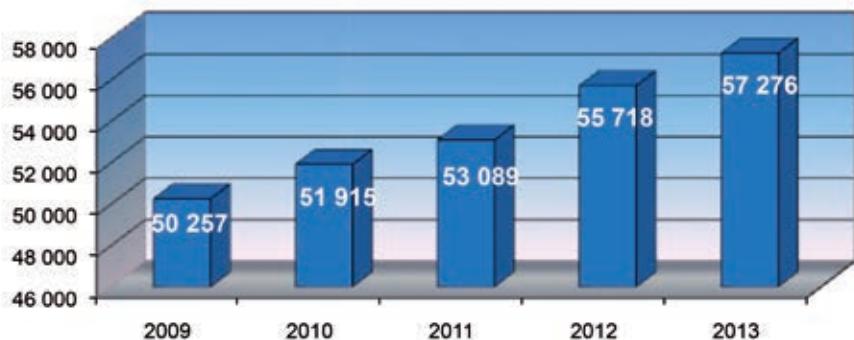
Les recettes de fonctionnement se montent à 90,70 M€ dont 58,9 M€ pour le versement transport (voir commentaires spécifiques au VT), 18,20 M€ pour les recettes commerciales qui incluent la compensation tarifaire de 2,3 M€ versée par le Conseil Général du Puy-de-Dôme pour les abonnements scolaires (convention « Système S »), et 11,5 M€ de contribution des collectivités membres.

- Versement transport
- Recettes d'exploitation dont système S
- Contributions collectivités membres
- Autres recettes (pdts.)



Versement transport en K

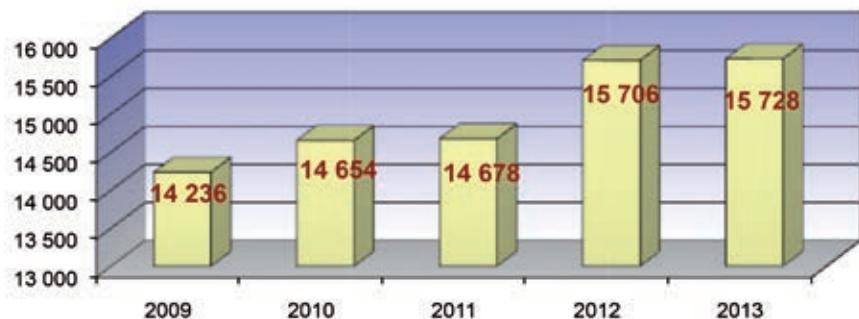
Le versement transport poursuit sa progression en 2013 de 2,8 % confirmant la dynamique observée les années précédentes.



Les ventes de titres de transport, hors contribution du Conseil général (Système S), sont en progression par rapport à 2012 avec une augmentation de 0,1% à 15,7 M€.

La faible progression des recettes d'exploitation est en relation avec la baisse de fréquentation occasionnée par la substitution du tramway par une ligne de bus au cours de l'été.

Recettes d'exploitation en K

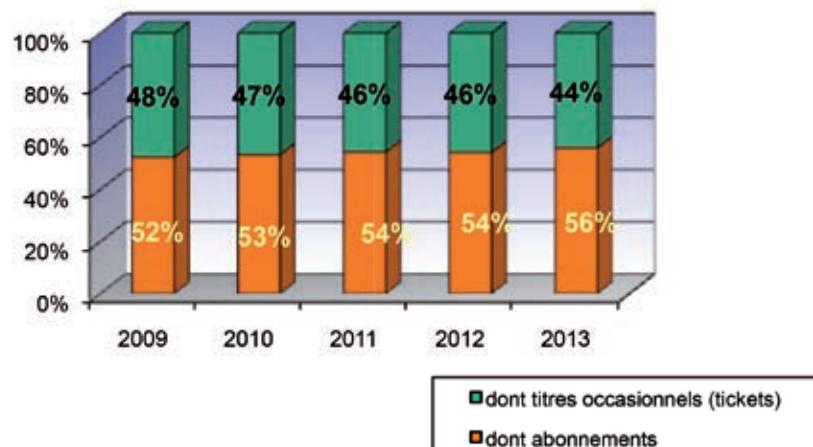




La part des abonnements en 2013 s'accroît à 56 % des recettes traduisant ainsi la fidélité des usagers des transports urbains. Le nombre d'abonnés à la fin d'année est de 34 474 soit 761 de plus que fin 2012.

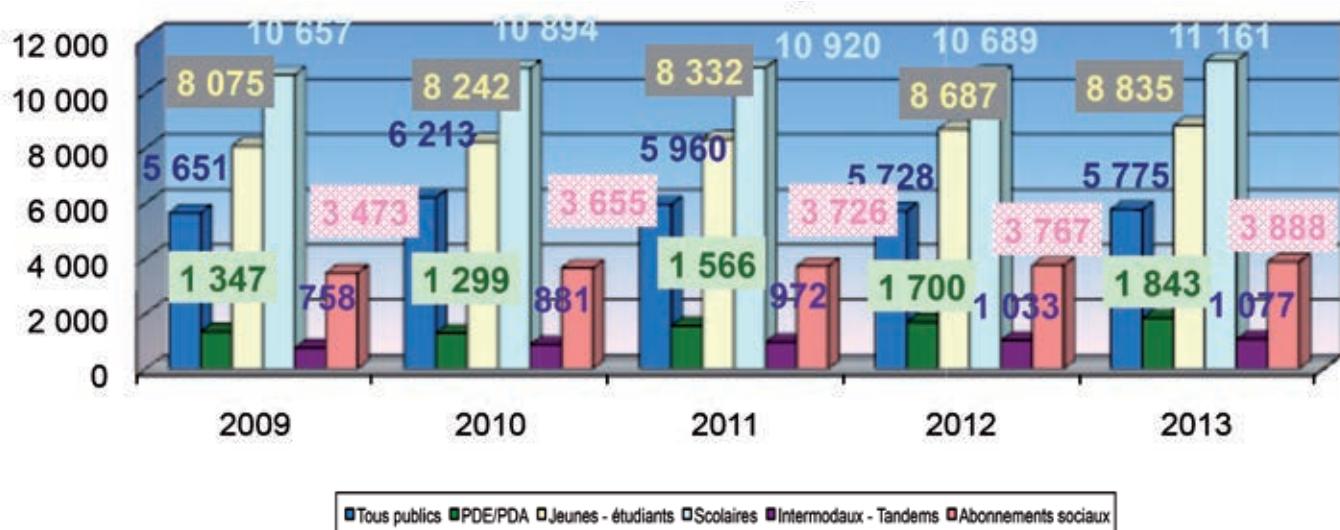
Les abonnements annuels représentent 63,8% des abonnements, soit 21 981 contre 60,8% en 2012.

Recettes d'exploitation en %



Les catégories d'abonnements tous publics les plus dynamiques sont les abonnements bénéficiant d'une convention pour un plan de déplacements d'établissement avec +8,6 %, les titres intermodaux avec +6,3 % et les abonnements jeunes avec +4,3 %.

Abonnements - Nombre moyen annuel



Service ressources

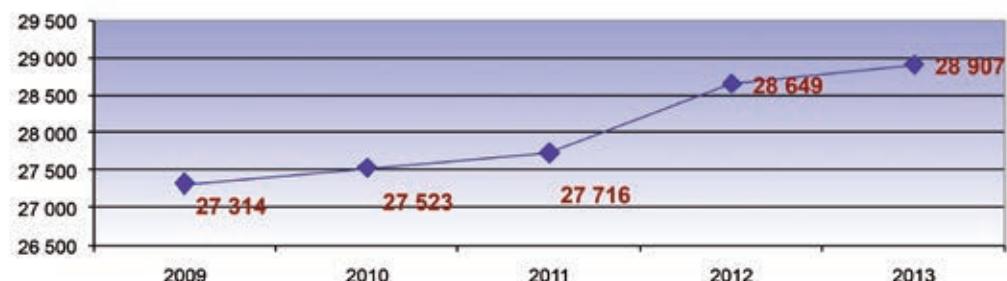
• Le budget 2013 du SMTC

La fréquentation est en progression de 0,9 % à 28,9 millions de voyages annuels, avec une stabilité sur le tramway et une progression de 2% sur le bus. Le tramway représente la moitié de la fréquentation.

Fréquentation - En milliers de voyages

Un voyage est caractérisé par une «montée-descente» d'un véhicule.

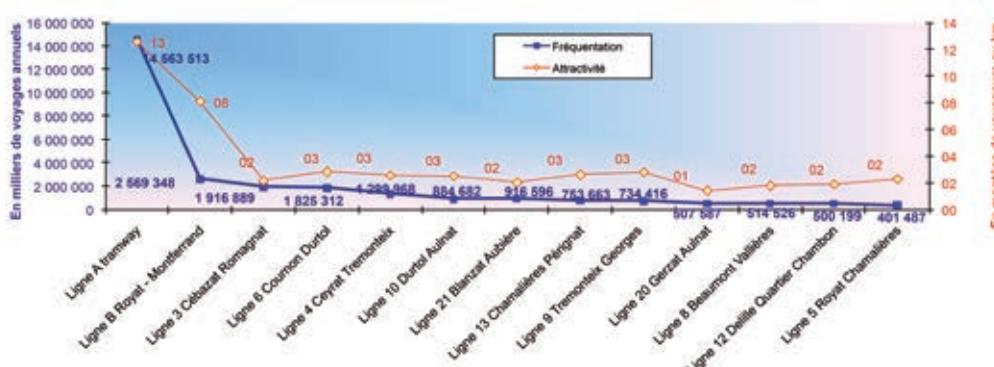
Un déplacement d'un usager effectuant une correspondance représente deux voyages.



Derrière la ligne de tramway dont l'attractivité baisse de 4,4% en 2013 en raison de la substitution pendant l'été, la ligne B bénéficie d'une croissance de la fréquentation avec sa mise à haut niveau de service. Son attractivité à 8,1 est en hausse de 12,6 %. Derrière, la ligne 6, devançant la mise à haut niveau de service voit son attractivité augmenter de 6% à 2,8. L'ensemble des lignes fortes du réseau ont une attractivité comprise entre 2 et 3.

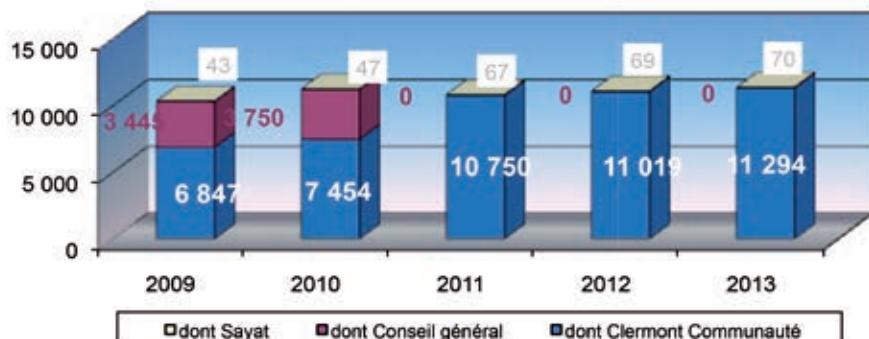
L'attractivité d'une ligne est caractérisée par le nombre de montées pour une distance parcourue de 1 km par le véhicule.

Cet indicateur permet de s'affranchir de la longueur d'une ligne et traduit mieux la charge moyenne.



Contribution des collectivités membres en K€

Les contributions des collectivités membres s'élèvent à 11,5 M€, en progression de 2,5 % par rapport à 2012, conformément à l'engagement pris au Débat d'Orientation Budgétaire de 2010.



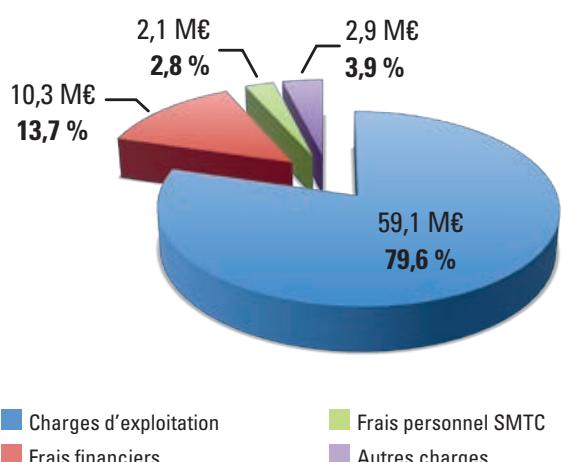


Les recettes d'investissement sont constituées pour 7,4 M€ de subventions pour l'extension de la ligne de tramway au quartier des Vergnes et l'enquête déplacements Grand Territoire, de la part de l'Union européenne (programme FEDER) pour 1,8 M€, l'Etat pour 2,3 M€, la Région Auvergne pour 1,5 M€, le Département du Puy-de-Dôme pour 1,6 M€. Le recours à l'emprunt est limité à 8 M€ pour un remboursement de capital de l'encours initial de 7,1 M€. Ce nouveau financement est complété d'une augmentation de l'encours de 1,6 M€ correspondant à l'indemnité de réaménagement d'un produit structuré.

Ce réaménagement de dette a permis de convertir près de la moitié de la dette structurée (qui représentait elle-même moins de 15% de l'encours total) en dette à taux fixe. Ce réaménagement a eu lieu dans un créneau temporel favorable, en bénéficiant de conditions optimisées de refinancement de la SFIL (Société de Financement Local). Malgré le versement d'une soultre indemnitaire, le solde financier de cet encours reste positif au regard des conditions initiales de prêt.

■ Les dépenses du SMTC

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 74,8 M€ dont 59,1 M€ de charges d'exploitation (coût des services de transports urbains de voyageurs), 10,3 M€ de frais financiers (intérêts de la dette), 2,1 M€ de frais de personnel (SMTC) et 2,9 M€ d'autres charges (frais de structure, contrôle qualité, entretien/maintenance du réseau, études ...).



Les charges de fonctionnement sont en progression de 6,5 % par rapport à 2012. Cette hausse est due pour 2,3% à l'indemnité de réaménagement d'un produit structuré de l'encours de dette. Hormis ce réaménagement, les intérêts de la dette décroissent de 9,6 M€ à 8,7 M€. L'autre cause de cette hausse est représentée par la prestation de l'Exploitant du réseau T2C en raison de l'intégration de la prestation de médiation dans les transports et du renforcement de la maintenance du système tramway.

En investissement, les opérations d'équipement connaissent une forte augmentation avec 26,7 M€ de crédits consommés et 19,4 M€ de restes à réaliser (solde des opérations engagées en 2013), dont :

- le solde de l'extension de la ligne A de tramway au quartier des Vergnes pour 13,7 M€ et 4,6 M€ de restes à réaliser
- déploiement de lignes à haut niveau de service : solde de la ligne B Royat - Clermont-Ferrand et ligne C de Cournon - Clermont-Ferrand pour 7,4 M€ et 4,5 M€ de restes à réaliser
- le renouvellement du parc bus pour 3,5 M€ de restes à réaliser (livraison en fin d'année 2013 de 12 bus standard GNV)
- les travaux de grande maintenance et d'évolution du système tramway pour 2,8 M€ et 3,6 M€ de restes à réaliser. Dans ces montants, sont compris l'achat d'une rame 27 en remplacement de la rame 15 détruite en 2009, les travaux de maintenance des installations fixes dont la réhabilitation de l'étanchéité du Pont-de-Neyrat, la modification de la veille sur les rames, le solde de la maintenance corrective sur les essieux des rames
- l'aménagement du pôle d'échange de la gare ferroviaire de Clermont-Ferrand pour 0,5 M€ et 1,2 M€ de restes à réaliser
- le développement et la maintenance du réseau bus pour 0,9 M€ et 0,6 M€ de restes à réaliser (dont les mises aux normes des quais en terme d'accessibilité, le renouvellement du mobilier urbain, des modifications d'injections sur une partie du parc bus GNV ...)
- les équipements destinés à améliorer l'exploitation par T2C pour 0,7 M€ et 0,8 M€ de restes à réaliser (informatique, logiciels, équipements industriels, aménagements locaux ...).

Service ressources

• Le budget 2013 du SMTC

La taxe versement transport (VT) est due par toutes les entreprises privées ou publiques de plus de neuf salariés. En contrepartie, le SMTC rembourse cette taxe aux employeurs, sous conditions, pour les personnels logés et/ou transportés.

Encaissement

Il représente 62,7 % des recettes de fonctionnement du SMTC, et s'élève à 58 900 238 € en 2013, soit une augmentation de 2,8 % par rapport à 2012.

Pour mémoire, les années précédentes, le SMTC a encaissé :

2012	57 276 249 €
2011	55 718 214 €
2010	53 089 315 €
2009	51 915 028 €
2008	50 257 446 €
2007	49 045 221 €



Ce produit de 58,9 M€ est collecté à 96,2 % par les URSSAF qui le reversent au SMTC, en prélevant au préalable 1% pour frais de gestion.

Les autres versements arrivent directement de la SNCF (1,15 %), la MSA (2,20 %) et de l'Armée (0,48 %).

Parmi les 28 URSSAF « collectrices » du VT, 10 versent à elles seules 98,6 % de cette recette. Sur ces DIX dernières, les plus importantes sont :

l'URSSAF du Puy-de-Dôme	32,0 M€	soit 56,5 %
l'URSSAF du Rhône	11,5 M€	soit 20,7 %
l'URSSAF de la région parisienne	5,5 M€	soit 9,7 %

Parmi les 22 communes qui constituent le PTU, la commune de Clermont-Ferrand représente 75 % de la somme versée par les URSSAF.

Remboursement

Il s'élève à 0,554 M€ soit 0,95 % de l'encaissement.

Les remboursements restent stables en raison des examens réguliers et contrôles approfondis des conditions d'attribution.

De même, une vigilance est développée lors des demandes d'exonération d'associations.

La recette de taxe VT demeure une recette primordiale pour le financement des transports publics urbains.



Service ressources

- Les pôles • Pôle ressources humaines

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

Les missions du pôle

- Gestion des carrières (CAP, CTP, etc.)
- Paie
- Développement des compétences (formation)
- Gestion administrative (congés...)
- Recrutement
- Santé, sécurité au travail (CHS)
- Prestations sociales

Les grands thèmes

■ Évolution des effectifs

Au 31 décembre 2013, le SMTC compte 42 agents + 1 agent mis à disposition par convention de mutualisation.

Mouvements 2013 :

- 1 nomination par voie de mutation au 1^{er} janvier 2013 au poste de Responsable de la commande publique et des affaires juridiques (Collectivité d'origine : Clermont Communauté)
- 1 recrutement pour accroissement temporaire d'activité au 5 janvier 2013 au poste d'Assistant juridique
- 1 nomination par voie de mutation au 1^{er} mars 2013 au poste de Responsable de la Direction exploitation et patrimoine (Collectivité d'origine : Communauté d'agglomération de Chalon Val Bourgogne)
- 1 nomination par voie de mutation au 1^{er} octobre 2013 au poste de Chargée de communication (Collectivité d'origine : Mairie de Cournon d'Auvergne)
- 1 nomination par voie de mutation au 1^{er} octobre 2013 au poste de Contrôleur de gestion (Collectivité d'origine : Ville de Royat).

En outre, sont rattachés à la collectivité :

- 1 agent actuellement en détachement vers une entreprise privée d'intérêt général
- 1 agent en disponibilité de droit pour suivre son conjoint.

Personnel temporaire :

Agents du service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour remplacement ou besoin occasionnel :

- 1 agent de catégorie C 1^{er} janvier 2013 31 décembre 2013
- 1 agent de catégorie B 16 septembre 2013 31 décembre 2013
- 1 agent de catégorie B 1^{er} décembre 2013 31 décembre 2013



Service ressources

- Les pôles • Pôle ressources humaines

■ Tableau des emplois au 31 décembre 2013

Catégories	Statutaires	Non statutaires	Non pourvus	Postes à supprimer après accomplissement des procédures administratives et d'avancement de grade
PERSONNEL TECHNIQUE				
CATÉGORIE A				
<i>Cadre d'emplois des Ingénieurs</i>				
- Ingénieur en chef de classe exceptionnelle		1		
- Ingénieur en chef de classe normale	1			
- Ingénieur principal			1	1 après avancement de grade
- Ingénieur	1	1	1	1 suite à mutation
CATÉGORIE B				
<i>Cadre d'emplois des techniciens supérieurs</i>				
- Technicien principal de 1 ^{ère} classe	3		1	1 après période de stage
- Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1			
- Technicien		2		
PERSONNEL ADMINISTRATIF				
- Directeur général Poste fonctionnel	1			
CATÉGORIE A				
<i>Cadre d'emplois des administrateurs</i>				
- Administrateur territorial hors classe			1	
<i>Cadre d'emplois des attachés territoriaux</i>				
- Directeur Territorial	1		1	
- Attaché principal		2	1	
- Attaché	7			
CATÉGORIE B				
<i>Cadre d'emplois des rédacteurs</i>				
- Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1			
- Rédacteur territorial	4			
CATÉGORIE C				
- Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	2			
- Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	10		1	1 après période de stage
- Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe			6	5 après avancement de grade 1 après la période de stage
- Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	3			
Accroissement temporaire d'activité				
Emploi non permanent - Attaché territorial		1		



■ Structure des effectifs

Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2013	
Administratifs		Administratifs	
Catégorie A	8 dont 3 CDI	Catégorie A	12 dont 3 CDI et 1 CDD
Catégorie B	5	Catégorie B	5
Catégorie C	15	Catégorie C	15
Techniques		Techniques	
Catégorie A	2 dont 1 CDI et 1 CDD	Catégorie A	4 dont 1 CDI et 1 CDD
Catégorie B	7 dont 2 CDD	Catégorie B	6 dont 2 CDD
TOTAL	37 + 2 agents mutualisés	TOTAL	42 + 1 agent mutualisé

■ Répartition des effectifs au 31 décembre 2013

Catégorie	Hommes		Femmes	
	Administratifs		Techniques	
Catégorie A	7		5	
Catégorie B	0		5	
Catégorie C	2		13	
TOTAL	17		25 + 1 agent mutualisé (cat. A)	

■ Répartition des effectifs par tranche d'âge au 31 décembre 2013

Tranche d'âge	Hommes		Femmes	
	Administratifs	Techniques	Administratifs	Techniques
25 - 30 ans	1	3	3	
31 - 35 ans	1	0	1	
36 - 40 ans	0	0	2	
41 - 45 ans	2	1	5	2
46 - 50 ans	2	1	4	
51 - 55 ans	1	1	3	
56 ans et plus	2	2	5	
TOTAL	9	8	23	2

Service ressources

- Les pôles • Pôle ressources humaines

■ Agents à temps partiel sur l'année 2013

Temps partiel	Quotité de travail	Nombre d'agents	Période	
De droit pour éléver un enfant	50%	2	01/01/2013	31/12/2013
		1	01/01/2013	22/02/2013
	80%	1	28/11/2013	31/12/2013
Sur demande	50%	1	01/01/2013	31/12/2013
		1	23/02/2013	25/06/2013
	80%	2	01/01/2013	31/12/2013
		1	26/06/2013	31/12/2013
	90%	3	01/01/2013	31/12/2013

■ Accueil de stagiaires

Au cours de l'année 2013, le SMTC de l'agglomération clermontoise a accueilli :

- Un élève ingénieur en 1^{ère} année de l'École Nationale Supérieure des Mines de Douai (59)

Thème du stage : pilotage et du suivi de l'opération d'entretien maintenance des installations fixes du tramway clermontois, accompagnement et assistance à l'ingénieur en charge de la conduite d'opération pour la partie maîtrise d'ouvrage du SMTC dans toutes ses missions : plan technique, administratif et organisationnel

Période de stage : du 23 mai 2013 au 23 août 2013 (3 mois)

- Un élève de 3^{ème} du collège Charles Baudelaire à Clermont-Ferrand (63)

Thème du stage : stage d'observation en milieu professionnel

Période de stage : du 25 au 29 novembre 2013

- Un élève de 3^{ème} du collège de la Comté à Vic-Le-Comte (63)

Thème du stage : stage d'observation en milieu professionnel

Période de stage : du 04 au 06 décembre 2013

- Un étudiant en Master 2, développement durable et aménagement, spécialité transport - Université Paul Valéry à Montpellier III (34)

Ce stage prévu du 04 mars 2013 au 31 août 2013 (6 mois) devait permettre la réalisation du schéma d'accessibilité du réseau urbain de l'agglomération clermontoise. Cependant, à la demande du stagiaire, ce stage a été interrompu au 31 mai 2013, ce qui ne lui a pas permis de mener cette mission à son terme.





■ Promotions/Évolutions de carrières pour l'année 2013

- 1 titularisation sur le grade de rédacteur territorial suite à détachement pour stage au titre de la **réussite à concours**
- 1 titularisation sur le grade d'ingénieur territorial suite à détachement pour stage au titre de la promotion interne
- 1 avancement de grade en filière technique :
 - 1 ingénieur principal, nommé sur le grade d'ingénieur en chef de classe normale
- 5 avancements de grade en filière administrative :
 - 5 adjoints administratifs de 1^{ère} classe, nommés sur le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 13 avancements d'échelon

■ Données chiffrées relatives au personnel

- | | |
|--|----------------|
| • Charges totales de personnel : année 2013 | 2 090 659,13 € |
| • Total de la base brute URSSAF..... | 1 007 318 € |
| • Montant du versement transport versé à l'URSSAF..... | 18 132 € |
| • Nombre d'heures payées (éléments DADS-U)..... | 67 098 |
| • Nombre de jours travaillés | 7 332 |



Service ressources

• Les pôles • Pôle ressources humaines

■ Titres restaurant

Participation employeur à hauteur de 50% de la valeur faciale.

Valeur faciale	Nombre de titres délivrés aux agents	Nombre d'agents	Période
		Total	Part employeur
6 €	2 180	13 080 €	6 540 €
8 € (à compter du 1 ^{er} mai 2013)	4 386	35 088 €	17 544 €
Total	6 566	48 168 €	24 084 €

■ Remboursement partiel des frais de transport domicile / travail

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le SMTC de l'agglomération clermontoise prend en charge 50 % des titres d'abonnement aux transports en commun pour les déplacements domicile-travail.

Année	Nombre d'agents bénéficiaires	Montant total du remboursement effectué par le SMTC
2013	6	1 145 €
2012	4	864 €

■ Participation employeur à la protection sociale complémentaire des agents du SMTC de l'agglomération clermontoise

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le SMTC participe dans le cadre de la procédure dite de labellisation à :

- la Garantie Prévoyance Maintien de Salaire souscrite de manière individuelle par les agents fonctionnaires titulaires ou stagiaires et les agents non titulaires
- la Complémentaire Santé souscrite de manière individuelle par les agents fonctionnaires titulaires ou stagiaires et les agents non titulaires.

A ce titre, le SMTC verse une participation mensuelle brute de :

- 12,00 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie prévoyance maintien de salaire labellisée
- 12,00 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Complémentaire santé labellisée.

Protection sociale complémentaire Année 2013	Nombre d'agents bénéficiaires	Montant total de la participation versée par le SMTC
Prévoyance Maintien de Salaire	40	5 451 €
Complémentaire Santé	27	3 444 €



■ Prestations Sociales/CNAS 2013

• Prestations Sociales SMTC

16 agents ont bénéficié des prestations sociales versées par le SMTC pour un montant total de 1 093,04 € (1 339,55 € en 2012), répartis comme suit :

- 702,00 € pour les jouets de Noël de 18 enfants 13 agents
- 391,04 € au titre des subventions pour séjours d'enfants 3 agents

• Prestations CNAS (Comité National d'Action Sociale)

39 agents et 3 agents retraités ont bénéficié de prestations CNAS pour un montant total de 10 597 € (13 439 € en 2012).

Ces prestations se répartissent comme suit :

Montants	Préstations	Agents
830,00 €	Plan épargne chèques vacances	12
225,00 €	Chèques lire et disques	8
18,00 €	Chèques culture	1
1 412,00 €	Tickets CESU	7
408,00 €	Coupons sport	11
1 415,00 €	Billetterie	24
429,00 €	Locations séjours et vacances	2
1 003,00 €	Prestations séjours	9
2 955,00 €	Autres prestations (rentrée scolaire, évènements familiaux, Noël des enfants etc.)	23
1 902,00 €	Autres avantages	6

En outre, le CNAS a accordé :

- 1 prêt "véhicule" pour un montant de 4 000,00 €
- 3 prêts "amélioration de l'habitat" pour un montant de 8 500,00 €
- 1 prêt "accession à la propriété" pour un montant de 15 000,00 €

Pour mémoire, la cotisation au CNAS pour l'année 2013 est de 10 468,23 € (10 126,21 € en 2012).

Service ressources

- Les pôles • Pôle ressources humaines

■ Bilan des formations 2013

Pour l'année 2013, les formations, suivies par l'ensemble des agents du SMTCA de l'agglomération clermontoise, correspondent à un total de **194 jours**.

32 agents ont suivi des formations, soit 76 % de l'effectif du SMTCA.

La moyenne qui en résulte est de **6,06 jours de formation par agent**.

Bénéficiaires de la formation par catégories et par filières

Catégorie	Nombre d'agents bénéficiaires	Nombre de jours réalisés			% du total des journées de formation
		Filière administrative	Filière technique	Total	
A	12	38,50	20,00	58,50	30,15%
B	10	36,50	35,50	72,00	37,11%
C	10	63,50	0,00	63,50	32,73%
TOTAL	32	138,50	55,50	194,00	100,00%

Répartition par typologie de formation

Formations	Jours
Intégration	10,00
Professionnalisation au 1 ^{er} emploi	15,50
Professionnalisation tout au long de la carrière	46,50
Perfectionnement	100,50
Personnelle (dispositif spécifique)	0,00
Préparation aux concours et examens	19,50
Hygiène et sécurité	0,00
Obligatoire des Assistant de prévention (ex. ACMO)	1,00
Secourisme	1,00
TOTAL	194,00(*)

(*) dont 19,50 jours au titre du DIF (Droit individuel à la formation

Coût total

- Cotisation formation obligatoire versée au CNFPT : 10 073 €
- Autres actions de formation réalisées au cours de l'année : 12 625 €





■ Répartition des congés exceptionnels accordés sur l'année 2013

- Enfant malade 17 jours pour 2012 = 27,00 jours
- Absence syndicale 25 jours pour 2012 = 16,00 jours
- Absence pour exercice d'un mandat 20 jours pour 2012 = 22,00 jours
- Autres congés exceptionnels 85 jours pour 2012 = 66,00 jours

■ Liste des congés exceptionnels (extrait du règlement intérieur)

Événements familiaux	Jours
Mariage de l'agent	5
Pacs	5
Naissance enfant (pour le père)	5
Mariage enfant	3
Mariage père/mère/beau-père/belle-mère	1
Mariage frère/sœur/beau-frère/belle-sœur	1
Mariage neveu/nièce/oncle/tante	0
Décès conjoint ou personne liée par un PACS/enfant/père/mère	5
Décès beau-père/belle-mère	3
Décès frère/sœur	2
Décès beau-frère/belle-sœur	1
Décès neveu/nièce/oncle/tante	1
Décès grands-parents	1
Raisons médicales	
Maladie grave ou hospitalisation	
- conjoint ou personne liée par un PACS/enfant/père/mère	5
- beau-père/belle-mère	3
- frère/sœur	2
- beau-frère/belle-sœur	1
Soigner un enfant de -16 ans	Textes
Autres cas	
Don de plaquettes	1
Don du sang	1/2
Déménagement	2
Par concours ou examen	1
Agents titulaires d'un mandat d'élu local: - participation aux séances plénières des collectivités dont ils sont les élus	Sur justificatif

Service ressources

- Les pôles • Pôle ressources humaines

■ Statistiques d'absentéisme pour l'année 2013

Type d'arrêt	Nombre d'agents	Nombre d'arrêts	Nombre de jours d'arrêt
Accident de trajet	0		
Congé de maternité	0		
Congé de paternité	0		
Congé de maladie	14	15	303 (*)
Total			303 (**)

(*) Typologie des arrêts pour maladie

- Arrêts de travail inférieur ou égal à 5 jours 5 pour un total de 12,00 jours
- Arrêts de travail d'une durée entre 5 et 15 jours 5 pour un total de 38,00 jours
- Arrêts de travail au-delà de 15 jours 5 pour un total de 253,00 jours

(**) Remarque

Sur ces 303 jours d'arrêt, 167 ont fait l'objet d'une indemnisation du SMTCA par la SOFCAP au titre du contrat groupe « risques statutaires » souscrit auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.

■ Nombre de visites médicales pour l'année 2013

- Visites systématiques 29 (la périodicité des visites systématiques a été portée à 2 ans)
- Visites de reprise 2
- Visites sur demande 0
- Visites d'embauche 7 (dont 2 agents du service de remplacement du CDG 63)





■ Hygiène et sécurité

Continuité dans la démarche «Hygiène et Sécurité» au sein du SMTC.

I - Établissement du programme annuel 2013

II - Élaboration et suivi des documents obligatoires et recommandés dans le cadre de la prévention

- suivi et mise à jour des registres d'hygiène et de sécurité
- des registres de sécurité incendie.

III - Suivi des contrats des vérifications obligatoires

- Vérifications périodiques
- Maintenance
- Hygiène et sécurité

IV - Formations

- Formation continue de l'Assistant de Prévention (ex. ACMO Agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité)
- Formation habilitation électrique : vérification du recyclage pour les agents concernés
- Formation - recyclage des sauveteurs secouristes du travail.



■ Prévention/Sensibilisation

• Incendie

- Vérifications des installations incendie.
- Consignes incendie.

• Sensibilisation au port des équipements de sécurité.

- Rappel des consignes.
- Recensement des besoins.

• Tabagisme

- Application du Décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 relatif à l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à usage collectif à compter du 1^{er} février 2007.
- Affichage dans l'établissement.

• Trousse de secours : inventaire des produits/renouvellement.

- Parc voitures : vérification des équipements
 - Triangles de signalisation.
 - Gilets de sécurité.
 - Trousse de secours.

• Affichage

- Liste des sauveteurs secouristes du travail.
- Numéros appels d'urgence.
- Liste des équipiers de première intervention incendie.
- Sensibilisation sur l'alcoolisme : affiche.

• Équipements

- Parkas hivernales + coupe-vent.
- Renouvellement EPI : chaussures, gilets, casques.



Service communication

Organigramme du service

2 Agents jusqu'au 1^{er} octobre

3 Agents depuis le 1^{er} octobre

1 Chef de service

Agent de catégorie A

1 Assistance administrative

Agent de catégorie C

1 Chargée de communication

Agent de catégorie A

Les missions du service

- Communication interne et externe, Internet,
- Création et mise en forme de tous les documents du SMTC
- Inaugurations et événementiels, relations presse
- Documentation, abonnements, revue de presse

Ressources humaines

2 agents placés sous l'autorité de la Direction Générale

3 agents depuis le 1^{er} octobre 2013

Les grands thèmes

Activités spécifiques de l'année 2013

L'année 2013 a été une année importante pour le service communication du SMTC. Divers grands projets ont requis une attention particulière et généré une communication soutenue.

La communication institutionnelle du SMTC

■ Le rapport d'activité de l'année 2012

Ce rapport a été envoyé par courrier aux délégués syndicaux le 12 aout 2013.

96 pages de présentation des activités du SMTC : la politique des transports, l'organisation institutionnelle, l'ensemble des délibérations prises au cours de l'année 2012 et les activités service par service :

- Service assemblée et instances
- Service de la mobilité et des déplacements
- Service des grands projets opérationnels
- Service de la gestion administrative et financière
- Service communication
- Service de la commande publique et des affaires juridiques.



■ La Journée du transport public

Grande opération nationale, la 7^{ème} édition de la Journée du transport public s'est déroulée le mercredi 18 septembre 2013 à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, avec le soutien du Ministère du développement durable.

Un objectif : toucher le public, en particulier les non-utilisateurs et les utilisateurs occasionnels, pour qu'ils testent les transports publics près de chez eux et qu'ils les adoptent sur la durée.

Un leitmotiv : valoriser les offres de transport public proposées au quotidien dans les territoires.

L'édition 2013 a ciblé plus particulièrement les déplacements domicile-travail, l'occasion pour le réseau de transport public clermontois de développer l'information auprès des voyageurs et surtout des automobilistes, et de sensibiliser les entreprises locales pour qu'elles mènent des actions auprès de leurs salariés.

- Focus sur les Plans de Déplacements d'Établissements (PDE) avec une rencontre des référents.

Rappel des avantages de la prime transport : tous les employeurs doivent prendre en charge 50 % du coût des abonnements de transport public de leurs salariés.

- Mise en place pour cette journée, en partenariat avec les services du Conseil Régional et de T2C, d'un billet unique sur les réseaux TER et T2C.

Annonce-presse pleine page dans le journal La Montagne



LE 18 SEPTEMBRE, TESTEZ LE BILLET UNIQUE DANS LES TRANSPORTS PUBLICS !



Avec votre billet ou votre abonnement TER, vous pourrez circuler sur tout le réseau T2C.

Avec votre billet ou votre abonnement T2C, vous pourrez prendre le TER dans les limites de la zone suivante :



Le 18 septembre, pour la journée du transport public, mobilité durable rime avec simplicité !

T2C **SMTC** **AUVERGNE** **SNCF**

Service Communication

- Communication institutionnelle du SMTCA

■ La foire internationale de Clermont-Courron

La foire internationale de Clermont-Courron s'est déroulée du 7 au 16 septembre 2013.

Le SMTCA était présent sur un stand de 50 m² dans la partie institutionnelle de la manifestation.

Le stand était organisé autour de 2 thèmes :

- la création du pôle d'échanges intermodale (PEI) de la gare de Clermont-Ferrand
- le lancement du service de location de vélo C.Vélo.



Sur chacun des espaces, un document spécifique était proposé aux visiteurs.

Des objets publicitaires (stylos, brassards, protège-selles) siglés aux couleurs de C.Vélo étaient offerts à tous les visiteurs intéressés par ce nouveau service.

L'espace accueil, animé par des hôtesses et des agents du SMTCA, permettait de visionner deux vidéos :

- un film de promotion du transport public dans l'agglomération clermontoise
- la présentation et le mode de fonctionnement de C.Vélo.

Une réception organisée sur le stand a réuni élus, journalistes, partenaires et agents du SMTCA. Un dossier de presse a été remis à cette occasion.



Evénementiels 2013

■ Lancement du service de location de vélos : C.Vélo

Afin de répondre aux nouveaux besoins en termes de déplacement, améliorer la mobilité, promouvoir les modes de déplacements durables, proposer des systèmes alternatifs à la voiture individuelle, le SMTC initie depuis plusieurs années une stratégie ambitieuse et dynamique qui vise à favoriser un développement attractif et harmonieux des transports et du territoire métropolitain.

Dans le cadre de cette politique en faveur de la mobilité durable et dans le but de promouvoir les déplacements doux, le SMTC a ainsi fait le choix de diversifier l'offre et d'organiser la complémentarité entre les différents modes de déplacement par la création en 2013 d'un nouveau service de location de vélos : C.Vélo.

Création du logo C.Vélo, d'une charte graphique et de ses déclinaisons



Habillage des façades du local C.Vélo



Habillage des vélos



Habillage des stations

Service Communication

- Evénementiels 2013

Panneaux d'information

Des panneaux explicatifs du service et de son fonctionnement ont tourné à l'occasion de diverses manifestations (salon du vélo à Polydôme...) et surtout ont servi de support à la promotion des vélos dans le cadre des Plans de déplacement d'établissements.



Plan de communication

Un plan de communication important a été déployé tout au long du printemps et de l'été.

I. Support presse et média

- Annonces presse dans : La Montagne, Le Semeur Hebdo, Info, magazines Zap et Le Petit Gourmet...
- Autres annonces dans différents supports papier ou site Internet : magazine municipal Demain Clermont-Ferrand, magazine Clermont Communauté, guide horaires T2C, guide vélo de la Ville de Clermont-Ferrand, ...
- Rédactionnels et publi-rédactionnels dans divers support : Info, Zap...

II. Création d'un flyer : 10 x 21

Tirage : 55 000 ex.

Distribution : inauguration, manifestations diverses, boutique C.Vélo, offices de tourisme, foire de Clermont-Cournon





III. Set de table

Tirage : 200 000 ex

Distribution à environ 300 brasseries, restaurants...



IV. Création du Site Internet : www.c-velo.fr



V. Objets publicitaires siglés C.Vélo : housses de selle, brassards fluorescents, stylos



Inauguration

L'inauguration a eu lieu le 27 juin, à la station vélo « Jaude », devant l'église des Minimes, en présence de très nombreux élus.

Cette manifestation a donné lieu à un moment très festif : des élus dont le Président Serge Godard, le Vice-Président Louis Virgoulay ainsi que d'autres personnalités, et de nombreux agents du SMTC, de Vélogyk et de sympathisants ont essayé les vélos sur la place et dans les rues proches.



Le Président du SMTC a remis, en cadeau, un pass C.Vélo à la première abonnée de Vélib à Paris venue s'installer avec sa famille à Clermont-Ferrand et donc la première abonnée à C.Vélo.

Un dossier de presse a été remis aux journalistes. Cette manifestation a été suivie d'un cocktail dans un restaurant du centre Jaude.

Présence sur le stand à la foire de Clermont-Cournon (voir partie 1)



Service Communication

- Pôle d'échanges intermodal de la gare SNCF

■ Démarrage des travaux du Pôle d'Échange Intermodal de la gare SNCF

Ce grand projet urbanistique concerne 5 maîtres d'ouvrage : SMTC, Clermont Communauté, la Ville de Clermont-Ferrand, la SNCF et RFF et 4 partenaires financiers supplémentaires que sont le Conseil Général du Puy-de-Dôme, le Conseil Régional d'Auvergne, l'État et l'Europe pour un montant de travaux de plus de 17 M€.

Avec 3,7 millions de voyageurs par an, soit environ 10 000 par jour, la gare est en effet l'un des centres névralgiques de l'agglomération. C'est donc une profonde mutation que le quartier s'apprête à vivre avec un aménagement de l'espace public conséquent constitué notamment d'une vaste partie couverte et piétonnière. Le pôle intermodal prévoit, quant à lui, la réalisation de 3 voies et de 7 quais destinés à accueillir les bus de la SNCF, les bus urbains et interurbains ainsi que le transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite.

Une convention tripartite, pour assurer de manière conjointe la communication du projet et de ses phases travaux, a été signée entre les trois collectivités que sont la Ville de Clermont-Ferrand, Clermont Communauté et le SMTC de l'agglomération clermontoise pour que ce soit le service communication du SMTC qui coordonne la communication du PEI gare pour les trois collectivités.

Création d'un logo et d'une charte graphique



Création d'une image de synthèse





Cette image du projet a été installée à partir du 12 juin, pratiquement au démarrage des travaux, sur 6 panneaux Decaux 4 x 3 à proximité de la gare, appartenant à la Ville de Clermont-Ferrand.

Le jalonnement voirie réglementaire a été fait par Clermont Communauté, et le jalonnement d'accompagnement par les services de la Ville.

Cette image a permis d'illustrer une bâche que la SNCF-Gare et Connexion a apposée sur la Tour de l'horloge.

Flyer explicatif du projet

Un flyer explicatif du projet a été réalisé et distribué dans 20 000 boîtes aux lettres dans le quartier de la gare et les quartiers périphériques. Un contingent de documents a été remis à tous les organismes publics en lien avec la gare.



Info-travaux

Comme il l'a été fait pour les grands projets précédents pour expliquer l'évolution et le phasage du chantier aux populations riveraines ou usagers du quartier et de la gare, un info-travaux a été réalisé. Il sera suivi d'autres numéros qui sortiront au fur et à mesure de la réalisation des travaux.



Flyer 10/18

Un petit document 10/18 recto/verso explicatif a été mis à disposition dans les bus qui passent à la gare.



Service Communication

- Enquête Déplacements Grand Territoire
- Maintenance tramway

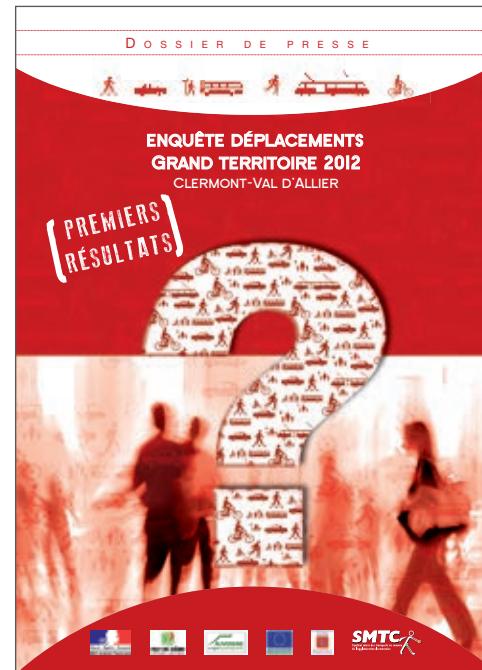
■ Enquête Déplacements Grand Territoire 2012

Clermont Val d'Allier - Premiers résultats

Réalisée du 4 janvier au 28 avril 2012, cette enquête a livré ses premiers résultats en début d'année. Ils ont fait l'objet d'une conférence de presse tenu dans les locaux du SMTC le 28 janvier 2013 à laquelle participaient les élus, les journalistes mais également tous les partenaires associés.

Un dossier de presse a été remis en fin de séance et un buffet a réuni les participants.

L'exploitation des résultats et les enseignements qui en découlent aboutiront à « l'Atlas des pratiques de déplacements » qui sortira en début d'année 2014 mais dont la préparation a largement sollicité le service pendant l'automne 2013.



■ Communication et information lors de l'arrêt du tramway pour maintenance et travaux

Depuis sa mise en service, le 13 novembre 2006, le tramway a parcouru 9 millions de km et transporté plus de 100 millions de voyageurs. Victime de son succès, il a largement dépassé les prévisions de fréquentation les plus optimistes estimées avant sa construction. Aussi, comme toute voirie, la plateforme du tramway a eu besoin de reprises de chaussées, de travaux d'étanchéité, de remplacement de certains éléments présentant des signes d'usure, du rechargement du rail de guidage, de remplacements de bordures, du nettoyage des boîtes à eau...

Ce sont des travaux d'entretien nécessaires et indispensables pour assurer la pérennité du système en toute sécurité.

Le choix a dû se faire entre une période de fermeture restreinte (7 semaines pendant l'été), ou plus de huit mois d'interruptions partielles tout au long de l'année. C'est la première solution qui a été retenue, la moins pénalisante pour les usagers.

C'est pourquoi le tramway a fait une pause du 8 juillet au 25 août, période la moins chargée pour la fréquentation.

Une information importante et une communication adéquate ont fait que cette pause, redoutée pour beaucoup, s'est finalement bien passée.

Une conférence de presse s'est tenue le 4 juillet au cours de laquelle une note de presse explicative des raisons de cette pause et surtout des moyens mis en œuvre pour que les usagers soient le moins impactés, a été largement distribuée. Un visuel spécifique a été créé et diffusé dans de nombreux médias.



Service Communication

- Extension de la ligne de tramway

■ Extension de la ligne A de tramway au quartier des Vergnes

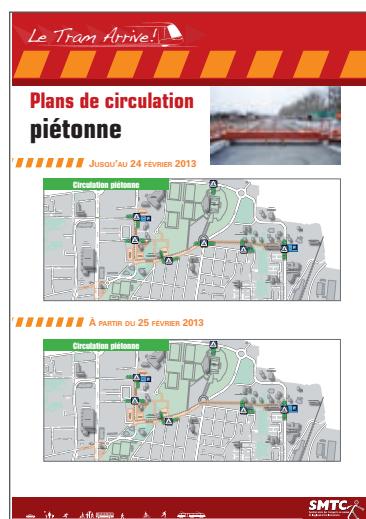
Fin 2013, le quartier des Vergnes a vu arriver le tramway. L'extension de la ligne de tramway jusqu'à la place des Droits de l'homme s'est concrétisée le 14 décembre.

1.7 km de voies supplémentaires ont permis de desservir en tram 10 000 personnes ou emplois avec 3 stations nouvelles au cœur même du quartier jusque-là très enclavé. La ligne A de tramway permet désormais l'ouverture sur la ville et réciproquement l'accessibilité en transport en commun du stade Gabriel-Montpied, équipement structurant essentiel pour l'agglomération.

L'extension de la ligne de tramway s'est doublée de la réorganisation du réseau de bus autour de cette même ligne, au nord de l'agglomération afin d'optimiser l'intermodalité et la complémentarité bus/tramway.

Les info-travaux

Trois documents intitulés info-travaux pour les 2 premiers et info-tram pour le document final, destinés à informer les habitants du quartier pendant les travaux, ont été réalisés et distribués en boîtes aux lettres dans les quartiers nord de l'agglomération, dans les communes de Gerzat et Cébazat.



Inauguration

Création d'un logo spécifique pour les diverses actions de communication et les objets de promotion



Service Communication

- Extension de la ligne de tramway

annonces dans la presse

Supports payants : journaux La Montagne, Info, Le Semeur Hebdo

Supports gratuits

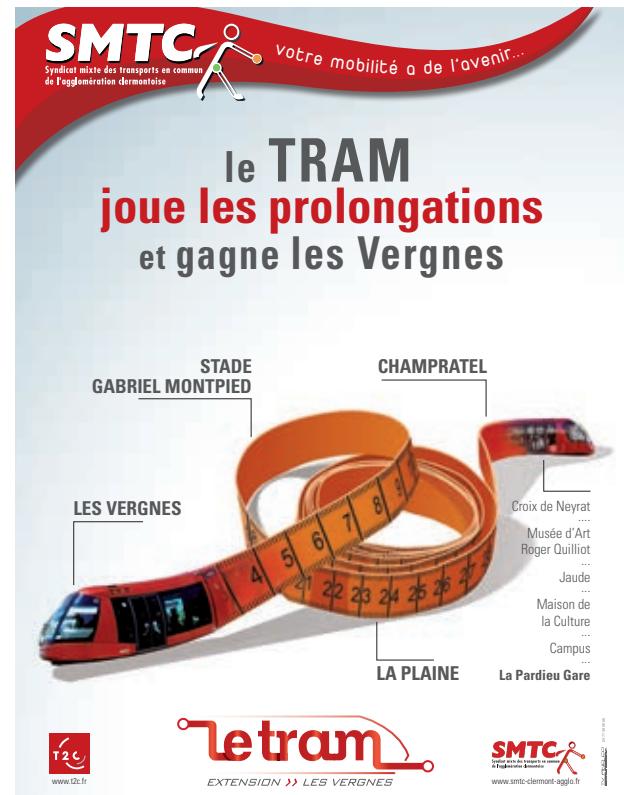
- magazine municipal Demain Clermont-Ferrand
- les sites Internet de la Ville de Clermont-Ferrand, de Clermont Communauté
- le réseau Mupi que la Ville de Clermont-Ferrand a été mis à disposition du SMTC pour cette grande opération

Campagne de porte à porte

Pendant la semaine précédent l'inauguration sur les quartiers des Vergnes et Champratel, cette campagne avait pour objectif de sensibiliser la population au tramway, ses avantages, ses modalités pratiques...

Manifestation d'envergure pour l'inauguration

- Location d'un grand chapiteau installé place des Droits de l'Homme pour servir un petit-déjeuner convivial aux habitants des quartiers ; collaboration avec les commerçants locaux pour les fournitures de la prestation
- Une animation musicale accentuait le caractère festif de la manifestation
- Distribution d'objets publicitaires aux stations et dans le tram par des hôtes et hôtesses : porte-clés-ballon siglé tram pour rappeler que le tramway dessert un grand équipement structurant qu'est le stade Gabriel-Montpied, des calendriers 2014 et des stylos aux couleurs du tram.
- Parcours aller/retour des nombreux invités et personnalités tout au long des trois stations du tram
- Discours et réception à l'Institut des Métiers.



Service Communication

- Navette

■ Navette Clermont-Ferrand/Gare du Panoramique des Dômes

Pour faciliter l'accessibilité à la gare de départ du Panoramique des Dômes, le SMTC a mis en place, du 2 mai au 29 septembre 2013, une ligne régulière de cars au départ de la place du 1^{er} Mai, via la gare SNCF de Clermont-Ferrand.

Le service communication s'est chargé de la création et de la diffusion des documents auprès des offices de tourisme, des collectivités, des hôtels et des particuliers qui les demandent :

Guide horaire



Affiche



Communication interne

Suite au recrutement d'un agent ayant pour mission de développer la communication interne, en octobre 2013, plusieurs actions ont été amorcées.

Un questionnaire a été envoyé à tous les agents du SMTC pour connaître leurs besoins en information, notamment au niveau de la diffusion des newsletters et des abonnements aux magazines.

Suite à ce questionnaire, plusieurs actions ont été amorcées :

- développement de la revue de presse :
 - envoi quotidien par les agents de l'accueil des articles de La Montagne
 - envoi hebdomadaire par le service communication d'une revue de presse regroupant média locaux et nationaux (magazines, sites internet, blogs, vidéos) sur les actions du SMTC, les problématiques du transport et des problématiques d'actualité
- diffusion des magazines : mise en place d'un système de diffusion des magazines auxquels le SMTC est abonné.

D'autres actions de communication interne ont vu le jour :

- mise en place d'une lettre d'information interne « Qu'est ce qui se tram ? » à destination des agents du SMTC.

La newsletter fait le point sur les dossiers en cours, annonce les projets à venir, retrace en images les temps forts. La périodicité dépend de la densité de l'actualité. Elle est envoyée en moyenne toutes les 2 à 4 semaines.

Réflexion sur la mise en place de visites de chantier commentées à destination des agents du SMTC pour mieux connaître les dossiers sur lesquels le SMTC travaille (projets en 2014 : visite de l'extension du tramway aux Vergnes et visite du chantier du PEI Gare).

Service de la commande publique et des affaires juridiques

Organigramme du service

6 AGENTS

1 chef de service

1 agent de catégorie A

Pôle juridique

2 agents (dont le chef de service)

1 agent contractuel de catégorie A

Pôle commande publique

3 agents

2 agents de catégorie B

1 agent de catégorie C

Assistance administrative

1 agent

Agent de catégorie C

Les missions du service

- Direction du service juridique et de la commande publique
- Conduite d'expertises juridiques et des contentieux
- Supervision du contrôle administratif et financier des marchés publics
- Consultations juridiques, recherches et études

- Les pôles

■ PÔLE JURIDIQUE

Les missions du pôle

Conseil juridique, contentieux, gestion juridique du patrimoine, sécurisation contractuelle.

Les grands thèmes

Suivi des dossiers

Le service juridique a eu à traiter 51 dossiers déclinés comme suit :

- 13 préexistants dont la procédure perdure toute l'année 2013
- 19 sont nés courant de l'année, en tant que défenseur
- 19 relèvent d'études juridiques et/ou de précontentieux de dossiers en cours et d'appui administratif aux services du SMTG ou à la Direction Générale.





LE SMTC LES SERVICES

Service de la commande publique
et des affaires juridiques

S
E
R
V
I
C
E
S

Service de la commande publique et des affaires juridiques • Pôle juridique

Activités du service juridique en 2013

- Suivi de l'exécution du marché d'assurance de l'extension du tramway
- Suivi de l'exécution du marché de prestations juridiques
- Suivi de l'exécution du marché assurance SMTC (Responsabilité civile, dommages aux biens, et flotte automobiles)
- Suivi du contentieux LOHR : accord transactionnel.
- Suivi du contentieux versement transport : 19 recours contentieux + 14 recours gracieux
- Assistance au service des marchés publics :
 - gestion des contentieux,
 - étude de cas et appui juridique.
- Assistance transversale à tous les services du SMTC :
 - assistance, avis, recherches et consultations sur des thématiques diverses,
 - assistance et aide à la rédaction de documents tels que conventions, marchés, courriers...
 - Avis sur les marchés gérés par les services quant à leur évolution dans le temps.
- Comité de pilotage - Contrat de service public T2C
- Avis et consultations sur le projet PEI Gare et extension de la ligne A,
- Avis et consultations sur la médiation dans les transports en commun,
- Consultation et recherches sur le fonctionnement institutionnel des assemblées et de l'exécutif en période pré-électorale
- Consultations et recherches relatives au domaine public et/ou privé du SMTC
- Représentation du SMTC aux opérations d'expertises et/ou aux audiences mettant le SMTC en position de demandeur ou de défenseur.
- Alerte des services sur leurs obligations au regard de l'actualité juridique.
- Veille juridique.
- Suivi de l'expertise du bassin d'orage de Champratel
- Avis sur les aspects juridiques et suivi du projet Cuenca
- Avis et assistance sur le projet C.vélo
 - convention d'occupation du domaine public,
 - assurances des stations et des vélos.
- Suivi du contentieux: incendie rame CF15
 - assurance,
 - achat de la rame CF 27.
- Suivi du contentieux: déguidage rame CF 20
- Avis et assistance sur la vie du brevet Mobi +
 - études précontentieuses,
 - étude du dossier dans son ensemble.
- Suivi de l'expertise du pont de Neyrat
- Avis et consultation sur l'intégration de Saint Beauzire
 - modification du PTU,
 - création d'une ligne régulière.



Service de la commande publique
et des affaires juridiques • Pôle commande publique

■ PÔLE COMMANDE PUBLIQUE

Les missions du pôle

Le pôle de la Commande publique a pour missions principales de :

- sécuriser les procédures de mise en concurrence
- répondre aux besoins des services opérationnels
- définir, en collaboration avec les services opérationnels, la nature de la procédure à engager lors de la passation d'un marché public
- aider les services opérationnels dans la rédaction des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et des avenants
- élaborer les pièces administratives des marchés publics
- transmettre les avis de publicité aux journaux habilités
- réceptionner et enregistrer les plis des candidats en réponse aux mises en concurrence
- vérifier les offres émises par les candidats
- organiser les réunions des Commissions d'Appel d'Offres (CAO) et jurys de concours (convocations, rédaction des procès-verbaux, support juridique...)
- informer et répondre aux demandes des candidats non retenus
- s'assurer de la signature, de la notification et de la transmission au contrôle de légalité, le cas échéant, des marchés (les services opérationnels étant chargés de les suivre et de les exécuter)
- gérer la passation des avenants
- garantir le suivi administratif et financier des marchés
- assurer, à destination des services, une fonction de conseil en matière de marchés publics afin d'optimiser la commande publique.





LE SMTC LES SERVICES

Service de la commande publique
et des affaires juridiques

S
E
R
V
I
C
E
S

Service de la commande publique
et des affaires juridiques • Pôle commande publique

La commission d'appel d'offres (CAO)

La CAO est un organe collégial réglementaire appelé à intervenir dans certaines procédures de passation des marchés publics. Sa composition, son fonctionnement et son rôle sont fixés par le Code des marchés publics.

Composition de la CAO

PRÉSIDENCE

Monsieur Louis VIRGOULAY, 1^{er} Vice-président du SMTC
représentant M. Serge GODARD Mairie de Clermont-Ferrand

MEMBRES TITULAIRES

Monsieur Michel BERNON, 2^{ème} Vice-président du SMTC
Mairie de Cébazat
Monsieur Alain BARDOT, Mairie de Clermont-Ferrand
Monsieur Albert ODOUARD, Mairie de Romagnat
Monsieur Bertrand MARTIN, Mairie de Chamalières
Madame Odile VIGNAL, Mairie de Clermont-Ferrand

MEMBRES SUPPLÉANTS

Monsieur Michel PROSLIER, Mairie de Chamalières
Monsieur François RAGE, Mairie de Cournon d'Auvergne

MEMBRES INVITES

Monsieur Jacques ROULAND, Trésorier Principal Municipal
Monsieur le Directeur, DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)



Rôle de la CAO

La CAO est compétente, selon les dispositions du Code des marchés publics (CMP) pour «attribuer» certains marchés passés selon une procédure formalisée et énumérée à l'article 26 du CMP (Appel d'offres, marchés négociés...). Il s'agit donc là d'un pouvoir de décision.

La loi du 29 janvier 1993 (via la loi du 8 février 1995) précitée confie à la CAO une compétence supplémentaire, uniquement consultative, pour les avenants augmentant le marché initial de plus de 5% (marché formalisé seulement).

De plus, la CAO écarte les candidatures insuffisantes, attribue les marchés de services passés selon l'article 30 du CMP, déclare une procédure infructueuse et choisit la forme selon laquelle un marché est relancé.

Quelques chiffres clés 2013

En 2013, le pôle de la Commande Publique a :

- lancé 45 procédures dont :
 - 18 marchés à procédure adaptée
 - 27 marchés à procédure formalisée
- notifié 49 marchés publics dont :
 - 16 marchés à procédure adaptée
 - 33 marchés à procédure normale
- géré la passation de 54 avenants
- organisé 12 réunions de la CAO
- constitué 61 dossiers pour présentation aux membres de la CAO.

Service de la commande publique
et des affaires juridiques • Pôle commande publique

• Liste des marchés conclus en 2013

N°	TYPE DE MARCHE	OBJET	MONTANT € HT	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION
13-01	MN	Service de location de vélos sur le périmètre des transports urbains de l'agglomération clermontoise	2 502 819,39	VELOGIK 69007 LYON	01/02/2013
13-02	MN	Evolution matériel roulant tramway : fonctionnel sonorisation	31 942,99	NewTL 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE	30/01/2013
13-03	MN	Evolution matériel roulant tramway : habillage vidéo surveillance	148 308,78	NewTL 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE	30/01/2013
13-04	MN	Evolution matériel roulant tramway : pédale homme mort	399 446,78	NewTL 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE	30/01/2013
13-05	MN	Fourniture d'abribus non publicitaires pour équiper les communes du PTU de l'agglomération clermontoise	<i>Sur 4 ans</i> Mini : 250 000,00 Maxi : 1 000 000,00	JC DECAUX 92523 NEUILLY SUR SEINE	01/03/2013
13-06	MN	Billettique embarquée	116 768,60	VIX TECHNOLOGY 25000 BESANÇON	01/03/2013
13-07	MAPA	Mission de contrôle technique agréé (OCTA) pour le projet du Pôle d'Echanges Intermodal (PEI) de la gare de Clermont-Ferrand	15 775,00	BUREAU VERITAS 63800 COURNON	28/02/2013
13-08	MAPA	Mission de maîtrise d'œuvre pour la maintenance des installations fixes de la ligne de tramway de l'agglomération clermontoise	179 220,00	SYSTRA 69003 LYON	13/03/2013
13-09	MAPA	Assurances du SMTC Lot n°1 : Dommages aux biens	<i>Montant annuel</i> 48 479,11	AXA France IARD 69006 LYON	25/03/2013
13-10	MAPA	Assurances du SMTC Lot n°2 : Responsabilité Civile Lot n°3 : Flotte automobile	<i>Montant annuel</i> Lot n°2 : 2 775,59 Lot n°3 : 2 523,26	SMACL 79031 NIORT Cedex 9	25/03/2013
13-11	A00	Acquisition de titres restaurant pour le personnel du SMTC	<i>Montant annuel</i> Maxi : 100 000,00 Reconductible 3 fois	LE CHEQUE DEJEUNER 92234 GENNEVILLIERS	26/04/2013
13-12	MAPA	Desserte du site du Puy-de-Dôme Année 2013	62 920,10	LOISIRS ET VOYAGES 63800 COURNON D'AUVERGNE	24/04/2013
13-13	MN	Fourniture outillage et autres matériels électriques et vidéos Lot n°3 : Alstom pour TCU	15 750,00	NewTL 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE	06/05/2013
13-14	MN	Remplacement de la rame CF15 : acquisition de la rame CF27	3210938,10	NewTL 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE	31/05/2013
13-15	MN	Modification injection bus GNV EPIC-T2C	364 940,00	CRMT 69570 DARDILLY	03/06/2013
13-16	A00	Nettoyage des stations et des installations aux abords de la ligne de tramway	<i>Sur 4 ans</i> Sans Mini Maxi : 260 000,00	SERVANET 63570 BRASSAC LES MINES	18/07/2013
13-17	MAPA	Entretien et maintenance des installations fixes de la ligne de tramway Lot n°3 : serrureries des boîtes à eau	47 700,00	PY ET FILS CARDOME 63800 COURNON D'AUVERGNE	29/06/2013
13-18	MAPA	Services de réservation de transports, émission de billets, organisation de déplacements et prestations annexes	<i>Montant annuel</i> Mini : 50 000,00 Maxi : 100 000,00	CWT VOYAGES 69292 LYON Cedex 02	24/06/2013
13-19	MAPA	Entretien et maintenance des installations fixes de la ligne de tramway Lot n°1 : entretien et maintenance de la plateforme	690 840,00	COLAS Agence SACER 63370 LEMPDES	09/07/2013
13-20	MN	Entretien et maintenance des installations fixes de la ligne de tramway. Reprise du Pont de Neyrat.	503 960,00	COLAS Agence SACER 63370 LEMPDES	08/07/2013



LE SMTC LES SERVICES

Service de la commande publique
et des affaires juridiques

SO
EU
S

13-21	A00	Exploitation de services réguliers de transports publics (scolaires, non scolaires et services usines) sur 8 communes du PTU de l'agglomération clermontoise Lot n°1 : Le Cendre - Cournon Lot n°3 : Sayat - Clermont-Ferrand	<i>Montant annuel</i> Lot n°1 : 227 541,00 Lot n°3 : 263 156,00 Reconductible 2 fois	LOISIRS ET VOYAGES 63800 COURNON D'AUVERGNE	03/08/2013
13-22	A00	Exploitation de services réguliers de transports publics (scolaires, non scolaires et services usines) sur 8 communes du PTU de l'agglomération clermontoise Lot n°2 : Pont-du-Château - Cournon	<i>Montant annuel</i> 1 635 824,80 <i>Reconductible 2 fois</i>	Grpt CELLIER-CHEVANET (mandataire) GRAND TOURISME GIRON 63430 PONT DU CHÂTEAU	05/08/2013
13-23	MN	Travaux d'extension tramway : bâtiments Marché similaire «Aménagements de surface»	51 202,29	LEON GROSSE 63100 CLERMONT-FERRAND	16/07/2013
13-24	MN	Travaux d'extension tramway : bâtiments Marché complémentaire «Bassin d'orage»	77 527,92	LEON GROSSE 63100 CLERMONT-FERRAND	16/07/2013
13-25	MN	Travaux de déplacement de l'armoire de signalisation ferroviaire de la zone manœuvre tramway de «Gaillard»	29 544,00	CEGELEC MOBILITY 01706 MIRIBEL	16/07/2013
13-26	A00	Acquisition de matériel roulant pour Moovicité Lot n°1 : 2 véhicules UFR	153 640,00	FAURIE AUVERGNE 63170 AUBIERE	02/08/2013
13-27	A00	Acquisition de matériel roulant pour Moovicité Lot n°2 : 2 véhicules VL	27 873,12	AUVERGNE AUTOMOBILE 63170 AUBIERE	02/08/2013
13-28	MAPA	Étude complémentaire tarification solidaire	29 400,00	Grpt ADETEC (mandataire) / RCC 63150 LA BOURBOULE	27/07/2013
13-29	MN	Modification de la ligne aérienne de contact (LAC) sur la ligne A du tramway de part et d'autre de la passerelle «Auchan» déposée	65 185,00	COLAS RAIL 95807 CERGY PONTOISE	29/07/2013
13-30	MAPA	Acquisition de vélos pour le service de location de vélos	23 415,00	CYCLEUROPE 10104 ROMILLY SUR SEINE	27/09/2013
13-31	MAPA	Système de mesure : fourniture, mise en service et formation au système Lot n°1 : géométrie de la voie	89 269,23	LEYFA MEASUREMENT 81000 ALBI	19/09/2013
13-32	A00	Pôle d'Echanges Intermodal de la gare centrale de Clermont-Ferrand Lot n°1 : VRD - réseaux secs et humides, mobilier urbain	1 089 330,76	EUROVIA DALA SAS 63039 CLERMONT-FERRAND	12/06/2013
13-33	A00	Pôle d'Echanges Intermodal de la gare centrale de Clermont-Ferrand Lot n°2 : Eclairage contrôle d'accès	74 476,30	ENTREPRISE ELECTRIQUE 63009 CLERMONT-FERRAND	14/06/2013
13-34	A00	Pôle d'Echanges Intermodal de la gare centrale de Clermont-Ferrand Lot n°3 : Signalisation vidéosurveillance	119 420,95	ENTREPRISE ELECTRIQUE 63009 CLERMONT-FERRAND	12/06/2013
13-35	A00	Pôle d'Echanges Intermodal de la gare centrale de Clermont-Ferrand Lot n°4 : Espaces verts	23 904,90	TREYVE PAYSAGES 03110 SAINT DIDIER LA FORET	30/12/2013
13-36	A00	Pôle d'Echanges Intermodal de la gare centrale de Clermont-Ferrand Lot n°5 : Bâtiment exploitation - Maçonnerie	383 281,44	SARL SANCHEZ 63450 TALLENDE	12/06/2013
13-37	A00	Pôle d'Echanges Intermodal de la gare centrale de Clermont-Ferrand Lot n°6 : Avants	714 746,29	L'AUXILIAIRE DE CONSTRUCTION METALLIQUE DE LA LOIRE 49400 SAUMUR	13/06/2013
13-38	A00	Marché de communication : conception/réalisation	<i>Montant annuel</i> Mini : 50 000,00 Maxi : 200 000,00	TV & CO 42660 SAINT GENEST MALIFAU	08/11/2013
13-39	A00	Accord cadre - Impression de documents et outils de communication	<i>Montant annuel</i> Mini : 30 000,00 Maxi : 120 000,00 <i>Reconductible 3 fois</i>	FUSIUM - 63190 LEZOUX CHAUMEIL - 63000 CLERMONT-FD SIC IMPRESSION - 63000 CLERMONT-FD	08/11/2013
13-40	MN	Continuité du service apporté par le système de gestion électronique des données (GED) pour 6 espaces de travail	34 650,00	PROSYS 92130 ISSY LES MOULINEAUX	28/10/2013
13-41	MAPA	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour T2C Lot n°1 : PC de bureau Lot n°6 : Switch 24 ports pour Champratel	34 650,00	ABICOM 63170 AUBIERE	26/11/2013

Service de la commande publique
et des affaires juridiques • Pôle commande publique

13-42	MAPA	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour T2C Lot n°2 : PC portable Lot n°3 : Tablettes tactiles	2 634,00	BECHTLE 67121 MOLSHEIM	26/11/2013
13-43	MAPA	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour T2C Lot n°8 : Licences diverses	8 611,50	SHI INTERNATIONNAL 92137 ISSY-LES-MOULINEAUX	26/11/2013
13-44	MAPA	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour T2C Lot n°9 : Télévision grand écran	5 093,42	ALLIANCE NET INFORMATIQUE 86100 CHATELLERAULT	26/11/2013
13-45	MN	Equipements embarqués de signalisation ferroviaire et routière pour rame CF 27	129 465,00	CEGELEC 01706 MIRIBEL	06/12/2013
13-46	MN	Equipements billettiques rame CF 27	27 771,00	VIX TECHNOLOGY 25000 BESANÇON	05/12/2013
13-47	MAPA	Equipement SAEIV rame CF 27	30 200,00	INEO SYSTRANS 78260 ACHERES	05/12/2013
13-48	A00	Exploitation de services réguliers de transports publics (scolaires et non scolaires) sur le PTU : Saint-Beauzire - Clermont-Ferrand	<i>Montant annuel 230 383,76 Reconductible 2 fois</i>	LOISIRS ET VOYAGES 63800 COURNON D'AUVERGNE	27/12/2013
13-49	MN	Marché similaire au marché M13-21 (lot 3) Exploitation de services réguliers de transports publics (scolaires, non scolaires et services usines) sur 8 communes du PTU		Marché notifié en 2014	
13-50	MAPA	Mise en oeuvre du progiciel CARL SOURCE pour l'EPIC T2C	77 545,00	CARL INTERNATIONAL 69760 LIMONEST	24/12/2013





LE SMTC LES SERVICES

Service de la commande publique
et des affaires juridiques

Service de la commande publique
et des affaires juridiques • Pôle commande publique

S
E
R
V
I
C
E
S

Les faits marquants 2013

- Attribution du marché « service de location de vélos sur le périmètre des transports urbains de l'agglomération clermontoise » ;
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre et des marchés de travaux pour l'entretien et la maintenance des installations fixes de la ligne de tramway ;
- Attribution du marché « remplacement de la rame CF15 : acquisition de la rame CF27 » ;
- Attribution des marchés de travaux pour le Pôle d'Échange Intermodal (PEI) de la gare de Clermont-Ferrand dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Communauté ;
- Attribution du marché relatif à la mise en exploitation de la nouvelle ligne 33 entre Saint-Beauzire et Clermont-Ferrand ;
- Mise en place de sessions de formation en interne sur le thème du « rétro-planning ».



Projets et perspectives 2014

- Finalisation d'un guide pratique des marchés publics ;
- Développement de la transversalité entre services par une concertation plus en amont ;
- Lancement d'un marché pour la « refonte du modèle multimodal des déplacements » ;
- Lancement d'un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la restructuration du réseau de transports urbains de l'agglomération clermontoise ;
- Elaboration de tableaux de bord concernant le suivi administratif et financier des marchés publics.



GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADUT	Association des Usagers des Transports Clermontois
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
AOT	Autorité Organisatrice des Transports
ASTUCE	Association des Usagers des Transports Urbains de l'Agglomération Clermontoise
BHNS	Bus à Haut Niveau de Service
BIV	Bornes d'Informations Voyageurs
BST	Boîtier de Surveillance de la Température
CAO	Commission d'Appel d'Offres
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCTP	Cahiers des Clauses Techniques Particulières
CDG	Centre de Gestion
CDIPH	Collectif Départemental pour l'Insertion des Personnes Handicapées
CERTU	Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme
CFA	Courants Faibles
CMP	Code des Marchés Publics
CNAS	Centre National d'Action Sociale
CORAIL	COndrôleur dynamique du Contact au Rail
CPER	Contrat de Projets État-Région
DCE	Dossier de Consultation Entreprise
DDT	Direction Départementale des Territoires
DICT	Demandes d'Information avant le Commencement de Travaux
DIR MC	Direction Interdépartementale des Routes du Massif Central
DOE	Dossier des Ouvrages Exécutés
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DTT	Distributeurs de Titres de Transports
EDGT	Enquête Déplacement Grand Territoire
GED	Gestion Électronique des Documents
GLO	Gabarit de Limite d'Obstacle
FEDER	Fonds Européens de Développement Économique Régional
FNAUT	Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports
GART	Groupement des Autorités Responsables de Transports
GMAO	Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur
GNV	Gaz Naturel pour Véhicules
LAC	Ligne Aérienne de Contact
LHNS	Ligne à Haut Niveau de Service

PDE	Plan de Déplacements d'Établissements
PDU	Plan de Déplacements Urbains
PEI	Pôle d'Échanges Intermodal
PLH	Plan Local de l'Habitat
PLIE	Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PTU	Périmètre des Transports Urbains
SAEIV	Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs
SFT	Signalisation Fixe Tricolore
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SLT	Signalisation Lumineuse Tricolore
SRIT	Schéma Régional des Infrastructures et des Transports
STRMTG	Service Technique des Remontées Mécaniques et Transports Guidés
TAD	Transport À la Demande
TER	Transport Express Régional
VLD	Vélos en Location Longue Durée
VLS	Vélos en Location en Libre Service
VRD	Voirie et Réseaux Divers
VT	Versement Transport



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013



Syndicat mixte des transports en commun
de l'agglomération clermontoise

2 bis rue de l'Hermitage
63063 Clermont-Ferrand cedex 1
• Tél.: 04 73 44 68 68
• Fax: 04 73 44 68 99

Tramway: ligne A - Bus: lignes 6 et 22
(arrêt Lycée Lafayette)

